

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
MARC PELLETIER

LA REPRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE ET DU
FONCTIONNEMENT DE LA FAMILLE D'ORIGINE DANS LA
RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL CHEZ LES PERSONNES
PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE.

MAI 2009

Université du Québec
en Outaouais

16 JUIL. 2009

Bibliothèque

Sommaire

L'hébergement en ressource de type familial de personnes présentant une déficience intellectuelle est une pratique professionnelle qui s'est structurée au fil du temps et qui constitue aujourd'hui un service spécifique et complémentaire aux programmes existant au sein des services de santé et services sociaux rattachés au MSSS¹. En Abitibi-Témiscamingue, ce type d'hébergement en regard de la clientèle présentant une déficience intellectuelle s'est essentiellement développé suite à la période de désinstitutionnalisation des années mil neuf cent soixante-dix (1970), initié par le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer inc.

Lors d'une demande d'hébergement en ressource de type familial d'une personne présentant une déficience intellectuelle, seuls les éléments liés aux facteurs biopsychosociaux sont pris en considération. Lorsque des difficultés surviennent pendant l'hébergement, nous constatons certaines lacunes informationnelles en regard de la dynamique relationnelle, lacunes que nous souhaitons combler par notre recherche. Nous souhaitons par cette recherche vérifier la pertinence d'obtenir plus de détails en regard de la sphère relationnelle de la personne présentant une déficience intellectuelle.

En effet, dans le cadre de la présente recherche, nous avons voulu vérifier l'hypothèse selon laquelle des éléments de la structure et du fonctionnement de la famille d'origine d'une personne présentant une déficience intellectuelle se reproduisent ou non au sein de la ressource de type familial lors de l'hébergement de celle-ci. Ces éléments sont identifiés à l'aide d'une grille d'analyse spécifique, soit le modèle structurel de la famille. Ces reproductions d'une partie plus ou moins importante de la structure et du fonctionnement du système de la famille d'origine à celui de la ressource de type familial constituent ce que nous nommons des isomorphismes.

La présente recherche constitue une recherche appliquée de nature qualitative. Notre échantillon se composait de trois (3) situations d'hébergement de personnes déficientes intellectuelles, un homme et deux femmes. Les critères de sélection retenus quant aux choix des sujets de recherche ont été : un adulte (18 ans et plus), ayant la capacité de s'exprimer

¹ Ministère de la santé et des services sociaux : Ministère relevant du Gouvernement du Québec.

verbalement, étant hébergée au sein de la même ressource de type familial depuis au moins un an et dont les liens sont maintenus avec sa famille d'origine. L'échantillon était composé de trois familles d'origine ainsi que de trois ressources de type familial. Chaque personne hébergée a fait partie de deux entrevues : une avec sa famille d'origine, une avec la ressource de type familial qui l'héberge. La collecte des données s'est effectuée par des entrevues semi-dirigées comprenant des observations méthodiques directes. Dans le cadre de la présente recherche, nous utilisons l'analyse de contenu et l'analyse de processus.

Les entrevues réalisées ont mis en évidence la présence d'isomorphismes d'un système familial à l'autre. Nous avons été en mesure d'isoler quatre tendances principales en regard des résultats obtenus : la reproduction d'éléments de la structure et du fonctionnement familial manifestant de la souplesse (flexibilité), l'absence de reproduction d'éléments ciblés dits sains, la reproduction d'éléments dysfonctionnels et l'importance des dissimilitudes entre les éléments de la structure et du fonctionnement identifiés dans chacun des systèmes familiaux.

Les résultats démontrent une propension à l'isomorphisme lors de l'hébergement d'une personne présentant une déficience intellectuelle en ressource de type familial et ce, principalement à partir des éléments dysfonctionnels de la structure et du fonctionnement ainsi que des éléments caractérisés par la souplesse et la flexibilité de la dynamique relationnelle des systèmes familiaux concernés. La présence d'isomorphismes favoriserait l'intégration de la personne hébergée au sein de la ressource de type familial, mais maintiendrait ou accentuerait des éléments négatifs en ce qui concerne la situation de handicap.

Nous croyons que l'intervention en travail social devrait tenir compte du phénomène de l'isomorphisme lors du processus d'hébergement d'une personne présentant une déficience intellectuelle et ce, en fonction de la structure et du fonctionnement propres au système familial d'origine. Des observations ciblées dans les deux systèmes familiaux pourraient nous permettre de porter un jugement clinique pouvant favoriser la mise en place d'une intervention spécifique conduisant à une meilleure intégration de la personne présentant une déficience intellectuelle au sein de la ressource de type familial.

Finalement, les résultats énoncés amènent également une piste de recherche intéressante. En effet, considérant que l'établissement, ses gestionnaires et les intervenants représentent également un champ organisationnel, nous soulevons l'hypothèse que ce champ organisationnel puisse aussi être à l'origine d'une structure et d'un fonctionnement qui s'inscrivent à l'intérieur d'isomorphismes coercitifs et normatifs.

Table des matières

<i>SOMMAIRE</i>	ii
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	vii
<i>LISTE DES FIGURES</i>	viii
<i>REMERCIEMENTS</i>	ix
<i>INTRODUCTION</i>	1
<i>PREMIÈRE PARTIE : LES ASSISES DE LA RECHERCHE</i>	4
<i>CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE</i>	5
<i>CHAPITRE 2 : LE CADRE THÉORIQUE</i>	13
2.1 Déficience intellectuelle	14
2.2 Approche systémique en tant que grille d'analyse.....	18
2.3 Approche systémique en tant que mode d'intervention	28
2.4 Isomorphisme	29
<i>CHAPITRE 3 : LA MÉTHODOLOGIE</i>	32
3.1 Type de recherche	33
3.2 Population.....	33
3.3 Échantillon.....	34
3.4 Démarche.....	345
3.5 Méthode de collecte des données.....	35
3.6 Méthode d'analyse des données	37
3.7 Limites de la recherche.....	38
<i>DEUXIÈME PARTIE : LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE</i>	40
<i>CHAPITRE 4 : LES RÉSULTATS – ALICE HÉBERT</i>	43
4.1 Résumé des éléments observés dans les deux milieux.....	45
4.2 Les isomorphismes	47
4.2.1 Hiérarchie : la clarté de la division structurelle entre les sous-systèmes.....	47
4.2.2 Rôle symétrique & position haute : le jeu d'interrompre et de se laisser interrompre	50
4.2.3 Rôle complémentaire & position basse : les interventions verbales qui passent inaperçues et les « glissements » de la communication.....	52

4.2.4	Frontières : l'enchevêtrement.....	54
4.2.5	Règles communicationnelles : le toucher en tant que mode de communication	56
4.2.6	Patterns (schèmes répétitifs) : la communication déviée.....	58
4.3	Les dissimilitudes	61
4.4	Discussion sur les résultats des entrevues avec Alice Hébert	65
CHAPITRE 5 : LES RÉSULTATS – GINETTE GRENIER		70
5.1	Résumé des éléments observés entre les deux milieux	73
5.2	Les isomorphismes	75
5.2.1	Symétrie des rôles : l'égalité, l'agressivité et l'exclusion	75
5.2.2	Positions périphériques : les figures paternelles.....	77
5.2.3	Positions centrales : les figures maternelles	81
5.2.4	Règles communicationnelles : la description stéréotypée des membres du système.....	83
5.2.5	Croyances : la similitude des mythes	85
5.3	Les dissimilitudes	88
5.3.1	Hiérarchie : la confusion versus la clarté	89
5.3.2	Positions : le chaos versus la précision	90
5.3.3	Frontières : l'enchevêtrement versus la rigidité	91
5.3.4	Règles explicites : la rareté versus l'omniprésence	92
5.3.5	Patterns de triangulation : la présence versus l'absence de ce pattern	93
5.4	Discussion sur les résultats des entrevues avec Ginette Grenier.....	95
CHAPITRE 6 : LES RÉSULTATS – MATHIEU LÉVESQUE		100
6.1	Résumé des éléments observés entre les deux milieux	103
6.2	Les isomorphismes	105
6.2.1	Hiérarchie : quand les règles explicites servent à clarifier la hiérarchie	105
6.2.2	Position basse et règles communicationnelles : les entraves (distorsions) à la communication.....	107
6.2.3	Pattern (schème répétitif) : le rôle du « bon gars ».....	112
6.2.4	Croyances : l'uniformité en tant que mythe	114
6.3	Les dissimilitudes	117
6.4	Discussion sur les résultats des entrevues avec Mathieu Lévesque	118
CHAPITRE 7 : LA DISCUSSION SUR L'ENSEMBLE DES ENTREVUES		123
7.1	Séquences relationnelles répétitives saines qui caractérisent certains éléments.....	125
7.2	Absence de séquences relationnelles répétitives pour certains éléments.....	126
7.3	Séquences relationnelles répétitives dysfonctionnelles qualifiant certains éléments.....	128
7.4	Importance des dissimilitudes.....	130
7.5	Commentaires	131
	L'isomorphisme coercitif.....	133
	L'isomorphisme normatif	134
	De l'établissement vers les familles : Quand le macrosocial contraint le microsocial.....	137

7.6 Intervention	139
CONCLUSION	142
RÉFÉRENCES	147
APPENDICE A HISTORIQUE DE LA RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL	153
APPENDICE B DÉFINITIONS LÉGALES.....	156
APPENDICE C PRATIQUE PROFESSIONNELLE RATTACHÉE AU SERVICE DES RESSOURCES DE TYPE FAMILIAL	158
APPENDICE D ÉLÉMENTS BIOPSYCHOSOCIAUX : INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR PROCÉDER AU JUMELAGE	161
APPENDICE E LES FACTEURS DE RISQUES DU RETARD MENTAL	165
APPENDICE F MODÈLE STRUCTUREL DE LA FAMILLE (ET DÉFINITIONS).....	167
APPENDICE G FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	173
APPENDICE H AIDE-MÉMOIRE : FAMILLE D'ORIGINE	177
APPENDICE I AIDE-MÉMOIRE : RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL	180
APPENDICE J PROGRAMME DE FORMATION (PRO-SYS INC. : DE 1992 À 1997).....	183
APPENDICE K CROYANCES ET VALEURS DU CRDI CLAIR FOYER INC.	186

Liste des tableaux

Tableau 1	
Modèle structurel de la famille _____	20
Tableau 2	
Participants aux entrevues d'Alice _____	45
Tableau 3	
Isomorphismes observés au sein des éléments du modèle structurel de la famille (Alice) _____	48
Tableau 4	
Types de mythes et nombre de séquences observées (Alice) _____	62
Tableau 5	
Participants aux entrevues de Ginette _____	71
Tableau 6	
Isomorphismes observés au sein des éléments du modèle structurel de la famille (Ginette) _____	74
Tableau 7	
Similitudes observées quant au vocabulaire utilisé par Ginette _____	84
Tableau 8	
Types de mythes et nombre de séquences observées (Ginette) _____	86
Tableau 9	
Participants aux entrevues de Mathieu _____	101
Tableau 10	
Isomorphismes observés au sein des éléments du modèle structurel de la famille (Mathieu) _____	104
Tableau 11	
Séquences manifestant une entrave à la communication _____	107
Tableau 12	
Types de mythes et nombre de séquences observées (Mathieu) _____	114
Tableau 13	
Éléments du modèle structurel de la famille qui ne présentent aucune séquence relationnelle répétitive _____	11927
Tableau 14	
Éléments et indicateurs où nous notons des séquences relationnelles dysfonctionnelles et impacts possibles chez les sujets _____	129
Tableau 15	
Isomorphisme (ou non) selon le type de séquence relationnelle répétitive _____	139

Liste des figures

<i>Figure 1 : Distribution normale du QI.</i>	15
<i>Figure 2 : Échelle de Wechsler.</i>	15
<i>Figure 3 : Modèle théorique du retard mental (Tiré de l'AAMR, 2003, p.11).</i>	16
<i>Figure 4 : Représentation d'un schème répétitif (ou cycle d'interaction).</i>	24
<i>Figure 5 : Exemples d'une coalition et d'une triangulation.</i>	25
<i>Figure 6 : Patterns de triangulation observés.</i>	94

Remerciements

La présente aventure réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche en travail social a nécessité de nombreuses collaborations avec différents acteurs qui ont, à différents degrés, permis l'actualisation d'une passion sans cesse grandissante : l'intervention auprès des familles sous l'angle de l'approche systémique.

Nous tenons tout d'abord à remercier le CRDI Clair Foyer inc. de nous avoir permis l'accès à la clientèle desservie, leur famille d'origine et les ressources de type familial. Merci aux éducateurs et intervenants sociaux ayant facilité les premiers contacts avec les sujets de la recherche. Particulièrement, soulignons l'important appui obtenu de la direction de l'administration des programmes (M. Pierre Bolduc et Mme Christine B. Germain), la direction des services professionnels (Mme Sylvette Gilbert) et la direction sous-régionale de Val-d'Or (Mme Diane Comeau) : votre intérêt et vos encouragements ont constitué une grande marque de reconnaissance pour l'auteur du présent mémoire.

Nous souhaitons spécialement remercier M. Luc Lacroix, directeur de notre mémoire. La pertinence de vos questionnements et votre désir de rendre le contenu de ce mémoire clair et accessible aux lecteurs nous ont amené à préciser continuellement notre pensée et à pousser notre réflexion toujours un peu plus loin... Comme le souligne Boileau :

*« Hâtez-vous lentement et sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez,
Ajoutez quelques fois, et souvent effacez »*

Merci également à l'ensemble des professeurs du programme de maîtrise en travail social qui nous ont permis d'aller chercher un contenu constructif tout au long de notre processus de recherche. Merci à M. Jean-Pierre Deslauriers pour ses opinions en regard du projet de mémoire. Un grand merci à Mme Annie Devault et Mme Claude L. Normand pour la qualité des commentaires reçus suite à leur lecture de notre mémoire.

Nous voulons particulièrement remercier les participants des entrevues de recherche : les personnes présentant une déficience intellectuelle (Ginette, Mathieu et Alice), leur famille d'origine respective et les membres des ressources de type familial rencontrés (responsables et autres personnes hébergées). C'est à partir de nos échanges que toute la richesse des observations a émané pour constituer ce mémoire. Merci.

Finalement, merci à la « plus belle cohorte » : Marlène, Christine, Josée, Caroline, Emmanuella, Corinne, Betty et Frédéric. Vous côtoyer durant ces années a été un honneur.

Introduction

Le cadre dans lequel s'inscrit le présent projet de mémoire provient de plusieurs années de constats, réflexions et intérêts suscités par l'approche systémique et ce, tant dans notre vie professionnelle que personnelle. Pour nous, l'approche systémique est une façon de faire et de vivre l'intervention sociale : sa modélisation² nous oblige à dépasser ce que nous tenons pour acquis et, surtout, à nous dépasser nous-mêmes par la créativité et l'élaboration de nouvelles façons de voir, entendre, sentir, bref, de percevoir la réalité qui nous entoure.

C'est dans cet état d'esprit personnel, professionnel et scientifique que la décision d'étudier la reproduction d'éléments de la structure et du fonctionnement familial qui surgissent au sein du processus d'hébergement en ressource de type familial de personnes déficientes intellectuelles a pris forme.

Afin de favoriser une meilleure compréhension de l'ensemble de cette recherche, nous avons divisé le contenu présenté en deux (2) grandes parties : les assises de la recherche et les résultats de la recherche. Les assises de la recherche précisent la problématique, le cadre théorique et la méthodologie, alors que les résultats de la recherche, en plus de présenter les résultats proprement dits, ouvrent la discussion sur l'ensemble des résultats obtenus.

De manière plus précise, nous dégageons au premier chapitre la problématique dans laquelle s'inscrit le présent projet de mémoire. Issues du cadre imposé par le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), les interventions professionnelles propres au service des ressources de type familial sont peu orientées vers la connaissance du fonctionnement de la famille d'origine de la personne hébergée. Ceci entraîne un manque d'information lors des activités de jumelage, pouvant ainsi occasionner des difficultés d'intégration de la personne qui présente une déficience intellectuelle au sein d'une ressource de type familial.

En effet, l'observation et l'analyse du fonctionnement de la personne qui présente une déficience intellectuelle au sein de sa famille d'origine, en particulier en regard des interactions existantes, pourraient nous permettre de développer des stratégies d'intervention au lieu de simplement « réagir » lors de manifestations comportementales et relationnelles limitant l'intégration de la personne qui présente une déficience intellectuelle dans sa ressource de type familial.

L'objectif de la recherche porte donc sur les éléments de la structure et du fonctionnement de la famille d'origine et leur reproduction au sein des ressources de type

² Analogie utilisée par les tenants de l'approche systémique en regard des sciences mathématiques. Il s'agit d'une « *Représentation théorique formelle et simplifiée d'une réalité complexe, ...* » (Grawitz, 2004, p. 278).

familial. La pertinence scientifique, professionnelle et sociale de cette recherche sera présentée.

Le second chapitre traite du cadre théorique, lequel s'articule autour de la déficience intellectuelle, l'approche systémique (les composantes structurelles de la famille) et la notion d'isomorphisme.

Au troisième chapitre, nous élaborons la méthodologie, notamment le type de recherche, la description de la population à l'étude, l'échantillon retenu, les démarches préalables à la réalisation des entrevues de recherche, la méthode de collecte et d'analyse des données ainsi que les limites de la recherche.

Puis, les résultats sont présentés à la deuxième partie au quatrième, cinquième et sixième chapitre. Nous faisons ressortir les isomorphismes, les dissimilitudes et procédons à une discussion pour chacune des paires d'entrevues réalisées auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle. Ainsi, les résultats sont présentés en ce qui concerne Alice (chapitre 4), Ginette (chapitre 5) et Mathieu (chapitre 6).

Le chapitre sept nous permet d'élaborer une discussion en regard de l'ensemble des résultats obtenus dans le cadre de notre recherche. Nous élargissons notre réflexion à une dimension qui tend à dépasser les dyades d'entrevues pour inclure une vision d'ensemble des processus qui se déroulent lors des hébergements de personnes ayant une déficience intellectuelle dans les ressources de type familial en plus de proposer des pistes alternatives d'interprétation.

Finalement, nous concluons sur l'ensemble de la recherche réalisée en ouvrant la porte à d'éventuelles recherches gravitant autour du sujet traité au sein du présent mémoire de recherche.

Première partie : Les assises de la recherche

Chapitre 1 : La problématique

Les hébergements en ressources de type familial pour les personnes qui présentent une déficience intellectuelle, même s'ils existent depuis longtemps, se sont structurés davantage avec la Commission Castonguay – Nepveu au début des années 1970³. En créant les Centres de services sociaux, on reconnaissait la mise en place d'un programme social spécifique : les ressources de type familial, composées de familles et résidences d'accueil.⁴

Depuis les trente-cinq dernières années, ce programme s'est développé dans un cadre plus formel en regard de normes, obligations et autres dimensions clinico-administratives. Une spécialisation de la pratique professionnelle rattachée au service des ressources de type familial s'est développée en ce qui concerne l'intervention auprès de ces milieux d'hébergement : promotion, recrutement, accueil, évaluation, jumelage, suivi professionnel et formation.⁵

Plusieurs motifs entraînent l'hébergement d'une personne qui présente une déficience intellectuelle au sein d'une ressource de type familial. Sans prétendre dresser une liste exhaustive, mentionnons les motifs suivants : vieillissement des parents, proximité des services d'intégration et de réadaptation, difficultés comportementales, épuisement de la famille d'origine, problèmes familiaux, déficit des compétences parentales. En fait, chaque demande d'hébergement demeure en quelque sorte unique.

Par ailleurs, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer inc., gestionnaire des ressources de type familial à l'enfance (clientèle qui présente une déficience intellectuelle et physique, trouble envahissant du développement) et à l'adulte / personne âgée (toutes clientèles) pour le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, a révisé, en collaboration avec la Régie régionale (maintenant nommée l'Agence de la santé et de services sociaux) de l'Abitibi-Témiscamingue, son règlement déterminant les critères d'admissibilité en ressource de type familial. Ainsi les critères généraux précisent entre autres que :

- « 2. *Toute demande de placement d'une personne en ressource de type familial doit être justifiée par l'intérêt de celle-ci et le respect de ses droits ...*
3. *Le placement (...) peut constituer un moyen, mais non une fin en soi, de s'assurer de la continuité des soins, de la stabilité des conditions de vie et de la réponse à ses besoins, soit de maintien, de protection ou de développement.*

³ Pour plus de détails en ce qui concerne l'historique de la ressource de type familial, nous vous référons à l'appendice A.

⁴ L'aspect juridique est développé à l'appendice B.

⁵ Pour une brève définition de ces volets, voir l'appendice C.

4. *Le placement en ressource de type familial doit constituer la réponse la plus appropriée aux besoins de la personne concernée.*
5. *Le placement (...) convient à la personne qui ne peut, seule ou avec l'aide disponible dans son environnement, assumer la réponse à ses besoins de base.*
8. *La demande de placement (...) doit démontrer que les services offerts **sauront répondre** [en gras dans le texte original] aux besoins de la personne...*
11. *Toute demande de placement en ressource de type familial doit viser l'intégration sociale... » (CRDI Clair Foyer, 1999, p. 6-7).*

Puis le règlement précise « qui » est admissible en ressource de type familial :

« ... a) *toute personne adulte qui consent, elle-même ou son représentant, à son placement ;*

(...)

d) *la personne présentant une déficience intellectuelle qui nécessite une aide ou un encadrement quotidien aux fins de protéger et de subvenir à ses besoins de base, notamment quant à l'alimentation, le logement, le bien-être physique et mental, l'hygiène, les soins et les besoins médicaux et les besoins éducatifs ... » (ibid., p.7-8).*

Au 31 mars 2005, 211 personnes déficientes intellectuelles sont hébergées dans une ressource de type familial gérée par Clair Foyer inc., dont 38 sont des enfants et 173 des adultes. Sur 171 ressources de type familial accréditées, 151 le sont spécifiquement pour la clientèle qui présente une déficience intellectuelle.

L'existence même de ces ressources de type familial (terme généralement utilisé à partir de la Réforme Côté – 1993) représente un lieu propice aux influences interactionnelles entre les acteurs concernés par l'hébergement : on pense ici aux différents sous-systèmes reliés à la personne hébergée, soit sa famille d'origine, la ressource de type familial et les intervenants impliqués (professionnels et gestionnaires). À ce titre, le regard porté sur les dynamiques relationnelles des différents sous-systèmes en regard de l'hébergement en ressource de type familial est modeste et peu présent dans la littérature.

Gardner (1996), en utilisant une version modifiée de la sculpture familiale de Kuebaek (KFST) remarque que des enfants placés en famille d'accueil depuis 80.6 mois en moyenne tendent à exclure leurs parents biologiques de leur sculpture. Ces enfants omettent l'inclusion de leurs parents biologiques au profit de leurs parents d'accueil et ce, au sein de leur

représentation familiale. Pour l'auteur, il s'agirait davantage des conséquences de la séparation. Mais qu'en est-il des séquences relationnelles actualisées par l'enfant à l'intérieur de sa famille d'accueil ? Existe-t-il des similitudes avec les séquences qui s'articulaient au sein de sa famille d'origine ?

Le même type de sculpture fut utilisé auprès d'adultes ayant vécu en moyenne 11.8 ans en ressource de type familial. L'auteur démontre que le fait pour l'adulte de maintenir ou non des contacts avec sa famille d'origine influence le degré d'attachement avec la ressource de type familial : plus les contacts sont rares (ou absents) avec la famille d'origine, plus il y a transfert de l'attachement de la personne hébergée vers la ressource de type familial (Gardner, 1998). Encore ici, y a-t-il une reproduction (isomorphismes) en regard des séquences relationnelles ?

D'autres experts croient qu'un enfant peut recevoir de meilleurs services et soins par le biais de membres de sa famille élargie utilisés à titre de ressource de type familial. Une recherche de Berrick (1997) indique que les problèmes émotifs sont moins fréquents et moins intenses lorsqu'un enfant est confié à un proche parent à des fins d'hébergement plutôt qu'à des étrangers. De plus, les résultats de cette recherche démontrent que le placement chez un membre de la famille élargie favorise généralement le développement et le maintien des liens avec les parents d'origine.

La recherche menée par Roy, Rutter et Pickles (2000) auprès de 38 enfants (19 hébergés en institution, 19 en famille d'accueil) issus de familles d'origine caractérisées par la psychopathologie et le dysfonctionnement social des parents montre des résultats intéressants en regard de notre présente recherche. En effet, les auteurs remarquent que le type d'encadrement offert à ces enfants (institutionnel ou familial) influence le développement de l'hyperactivité et des troubles de l'attention. Ces diagnostics se révèlent être plus présents en institution qu'en famille d'accueil. Pour nous, cette constatation alimente l'hypothèse d'une influence des aspects relationnels au sein des milieux familiaux.

Actuellement, la structure qui existe en fonction des activités de placement tient principalement compte des éléments biopsychosociaux⁶ des individus visés par l'hébergement. Lorsque des difficultés relationnelles (conflits, difficultés de collaboration, autres) surgissent lors du processus d'hébergement, nous constatons un manque d'informations cliniques pertinentes afin de favoriser la compréhension et l'intervention à l'égard de ces difficultés relationnelles. Ainsi, le fait de mieux connaître les éléments de la

⁶ Ces éléments sont définis à l'appendice D.

structure et du fonctionnement des familles d'origine pourrait favoriser l'adaptation de la personne qui présente une déficience intellectuelle au sein de la ressource de type familial.

Surgit alors le questionnement à savoir si la personne hébergée tente de s'inscrire dans une ressource de type familial de la même façon qu'elle s'inscrit dans sa famille d'origine. Les dynamiques relationnelles se reproduisent-elles d'un système à l'autre (famille d'origine, ressource de type familial) lors du processus d'hébergement ? Bref, est-ce qu'il existe des similitudes entre ces différents sous-systèmes en présence permettant à une personne déficiente intellectuellement de reproduire et de maintenir ses comportements relationnels habituels dans le cadre d'un hébergement en ressource de type familial ? Il ne s'agit pas ici d'identifier la présence d'un système sur un autre mais de constater ou non l'existence de similitudes structurelles qui teintent les séquences interactionnelles. L'avantage de cette analyse est qu'elle pourrait nous permettre de préciser l'intervention professionnelle requise afin de favoriser l'intégration de la personne qui présente une déficience intellectuelle au sein de la ressource de type familial.

Répondre à ce qui précède, c'est tenter d'identifier des facteurs, des variables appartenant aux dynamiques relationnelles familiales qui pourraient être structurellement analogues d'un système à un autre et ce, par reproduction.

Ces similitudes, constituant des reproductions interactionnelles, furent étudiées, entre autres, au sein de la théorie gestaltiste (Luchins et Luchins, 1999), dans le cadre de recherches sur la schizophrénie (Ritz et Lalive-Aubert, 1994), dans des études sur les rapports entre superviseurs et supervisés (Bacigalupe et Abbott, 2004 ; Behan, 2003 ; Cantwell et Holmes, 1995) et, plus récemment, dans le cadre d'un placement institutionnel (Lernout, 2005), mais le terrain semble relativement vierge en ce qui concerne l'hébergement en ressource de type familial.

Ainsi, la présente recherche pose la question suivante : Est-ce qu'il existe au sein des sous-systèmes impliqués dans l'hébergement d'une personne présentant une déficience intellectuelle en ressource de type familial (personne hébergée, famille d'origine, ressource de type familial) des isomorphismes, c'est-à-dire des reproductions au sein de la ressource de type familial d'éléments issus du milieu familial d'origine et ce, par le biais de la structure familiale (hiérarchie, rôles, positions et frontières) et de son fonctionnement (règles, patterns et croyances) ?

Cette recherche a donc pour objectif de vérifier si les éléments de la structure et du fonctionnement (dysfonctionnels ou sains) qui existent dans la famille d'origine d'une personne qui présente une déficience intellectuelle hébergée en ressource de type familial se reproduisent au sein de cette dernière. Ces reproductions d'une partie de la dynamique du milieu familial d'origine dans la ressource de type familial constitueraient, si elles existaient, ce que des théoriciens et praticiens de l'approche systémique nomment des isomorphismes. De plus, si son existence est démontrée, nous chercherons à comprendre les particularités de ce phénomène en regard de son application dans les situations d'hébergement en ressource de type familial, particulièrement lors de l'activité de jumelage, laquelle « ... *consiste à sélectionner une ressource de type familial présentant des caractéristiques, des compétences et des attitudes qui la rendent susceptible de répondre aux besoins d'une personne donnée, et à jumeler cette ressource et cette personne.* » (MSSS, 2003, p.46).

Dans une perspective d'analyse systémique, par l'observation des séquences d'interactions issues de la famille d'origine, nous serons en mesure de constater leurs reproductions (isomorphisme) ou non au sein de la ressource de type familial. S'il y a reproduction, nous pourrions intervenir auprès de la personne hébergée, la ressource de type familial, sensibiliser les acteurs à ces reproductions possibles, prédire ou non la répétition (pronostic) et ce, dès la demande initiale d'hébergement ; le tout dans un cadre d'intervention systémique.

Il existe selon nous peu de connaissances sur le phénomène à l'étude, soit l'isomorphisme ou la reproduction d'éléments de la structure et du fonctionnement d'un système familial à un autre. Ainsi, il y a pertinence scientifique car la présente recherche tentera de vérifier l'application d'un modèle reconnu (le modèle structurel de Minuchin, défini par Lane) à un autre contexte spécifique, soit celui des hébergements de personnes présentant une déficience intellectuelle en ressource de type familial. Ce modèle est reconnu dans l'évaluation d'un système familial mais ne semble pas avoir été utilisé en ce qui concerne le présent terrain de recherche : l'existence ou non d'une reproduction d'éléments de la dynamique relationnelle de la part de la personne hébergée et ce, de leur famille d'origine vers la ressource de type familial. Une retombée importante de cette recherche devrait être de permettre aux intervenants d'agir dans le contexte de l'hébergement en tenant compte du phénomène relié à la reproduction de ces dynamiques relationnelles familiales. Par ailleurs, l'impact de ce phénomène sur le système thérapeutique (intervenants, gestionnaires) pourrait

être éventuellement étudié ; plus précisément, il serait intéressant de vérifier si les éléments de la structure et du fonctionnement issus des familles d'origine peuvent se reproduire au sein des relations entre les personnes hébergées et les intervenants et gestionnaires.

Cette recherche devrait apporter un nouveau regard sur la pratique professionnelle reliée aux activités de jumelage et au suivi des personnes hébergées et des ressources de type familial. Elle devrait également permettre aux différents acteurs impliqués dans le processus d'hébergement en ressource de type familial, particulièrement les professionnels et gestionnaires rattachés au service de ces ressources, de procéder à une représentation théorique et pragmatique des rapports existants au sein des systèmes concernés (personne hébergée, sa famille d'origine, la ressource de type familial), une représentation qui constituera un outil d'évaluation pertinent et complémentaire à ceux déjà utilisés. Par représentation théorique, nous entendons justement la mise en place d'un outil d'observation structuré des interactions familiales qui permet la modélisation de celles-ci en fonction du modèle structurel de la famille. Puis, par représentation pragmatique, nous référons à l'application pratique des informations recueillies à travers le modèle structurel de la famille en vue de planifier et d'actualiser l'intervention professionnelle qui favorisera l'intégration de la personne qui présente une déficience intellectuelle au sein de la ressource de type familial ou planifier l'intervention visant à favoriser un ajustement / changement à l'intérieur des systèmes concernés par l'hébergement de la personne présentant une déficience intellectuelle. Cette recherche crée un nécessaire rapprochement entre le chercheur et l'intervenant afin de favoriser une coexistence et une complémentarité entre la théorie et la pratique.

Reposant sur une approche structurelle de la famille, cette recherche pourrait semer le germe d'une compréhension sociale différente mais en même temps complémentaire de cette institution qu'est la famille. Ainsi, au-delà des caractéristiques individuelles, les structures familiales et sociales pourraient être considérées comme un ensemble de forces relationnelles qui, une fois établies en terme d'éléments structurels spécifiques (structure, fonctionnement et développement), entraînent un individu et son environnement à agir et interagir selon un certain modèle comportemental similaire et ce, pour l'ensemble des systèmes humains avec lequel l'individu entre en relation. Nous pourrions même questionner l'impact des phénomènes macrosociaux sur les phénomènes microsociaux et ainsi, fournir peut-être une lecture prédictive de ces derniers à partir du concept de reproduction des dynamiques relationnelles (isomorphisme). Malgré ce qui précède, l'ambition de la présente recherche n'a

pas vraiment de portée sociale large, mais se limite plutôt au domaine de l'intervention familiale.

Chapitre 2 : Le cadre théorique

Le cadre théorique s'articule autour de quatre (4) volets principaux : la déficience intellectuelle, l'approche systémique en tant que grille d'analyse et en tant que mode d'intervention ainsi que l'isomorphisme, le derniers élément étant un approfondissement d'un aspect lié à l'approche systémique.

2.1 Déficience intellectuelle

Le taux de prévalence de la déficience intellectuelle se situe à près de 3 % de la population totale (MSSS, 2001). Une vaste étude réalisée en 1994 par l'Association canadienne pour l'intégration communautaire estimait que 2.6 % de la population présentait une déficience intellectuelle légère, 0.21 % une déficience intellectuelle moyenne et 0.15 % une déficience intellectuelle nommée sévère ou profonde (Juhel, 2000).

L'étiologie de la déficience intellectuelle est multifactorielle. Elle regroupe des facteurs génétiques (hérédité), des aberrations biologiques entourant la vie utérine, des facteurs psychosociaux et autres⁷.

L'évaluation du quotient intellectuel (QI) des individus a longtemps été l'unique test utilisé en vue de déterminer la présence ou non d'une déficience intellectuelle. De cette façon, seul le fonctionnement intellectuel était pris en compte pour diagnostiquer la déficience intellectuelle. Ainsi, un individu présentant un fonctionnement se situant à deux fois l'écart-type du fonctionnement moyen (QI de 100) se retrouve à la limite de la déficience intellectuelle et de l'intelligence limite. La figure 1 illustre la répartition normale du quotient intellectuel à travers la population. Alors que la zone dite de normalité se situe entre un QI de 70 et de 130, représentant quatre-vingt quatorze pour cent (94 %) de l'ensemble de la population, nous comprenons que trois pour cent (3 %) de la population présentent une déficience intellectuelle (QI inférieur à 70). La douance, quant à elle, est la portion de la population (3 %) qui présente un QI de cent trente (130) et plus. Quant à la figure 2, celle-ci présente l'échelle de Wechsler qui indique, en plus de la distribution normale, le pourcentage, l'écart type (15 points) et le QI correspondant.

⁷ L'appendice E présente un tableau plus détaillé des facteurs de risques associés à la déficience intellectuelle.

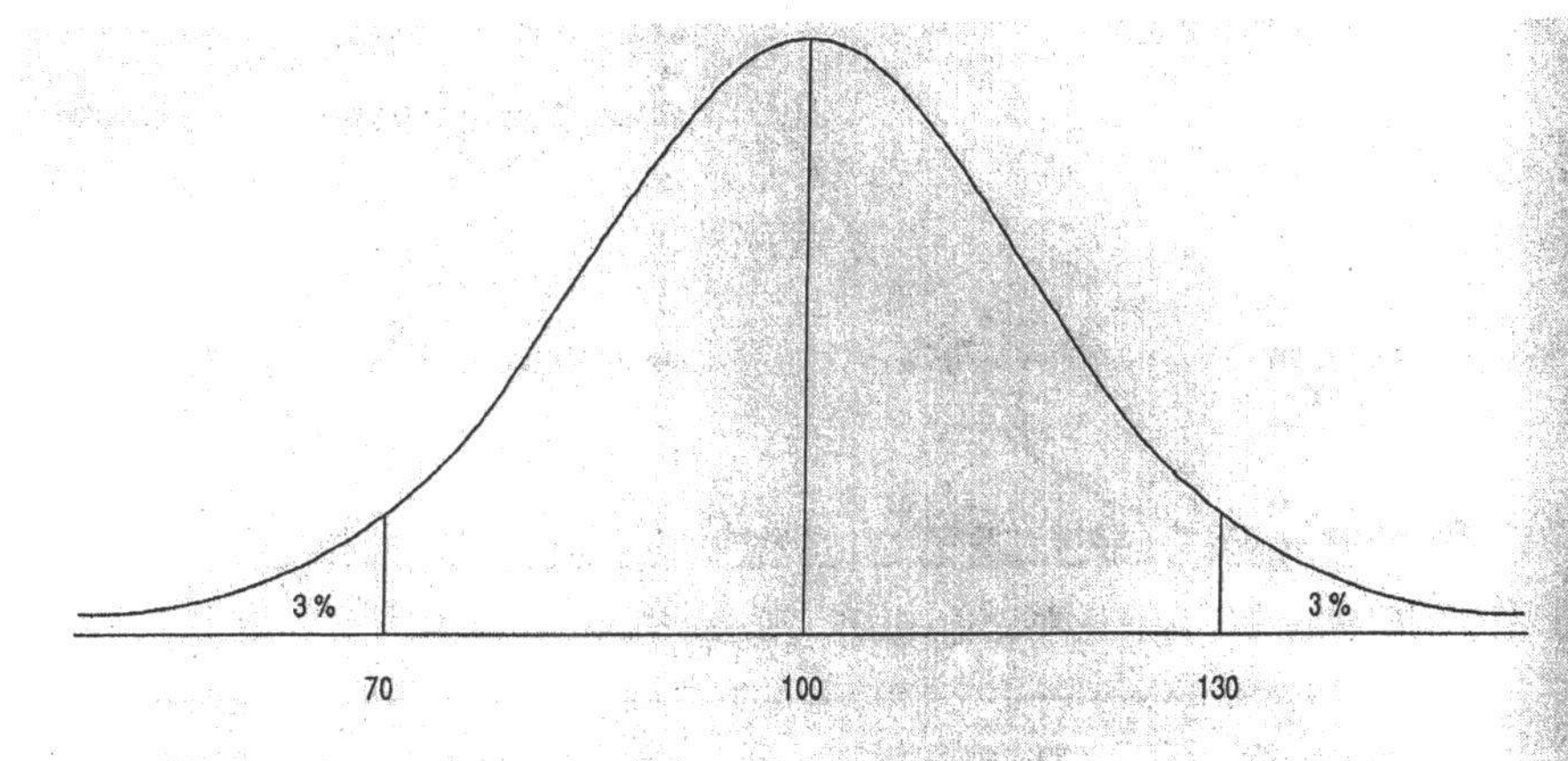


Figure 1 : Distribution normale du QI. ⁸

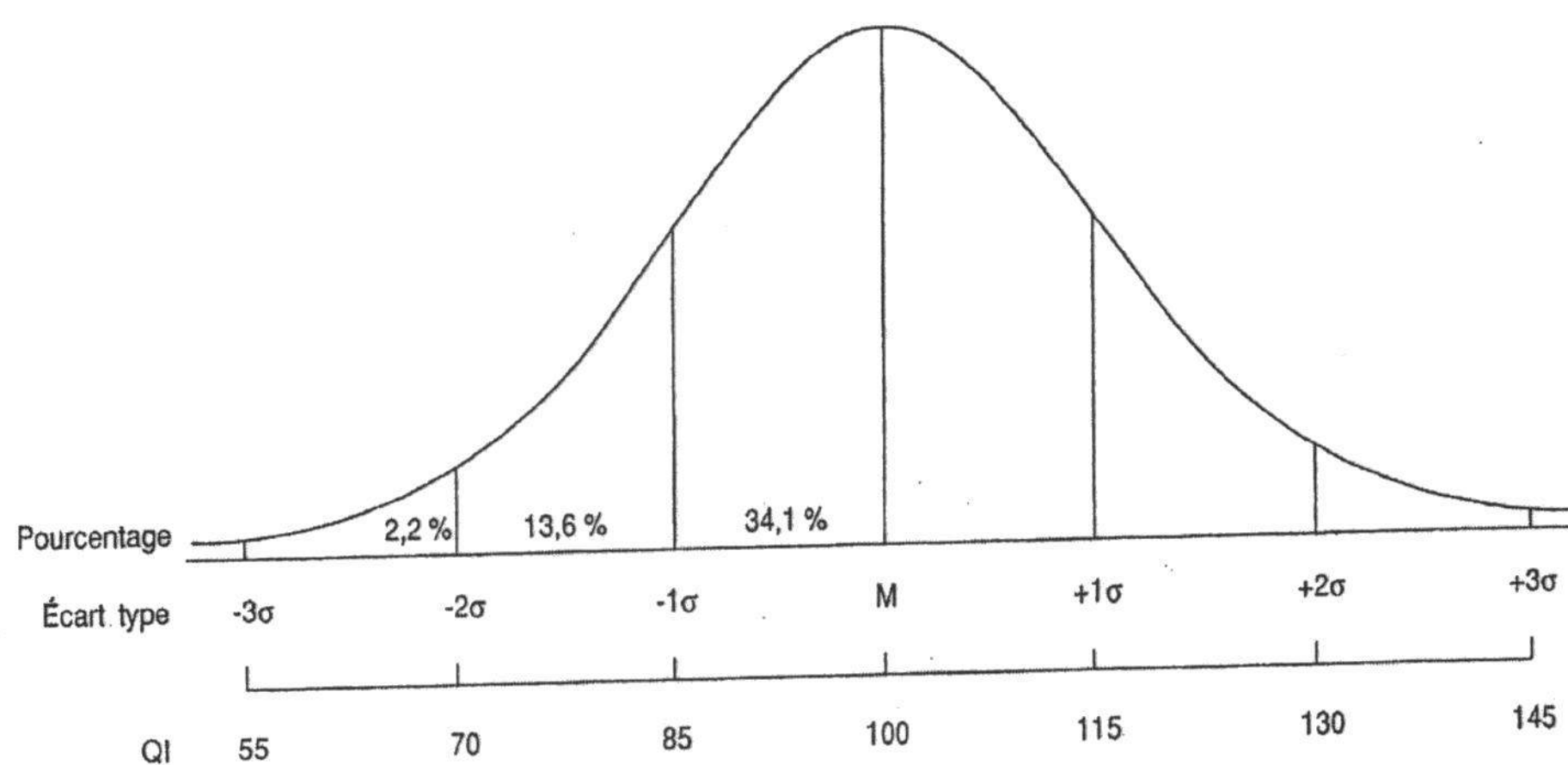


Figure 2 : Échelle de Wechsler. ⁹

En conséquence, à partir des tests de QI, nous pouvons déterminer la catégorie de déficience intellectuelle : la déficience légère (QI entre 55 et 69), la déficience moyenne ou modérée (QI entre 40 et 54), la déficience grave ou sévère (QI entre 25 et 39) et la déficience profonde (QI inférieur à 25). Quoique certains auteurs ou types d'échelle présentent des chiffres quelque peu différents (Juhel, 2000; échelle Stanford-Binet), la FQCRPDI¹⁰ reconnaît

⁸ Tiré de Pelsser, 1989, p.78.

⁹ Idem, p.81.

¹⁰ Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes présentant une déficience intellectuelle.

l'échelle de Wechsler comme étant la mesure de référence en regard de la détermination d'un QI.

Alors que le diagnostic de déficience intellectuelle était jusqu'alors basé sur le fonctionnement individuel, Luckasson (1992) introduit clairement la nécessité d'observer, en plus du QI et des éléments individuels, l'environnement de la personne afin de compléter le jugement clinique servant à statuer ou non sur la présence de la déficience intellectuelle. Ce qui sera appelé le « système de soutien » devient un élément central du modèle théorique du retard mental lors de la parution en 2002 de la dixième édition de l'*American Association on Mental Retardation* (AAMR).

Nous définissons donc une personne qui présente une déficience intellectuelle selon les critères de l'AAMR, laquelle parle de retard mental dans sa littérature, ce qui constitue une appellation qui est synonyme de ce que nous nommons couramment déficience intellectuelle. Ainsi, « *Le retard mental est une incapacité caractérisée par des limitations significatives du fonctionnement intellectuel et du comportement adaptatif qui se manifeste dans les habiletés conceptuelles, sociales et pratiques. Cette incapacité survient avant l'âge de 18 ans.* » (AAMR, 2002, p.8)

La définition qui précède tient compte de l'environnement dans lequel l'individu évolue, pas uniquement d'une mesure du quotient intellectuel. C'est donc dans l'interaction entre divers aspects et le réseau de soutien existant que le fonctionnement individuel se caractérise ou non par la déficience intellectuelle. La figure suivante illustre bien ce qui précède :

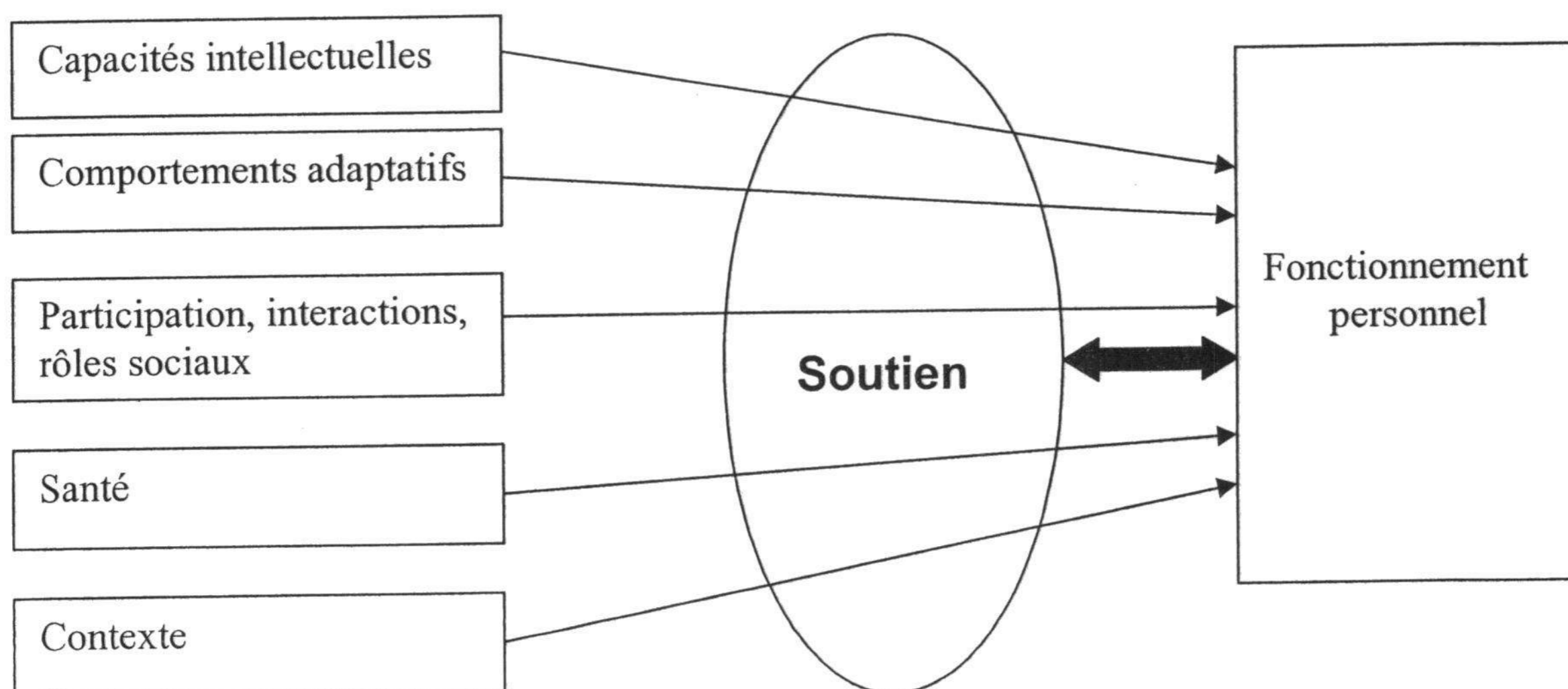


Figure 3 : Modèle théorique du retard mental (Tiré de l'AAMR, 2003, p.11).

En fait, cette approche du retard mental (déficience intellectuelle), qualifiée par l'American Association on Mental Retardation de multidimensionnelle soutient que le fonctionnement personnel, caractérisé par les capacités intellectuelles, le comportement adaptatif, la participation sociale (interactions et rôles), l'état de santé et le contexte socioculturel, est étroitement lié au réseau de soutien existant autour de l'individu. Plus ce réseau de soutien est développé, plus le fonctionnement personnel s'éloignera des facteurs de handicap, donc de la déficience (intellectuelle) ; et vice versa, plus ce réseau sera pauvre et plus le fonctionnement personnel sera déficient. Le réseau de soutien permet de situer l'individu à l'intérieur d'une dimension écologique de production du handicap. On reconnaît que les systèmes gravitant autour de la personne ont une influence directe sur la notion de handicap. En contrepartie, le réseau de soutien permet le développement des facteurs de protection en regard du retard mental. Il faut dorénavant saisir que le retard mental est un ensemble de facteurs de risque qui peuvent être atténués par la mise en place de facteurs de protection.

Ce lien étroit qui est ainsi créé entre le réseau de soutien (famille, pairs, environnement) et la manifestation de la déficience intellectuelle dans le fonctionnement de ces personnes amène l'ensemble des individus œuvrant auprès de cette clientèle à élargir leurs interventions et à considérer la personne présentant une déficience intellectuelle dans son environnement. En 1994, la FQCRPDI s'engage à considérer la famille et l'environnement social de la personne présentant une déficience intellectuelle et à collaborer activement avec ces milieux. À l'intérieur d'un document précisant les rôles et orientations des Centres de réadaptation en déficience intellectuelle, la FQCRPDI indique qu'elle s'engage à réaliser un « ...virage communautaire dans une perspective écosystémique » (FQCRPDI, 1994, p.4).

La dimension systémique, plus précisément l'aspect relationnel d'un individu avec les autres systèmes qui l'entourent, devient alors une source de sujets de recherche, d'intervention et de planification des services à offrir aux personnes présentant une déficience intellectuelle. Pour nous, il devient pertinent que les intervenants et gestionnaires intègrent cette notion de système et que celle-ci devienne une opportunité professionnelle d'utiliser l'approche systémique dans l'analyse et l'intervention à l'égard des personnes présentant une déficience intellectuelle et, en ce qui concerne notre présente recherche, à l'égard des situations d'hébergement de ces dernières en ressource de type familial.

2.2 Approche systémique en tant que grille d'analyse

La présente recherche s'effectue en utilisant l'approche systémique comme grille d'analyse. Cette approche tire ses origines de la théorie générale des systèmes. Bertalanffy explique qu'un système est un « ...ensemble d'éléments en interaction telle qu'une modification quelconque de l'un d'eux entraîne une modification de tous les autres » (Bertalanffy, 1973, p.27).

L'approche systémique en intervention sociale¹¹ tire ses notions de base de certaines méthodes utilisées au sein des modèles biologiques, écologiques et économiques. Avec la présence de problèmes de plus en plus complexes, la méthode analytique qui parcellise les éléments propres au fonctionnement des individus et des sociétés, semblait confrontée à la diversité des éléments relationnels et interactionnels qui reflètent l'interdépendance de ces individus et sociétés alors que certaines méthodes systémiques appliquées aux modèles biologiques, écologiques et économiques prenaient déjà en compte ces diversités en portant leur regard sur l'ensemble des éléments observés et l'influence qu'ils ont entre eux. Ainsi, l'analogie fut développée au sein des sciences sociales où l'approche systémique « ...s'appuie sur une approche globale des problèmes ou des systèmes que l'on étudie et se concentre sur le jeu des interactions entre leurs éléments » (de Rosnay, 1975, p.11).

L'évolution de la perspective systémique s'est effectuée en regard de deux ordres de cybernétique. À l'intérieur de la théorie des systèmes, la cybernétique étudie les mécanismes de contrôle (règles) basés sur les concepts d'information (circulation des messages verbaux et non verbaux), d'auto-régulation (qui assure la stabilité du système) et du feed-back ou rétroaction (réponse aux entrées d'information, action / réaction suite à ces entrées). La première cybernétique positionne l'intervenant à l'extérieur du système, n'interférant aucunement sur le système qu'il observe. La deuxième cybernétique reconnaît que l'intervenant est partie prenante du processus, il est explicitement inclus dans le système qu'il observe ou dans lequel il intervient. La présente recherche s'inscrit dans la seconde cybernétique.

Les principales caractéristiques d'un système sont : l'ouverture / fermeture, la complexité, la finalité (équifinalité), le traitement (input / output), la totalité, le flux, la

¹¹ Le lecteur doit interpréter l'intervention sociale au sens large, c'est-à-dire au sens « ...des pratiques de consultation répondant aux demandes d'acteurs se trouvant en situation problématique » (Grawitz, 2004, p.237)

régulation (homéostasie), la rétroaction, l'équilibre et l'entropie (Bertrand et Guillemet, 1988 ; Lane, 1992 ; Du Ranquet, 1991).

Plusieurs modèles sont apparus avec le temps : le modèle de la communication (Watzlawick, 1980 ; Jackson, 1981), le modèle expérientiel (Satir, 1971), le modèle stratégique (Haley, 1973 ; de Shazer, 1985), le modèle circulaire (Palazolli, 1994), le modèle structurel (Minuchin, 1979). Dans le cadre de notre recherche, c'est ce dernier modèle qui est utilisé.

Le modèle structurel, en plus de s'inscrire dans les notions systémiques plus larges, précise que sa perspective thérapeutique repose sur les trois axiomes suivants :

« 1. La vie psychologique d'un individu n'est pas entièrement un processus interne. L'individu influence son contexte et est influencé par lui au cours des séquences d'interaction qui se répètent constamment. L'individu qui vit à l'intérieur d'une famille est membre d'un système social auquel il doit s'adapter. Ses actions sont régies par les caractéristiques du système et ces caractéristiques comprennent les effets de ses propres actions passées. L'individu répond à des stress dans d'autres parties du système auquel il s'adapte. Il peut contribuer de façon importante à stresser d'autres membres du système. On peut aborder l'individu en tant que sous-système ou partie du système, mais l'ensemble doit être pris en compte.

2. ...des changements dans une structure familiale contribuent à des changements dans le comportement et les processus psychiques internes des membres de ce système.

3. ...quand un thérapeute travaille avec un patient ou la famille d'un patient, son propre comportement devient partie du contexte. Thérapeute et famille s'affilient pour former un nouveau système, un système thérapeutique – et ce système régit alors le comportement de ses membres. » (Minuchin, 1979, p.25-26).

Ce modèle met l'accent sur la structure, le fonctionnement et le développement de la famille. Les variables retenues afin d'analyser les données de la présente recherche s'inspirent du modèle structurel de la famille développé par Lane (1992) qui, à partir de la théorie structurelle développée par Salvatore Minuchin, a synthétisé à l'intérieur d'un tableau, les différents aspects observés par Minuchin à l'intérieur de l'intervention qu'il déployait auprès des systèmes familiaux. Il s'agit principalement des éléments et des indicateurs qui découlent des composantes de la structure et du fonctionnement et qui apparaissent au tableau 1 (zone grisée) de la page suivante.

Tableau 1
Modèle structurel de la famille ¹²

Composantes	Éléments	Indicateurs
Structure <ul style="list-style-type: none"> - Carte familiale - Sculpture - Génogramme 	Noms des membres de la famille et leurs attributs	Social : ex.: amis, groupe,... Physique : ex.: grand, fort,... Psychologique : ex.: déprimé,... Biologique : ex.: asthme, cancer
	Sous-systèmes	Conjugal : gratifiant, support,... Parental : aimer, guider,... Fraternel : complicité, ...
	<i>Hierarchie</i>	<i>Confusion, clarté,...</i>
	<i>Rôles</i>	<i>Symétrie, complémentarité,...</i>
	<i>Positions</i>	<i>Haute, basse, périphérique, tampon, centrale...</i>
	<i>Frontières</i>	<i>Enchevêtrée, rigide, claire</i>
Fonctionnement	<i>Règles</i>	<i>Explicites et implicites Communicationnelles</i>
	<i>Patterns de fonctionnement</i>	<i>Schémas répétitifs Alliances, coalitions, triangulations</i>
	<i>Croyances (Schémas de fonctionnement et de changement)</i>	<i>Mythes</i>
Développement	Cycles	...de la vie du couple ...de la famille
	Adaptation aux stress	Extra-familiaux Transitions Problèmes particuliers

¹² Tiré de Lane, 1992.

Afin de bien cerner les notions soulevées dans la présente recherche, nous croyons pertinent de définir brièvement les éléments propres aux composantes de la structure et du fonctionnement qui s'inscrivent à l'intérieur du modèle structurel de la famille (DeFrank-Lynch, 1986 ; Madanès, 1991 ; Suissa, 2000 ; Lane, 1992 ; Ausloos, 1995 ; Neuburger, 1995 ; Ferreira, 1981). Nous devons constamment garder à l'esprit qu'un système est un ensemble dynamique lié pour assurer sa survie et possédant sa propre autorégulation. Dans la présente recherche, le système familial est le système de référence.

Comme l'indique le tableau 1, les éléments qualifiant la structure sont : les caractéristiques individuelles des membres, les sous-systèmes, la hiérarchie, les rôles, les positions et les frontières.

Même si les deux premiers éléments de la grille (noms des membres de la famille et attributs, sous-systèmes) ne sont pas retenus en ce qui concerne l'analyse, nous croyons important de les définir brièvement afin de mieux comprendre l'ensemble d'une structure familiale. Les membres de la famille et leurs attributs renvoient à des indicateurs sociaux (membre d'un groupe extérieur à la famille, club particulier, etc.), physiques (taille, capacité physique, etc.), psychologiques (joyeux, triste, etc.) et biologiques (maladie, anomalie, etc.). Quant à lui, un sous-système se définit par un petit groupe au sein du système familial. Les sous-systèmes les plus courants sont : conjugal (si nous retrouvons la présence d'un couple, bien sûr), parental et fraternel. Les sous-systèmes parentaux et fraternels sont considérés existants et ce, même s'ils sont représentés par un seul membre du système familial. Par exemple, au sein d'une famille monoparentale, le parent représente le sous-système parental.

La hiérarchie est une structure de distribution du pouvoir dans le système familial. Dans le système fonctionnel, les adultes détiennent le pouvoir, ils sont les dirigeants du système, puis viennent les enfants, en position inférieure dans la hiérarchie. La hiérarchie est également déterminée par les « ... *différences de statut basées sur l'âge, le contrôle financier et le fait d'être investi d'autorité ou de responsabilité...* » (Madanès, 1991, p.27). La hiérarchie présente à l'intérieur d'un système familial peut être claire si elle respecte la distribution du pouvoir dite fonctionnelle ou elle peut être confuse. Dans ce dernier cas, nous pouvons observer, par exemple, qu'un enfant détient un pouvoir de diriger le système dans les décisions.

Quant aux rôles, nous pouvons les définir comme étant des modèles comportementaux répétés qui permettent aux membres de la famille de remplir leur fonction. Les rôles au sein du système familial peuvent être symétriques ou complémentaires. Nous parlons de

symétrie lorsque un rôle est basé sur l'égalité : lorsque deux membres du système familial partagent le pouvoir et l'autorité. Cependant, un rôle strictement symétrique entre deux membres d'une famille « ...peut produire des conflits et mener à une escalade à cause du danger de concurrence » (Suissa, 2000, p.130). Lorsque nous identifions un rôle comme étant complémentaire, nous retenons l'aspect de la dépendance mutuelle du comportement et des interactions entre deux personnes. Le résultat du comportement complémentaire est régulateur, et ne permet pas le changement. Exemple, plus A est faible, plus B le soutient et plus B le soutient, plus A est faible.

En ce qui concerne les positions, il s'agit du statut plus ou moins formel occupé par chaque membre du système familial (zone généralement occupée au sein de la carte des relations familiales). Différente de la hiérarchie, la position lui est cependant complémentaire. Les principales positions répertoriées au sein de la littérature sont la position haute (zone du pouvoir et des décisions), basse (zone caractérisée par une absence de pouvoir et d'impact sur les décisions), périphérique (zone de désengagement, « satellite »), tampon (zone régulatrice entre deux positions conflictuelles), centrale (zone par où passent toutes les communications formelles et informelles du système familial), coéquipier (partage du pouvoir et des décisions), saboteur (qui est caractérisée par la disqualification d'un membre du système familial vis-à-vis un autre membre), enfant parentifié (enfant assumant une position parentale, habituellement envers sa fratrie) et le bouc émissaire (qui représente le membre de la famille qui suscite l'hostilité des autres).

Finalement, nous identifions les frontières. Il s'agit de modèles transactionnels qui règlent la participation au système familial. Il existe des frontières entre le système familial et d'autres systèmes (social, politique, religieux, autres familles), entre des sous-systèmes dans la famille comme couple-enfant, hommes-femmes, mère-fille, père-fils, etc., et entre chacun des individus de la famille. Les frontières peuvent être claires, c'est-à-dire qu'elles « ... favorisent l'autonomie et non l'indépendance... », et qu'elles assurent le « ...respect du territoire de l'autre, (le) respect de l'intimité de l'autre, (le) respect des différences ». Bref, « ...les rôles de chacun sont clairs et assumés par les bonnes personnes » (Lane, 1992, p.16). Cependant, les frontières peuvent être enchevêtrées. À ce moment, nous observons les caractéristiques suivantes au sein du système familial :

« proximité excessive, surimplication, surprotection, empiètement sur le territoire de l'autre, stress chez l'un affecte profondément l'autre, négation de l'intimité de l'autre, négation des différences, pseudo-harmonie, liens excessifs, refus des conflits, trop de sollicitude,

obligation excessive pour le bien de l'autre, priorité à l'unité conjugale ou familiale au détriment de la liberté individuelle » (Idem).

Par ailleurs, les frontières peuvent être qualifiées de rigides (ou désengagées) si nous observons une distance excessive entre les membres, si l'on valorise plutôt l'indépendance que l'entraide, si il y a peu d'échange verbale, si les membres se sentent peu affectés par les difficultés d'un des leurs. Lane ajoute également les éléments suivants : un « *...isolement réciproque, (la) négligence, (une) loyauté inexistante, (et une priorité accordée) à la liberté individuelle au détriment de l'unité conjugale ou familiale* » (Idem).

Maintenant que nous avons défini succinctement les éléments de la structure, cernons les éléments du fonctionnement. Ici, nous retrouvons les règles, les patterns de fonctionnement et les croyances.

Nous définissons les règles comme étant des normes, stratégies et procédures utilisées pour régler le comportement des individus qui forment un système. Ce sont les lois et ententes qui gouvernent les relations interpersonnelles à l'intérieur du système familial. Les règles peuvent être explicites, c'est-à-dire qu'elles sont clairement établies, dites et parfois même écrites. Des « pénalités » ou des sanctions sont prévues en cas d'infraction. Certaines règles sont implicites : non-dites quoique fortement respectées, elles sont soumises à une interdiction de les discuter (métarègle). Pour Cirillo, ces « procédures » constituent un jeu familial auquel il donne la définition suivante, à savoir qu'il s'agit d'un « *...ensemble de règles constituées au cours du temps et qui structurent l'organisation interne de la famille.* ». Cependant, l'auteur ajoute que ce jeu familial « *... peut devenir (un) jeu dysfonctionnel (dans le sens où il cause une souffrance de degré variable chez un ou plusieurs participants du jeu jusqu'à l'apparition de ce que nous appelons symptômes)* » (Cirillo, 2000, p.28-29).

À ces règles s'ajoutent des règles nommées « communicationnelles ». Ces règles s'expriment selon deux (2) modes, soit la communication digitale qui réfère au langage verbal, au contenu explicite d'un message, et la communication analogique qui réfère au non verbal, au contenant avec lequel est exprimé un message. L'identification des niveaux digitaux et analogiques nous permet d'observer la qualité de la communication au sein du système familial. En effet, il nous est alors possible d'identifier si la communication existante est claire (attente ou demande exprimée de façon précise), directe (message adressé à la bonne personne), ou si cette communication est plutôt confuse (attente ou demande exprimée sous forme d'accusations ou de reproches), indirecte (message transmis par personne interposée).

Ainsi, toute communication contient un message au niveau verbal et un message au niveau non verbal. Dans une communication dite saine, il y a cohérence entre le message verbal et le non verbal. Comparant la communication à une forme de jeu entre les participants, Bateson précise que « ...ce phénomène – le jeu – n'est possible que si les organismes qui s'y livrent sont capables d'un certain degré de métacommunication, c'est-à-dire qu'ils sont capables d'échanger des signaux véhiculant le message : « ceci est un jeu » » (Bateson, 1980, p.249). Or, lorsqu'il y a incohérence entre le niveau verbal et non verbal, accompagnée d'une incapacité de métacommuniquer au sujet de cette incohérence, il apparaît un phénomène de jeu dysfonctionnel (ou pathologique).

Les patterns de fonctionnement se caractérisent par les schèmes répétitifs et les transactions récurrentes (alliance, coalition et triangulation) à l'intérieur d'un milieu familial. Également appelé le cycle d'interaction, le schème répétitif « ...met la structure en évidence au moment de l'action, telle qu'elle traverse les divers aménagements structurels, autant de réactions que de réponses aux diverses motivations comportementales » (DeFranck-Lynch, 1986, p.109). Il s'agit d'une forme de réaction comportementale du système familial, réaction similaire d'une fois à l'autre qui peut être identifiée par l'observation clinique. Pour les tenants de l'approche systémique, ces cycles d'interaction (schèmes répétitifs) sont souvent actualisés lors des séances avec les membres de la famille : ils constituent une reproduction *hic et nunc* de ce qui se déroule généralement au sein de la vie familiale. La figure suivante illustre une représentation d'un schème répétitif.

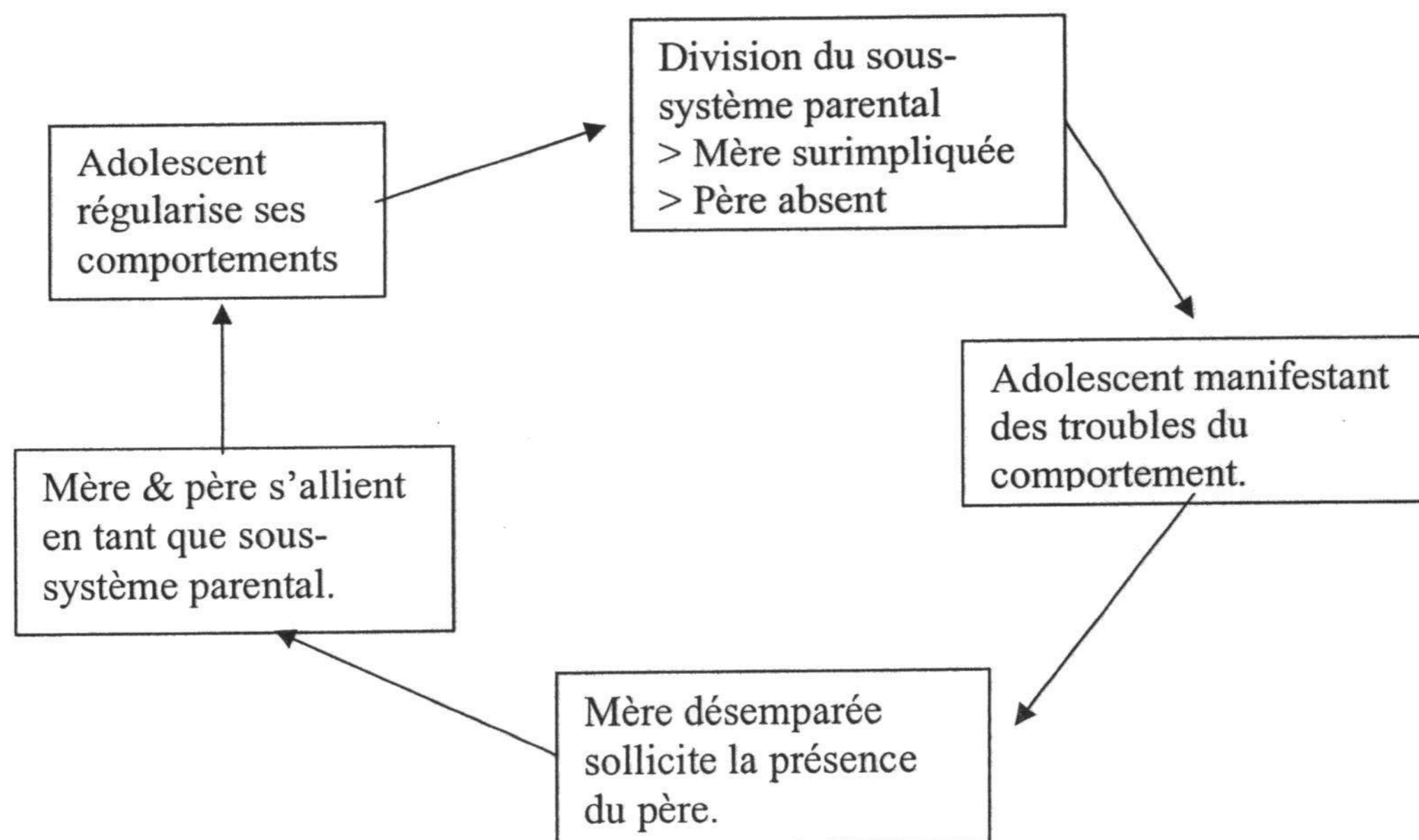


Figure 4 : Représentation d'un schème répétitif (ou cycle d'interaction).

Quant aux transactions récurrentes, qui font également partie des patterns, nous identifions l'alliance, la coalition et la triangulation. L'alliance se caractérise par le fait que deux membres du système familial partagent un intérêt non partagé par un troisième. Les alliances tendent à former des « duos non négatifs ». Par exemple, il peut s'agir d'un père et d'un fils qui adorent le base-ball et qui assistent à des matches, tandis que la mère, qui ne s'intéresse pas à ce jeu, est bien contente de demeurer à la maison ou de se livrer à une autre activité. Une coalition se définit par l'association de deux membres d'une famille dans le but précis d'écarter un troisième de toute interaction : c'est quand une alliance devient une opposition ou un rejet d'une tierce personne. Bien souvent, la coalition transgresse la barrière des générations, c'est-à-dire que parent et enfant peuvent former une coalition pour exclure l'autre parent ; un grand-parent et un enfant peuvent s'associer pour réduire l'un des parents à l'impuissance. Il existe une distinction subtile entre la coalition et la triangulation. En effet, alors que la coalition exclut toujours le même membre du système, la triangulation implique qu'un même membre est utilisé ponctuellement par l'un ou l'autre des deux membres en conflit : il y a un risque évident d'un conflit de loyauté de la part du membre utilisé. Par exemple, deux parents en conflit plus ou moins ouvert tentent, à tour de rôle, d'obtenir le support de l'enfant contre l'autre parent. Illustrons brièvement la distinction entre la coalition et la triangulation :

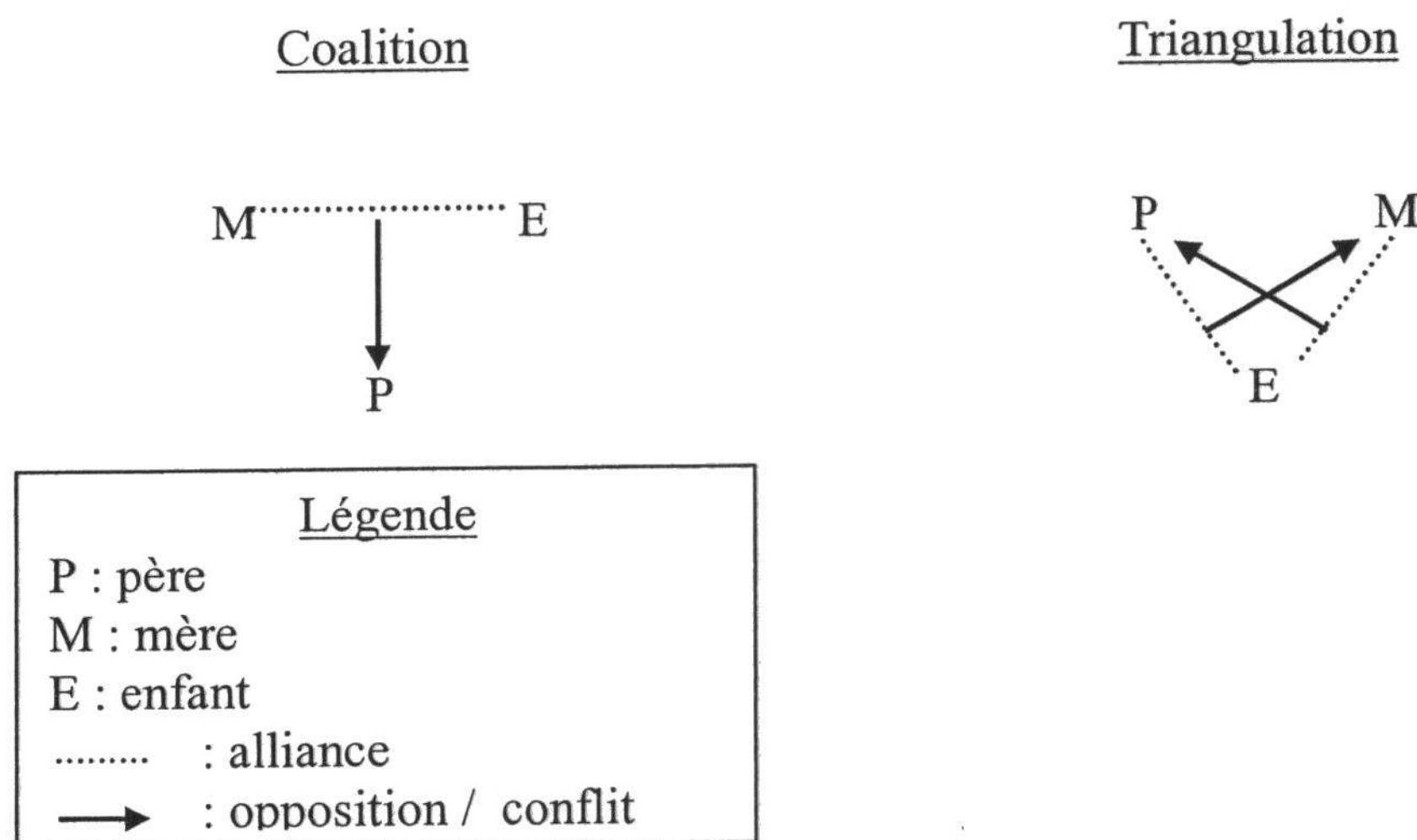


Figure 5 : Exemples d'une coalition et d'une triangulation.

Enfin, le dernier élément à définir en regard de la composante du fonctionnement est ce qui constitue un vaste réservoir servant à construire l'image et les présupposés qui sont présents à l'intérieur de tout système familial : les croyances. Une croyance peut être définie comme un ensemble de valeurs sur lesquelles un système familial base son fonctionnement. L'ensemble des croyances véhiculées (explicitement et implicitement) s'articule, entre autres, à partir de ce que nous nommons les mythes familiaux. Neuburger indique qu'un mythe représente :

«...un ensemble de croyances sur les qualités supposées du groupe, une sorte de saga plus ou moins développée (...) De ces croyances découlent des règles de comportement concernant les membres du groupe, le type de relations qu'ils doivent établir entre eux, mais également le type de relations qu'il est attendu que chacun d'eux établisse avec le monde extérieur » (Neuburger, 1995, p.32).

Pour sa part, Ferreira précise au sujet du mythe que :

« ...La notion de mythe familial se rapporte à un certain nombre de croyances assez bien systématisées, partagées par tous les membres de la famille, concernant leurs rôles mutuels dans la famille et la nature de leur relation. Ces mythes familiaux contiennent de nombreuses règles masquées de la relation, règles qui demeurent dissimulées, sous la gangue triviale des routines et des clichés familiaux. Certains de ces mythes, comme on le voit à ce qu'ils opèrent en douceur, sont si bien intégrés à la vie quotidienne qu'ils finissent par faire partie intégrante du contexte perceptif dans lequel les membres de la famille mènent leur vie commune. (...) ces croyances organisées – au nom desquelles la famille instaure, maintient et justifie de nombreux modèles interactionnels – sont partagées et soutenues par tous les membres de la famille, comme autant de vérités dernières échappant à toute critique ou remise en question » (Ferreira, 1981, p.85).

Un mythe se révèle également par l'identification des attributs personnels ou encore des qualités relatives au fonctionnement que le système familial veut laisser paraître face aux systèmes environnants. Ces croyances sont acceptées et reconnues par tous les membres constituant le milieu familial. Suissa (2000) précise qu'un mythe familial est « *une image que la famille a d'elle-même et qu'elle désire projeter socialement à l'extérieur* » (p.138).

Les croyances peuvent également s'observer à travers le rituel, c'est-à-dire à partir « *...d'une action ou d'une série d'actions, auxquelles tous les membres de la famille sont tenus de participer...* » (Palazolli, Boscolo, Cecchin et Prata, 1994, p.88) et qui combine « *des*

éléments symboliques et concrets » (Watzlawick, 1980, p.160). De plus, en regard du rituel familial (et des routines), Haugland indique son utilité en précisant que :

« ...les familles ont tendance à maintenir l'établissement de patterns comportementaux face aux changements et à l'adversité (...) Les rituels familiaux incluent des traditions développées pour célébrer des occasions définies culturellement aussi bien que des traditions familiales idiosyncrasiques et des anniversaires. Les rituels familiaux incluent également des patterns d'interaction quotidiens comme les rituels rattachés aux repas et aux heures de coucher/lever. La différence entre une routine et un rituel réside dans la référence aux sens symboliques et affectifs rattachés aux rituels par contraste aux sens plus pragmatiques et instrumentaux des éléments de routines. (...) Les routines et rituels quotidiens sont d'une grande importance (...) parce qu'ils fournissent stabilité, structure et prédictibilité à la vie de tous les jours. (...) Les rituels familiaux renforcent également l'identité familiale en établissant les rôles, l'identité et l'appartenance aux membres de la famille... » [traduction libre] (Haugland, 2005, p.226).

Voilà qui conclut les définitions théoriques du modèle structurel de la famille, spécifiquement les éléments et indicateurs de la structure et du fonctionnement de la famille. En ce qui concerne les éléments et indicateurs propres au développement, l'appendice F dresse brièvement les définitions de l'ensemble du modèle, incluant évidemment la dimension du développement. Nous devons comprendre qu'il ne s'agit pas d'une grille statique en ce qui concerne son application mais plutôt d'une représentation dynamique d'un système familial. Lorsque les membres d'une famille entrent en relation, l'observation de ce qui se passe devant nous (échanges verbaux et non verbaux) laisse émerger des caractéristiques étant spécifiques au système familial. Les éléments du modèle structurel de la famille ne se révèlent pas de manière isolée à l'observateur mais tissent d'étroits liens avec l'ensemble des composantes : ils manifestent une interdépendance entre eux. Ainsi le chercheur peut par l'observation d'une séquence précise des échanges relationnels, déterminer sous forme d'hypothèse (qu'il devra vérifier par la suite) quels sont les éléments (et indicateurs) de la grille qui sont concernés par cette séquence. En bref, une seule séquence rigoureusement identifiée peut mettre en lumière un ou plusieurs éléments de la grille du modèle structurel de la famille.

Maintenant que nous avons défini l'approche systémique en regard d'une grille d'analyse spécifique, nous décrirons son utilité en tant que mode d'intervention.

2.3 Approche systémique en tant que mode d'intervention

Considérant les nombreux acteurs qui gravitent autour des situations d'hébergement en ressource de type familial (nous pensons ici à la personne nécessitant un hébergement, la famille d'origine de cette personne, les responsables de la ressource de type familial et, par extension, les intervenants sociaux impliqués, les gestionnaires des services et des ressources de type familial), il est utile d'inscrire la problématique et l'intervention dans un cadre qui tient compte de toutes ces personnes et de leurs interactions. Minuchin précise : « *Quand une famille absorbe un nouveau membre, ce nouveau membre doit s'adapter aux règles du système et l'ancien système doit se modifier pour inclure le nouveau membre. Il y a une tendance à maintenir les patterns anciens* » (Minuchin, 1979, p.81). Pour nous, l'approche systémique comme mode d'intervention représente le modèle qui répond le mieux à la problématique à laquelle s'adresse cette recherche. Il s'agit d'une approche centrée sur les aspects comportementaux des individus qui exige que l'intervenant soit actif dans le processus d'intervention (Villeneuve & Toharia, 1997).

Tel que précisé dans le chapitre concernant l'approche systémique en tant que grille d'analyse, il existe plusieurs modèles reliés à cette approche (communication, stratégique, circulaire, autres). Cependant, nous sommes d'avis que le modèle structurel demeure pertinent, voire le plus pertinent, dans le cadre de notre présente recherche. En effet, tous les modèles ont en commun de percevoir la famille comme une structure (Haley, 1973 ; Jackson, 1981 ; Satir, 1971, autres). Cependant, seul le modèle structurel met l'accent sur la structure de la famille de manière exclusive. En conséquence, l'intervention qui en découle vise directement la modification, le changement et l'adaptation des individus les uns par rapport aux autres à l'intérieur d'une négociation dirigée par l'intervenant (Minuchin, 1979).

L'intervenant qui adopte le modèle structurel « ... *fonctionne souvent comme un constructeur de frontières* » (Ibid., p. 72) en agissant directement sur le fonctionnement de la famille.

Par ailleurs, la prise en considération des règles de fonctionnement familial offre une piste d'intervention privilégiée en regard des possibilités de changement et d'adaptation des systèmes en présence (personne hébergée, famille d'origine et ressource de type familial). Pour Satir « *Les règles sont une partie très réelle de la structure de la famille et de son fonctionnement. Si on peut changer les règles, alors le fonctionnement de la famille peut changer* » (Satir, 1980, p.124).

De plus, certains auteurs soulignent l'importance d'identifier les séquences interactionnelles au sein du système familial afin de faciliter l'élaboration d'une hypothèse systémique qui tient compte de l'ensemble de la structure et du fonctionnement de la famille. Ainsi, Pauzé, comparant ce vaste champ d'interactions à un « jeu » entre les membres du système visé, indique que :

« ...l'hypothèse systémique a trait à la nature des interactions entre les individus et / ou sous-systèmes impliqués dans une même problématique. Elle s'intéresse plus spécifiquement aux règles qui régissent le jeu interactionnel et aux différents enjeux tant des individus que des sous-systèmes interpellés par la situation » (Pauzé et Roy, 1989, p.136).

Nous venons ici d'exposer globalement l'approche systémique, particulièrement le modèle structurel de la famille. À cet égard, comme nous l'avons vu, Lane (1992) propose des composantes, des éléments et des indicateurs afin de catégoriser ce modèle. De cette catégorisation, les composantes que sont la structure et le fonctionnement sont centrales pour notre recherche, plus spécifiquement du point de vue d'un aspect particulier des dynamiques familiales, celui de l'isomorphisme. Cette notion et son importance dans la présente recherche sont explicitées dans la prochaine section.

2.4 Isomorphisme

Le concept d'isomorphisme fut introduit par le chimiste allemand Eilhard Mitscherlich vers 1820. Il indique qu'il y a isomorphisme lorsque deux ou plusieurs structures possèdent les mêmes formules chimiques.

Au début du siècle, le concept est repris par une autre science : les mathématiques. En ce qui a trait aux mathématiques, un isomorphisme entre deux systèmes nécessite une correspondance un à un entre les éléments. En fait, chaque élément d'un système correspond à un et seulement un élément de l'autre système, et vice versa.

Cependant, en ce qui concerne l'école de psychologie gestaltiste qui a adapté ce concept à son cadre théorique, « ...la correspondance un à un entre les éléments n'est pas requise; mais la similitude entre les structures est requise » [traduction libre] (Luchins et Luchins, 1999, p.208).

Au milieu du vingtième siècle, Bertalanffy définit l'isomorphisme comme une similarité structurale entre différents systèmes.

Pour sa part, Madeleine Grawitz écrit que l'isomorphisme constitue une :

« Théorie qui prône la correspondance universelle entre le physique et le psychisme mais diffère du vitalisme et du physicisme et se rattache aux concepts fondamentaux de la Gestalt théorie. Invoqué par des biologistes (Goldsstein, Von Bertalanffy) intéressés par les notions de structure et de forme, l'isomorphisme décrit non seulement l'analogie, mais la correspondance entre structures biologiques et structures psychologiques... » (Grawitz, 2004, p.241).

Finalement, Bertrand et Guillemet définissent l'isomorphisme comme « ...une qualité que possèdent deux ou plusieurs systèmes lorsqu'ils ont des propriétés communes et semblables. On parle donc d'isomorphisme quand on trouve les même formes, les mêmes structures et les mêmes opérations dans deux ou plusieurs systèmes » (Bertrand et Guillemet, 1988, p.54).

Par leurs recherches concernant la supervision systémique, Cantwell et Holmes ont démontré la présence d'isomorphismes dans les rapports entre le superviseur et le supervisé. Ils indiquent que : « ...l'expertise du superviseur consiste en la création d'un environnement d'apprentissage et de collaboration où la sensibilité humaine du superviseur, son histoire de vie et son parcours professionnel deviennent souvent une part du processus » [traduction libre] (Cantwell et Holmes, 1995, p.38). Les auteurs démontrent qu'un individu, ici le superviseur, crée et maintient une structure et un fonctionnement issus de ce qu'il est (et a été) pour déterminer en quelque sorte le processus dans lequel s'inscrit la supervision. Le superviseur construit une structure et un fonctionnement par reproduction, par isomorphisme.

Par ailleurs, Behan évoque que le phénomène d'isomorphisme existe dans les relations propres au cadre de la supervision. En effet, la présence de ce phénomène influence la façon de faire et de voir la supervision et la thérapie sur laquelle porte la supervision. L'isomorphisme peut limiter les possibilités d'élargir la compréhension d'une situation car il peut implicitement imposer un cadre d'analyse et de fonctionnement rigide, d'où l'importance de l'identifier. À cet égard, l'auteur écrit que :

« Le concept d'isomorphisme en supervision, c'est-à-dire que notre approche de la supervision est tributaire au paradigme par lequel nous pensons ce que doit être la thérapie et qui prend ainsi une forme similaire à la thérapie que nous pratiquons, est courant depuis longtemps dans le champ de la thérapie familiale. Idéalement, se coller à une vision du monde donne aux praticiens un cadre d'intelligibilité, une façon de donner un sens à toute information qui

leur parvient. Cette vision invite également à un certain degré de rigueur qui les encourage à ne pas se lancer dans un millier de directions théoriques. Mais comment pouvons-nous éviter de faire de ce cadre une réalité qui peut devenir une autre grande théorie qui explique tout? » [traduction libre] (Behan, 2003, p.33).

Ainsi, l'identification d'isomorphismes peut également révéler une tendance à la rigidité par des reproductions similaires en regard des comportements individuels. C'est ici que, en lien avec la présente recherche, l'intervention peut favoriser une souplesse en permettant de modifier des séquences relationnelles répétitives qui limitent le développement et l'intégration des personnes hébergées.

En étudiant l'isomorphisme, nous tentons de saisir les éléments de reproduction qui pourraient entraîner des difficultés relationnelles au sein des ressources de type familial lors de l'hébergement d'une personne qui présente une déficience intellectuelle. Par la suite, nous sommes en mesure d'agir sur ces éléments afin de mieux comprendre ce qui se produit et ainsi, induire un changement visant à favoriser l'intégration de la personne qui présente une déficience intellectuelle.

Ritz et Lalive-Aubert ont soumis un postulat à l'effet que « *...les difficultés communicationnelles entre soignants et les incohérences qui en résultent ne surviennent pas aléatoirement, mais reproduisent les impasses de la famille d'origine du patient.* » (Ritz et Lalive-Aubert, 1994, p.25). Ainsi, ces auteurs soumettaient l'hypothèse que les difficultés relevées en regard de la communication au sein de l'équipe d'intervenants ne représentaient qu'une reproduction des « patterns » rencontrés au sein des familles d'origine des patients : les soignants se laissaient entraîner dans les séquences d'interactions initiées par leurs patients.

Dans la même lignée que celles privilégiées par Salvador Minuchin, les observations de Ritz et Lalive-Aubert furent orientées vers les éléments du modèle structurel. Ainsi, pour dénouer l'impasse, l'observation systématique des séquences interactionnelles dans un cadre systémique fut d'une grande pertinence et permit de mettre en évidence ces interactions répétitives néfastes au traitement du patient.

À l'intérieur du concept d'isomorphisme, il est reconnu que la personne tente de reproduire automatiquement les séquences interactives qu'elle connaît bien et ce, par habitude et sécurité. Donc, pour éviter la reproduction de séquences interactionnelles limitant

l'intégration de la personne dans un groupe, il faut « ...faire autrement que la famille » (Ibid., p.32).

Nicole Lernout, à travers une étude de cas, relève la présence du phénomène d'isomorphisme lors d'un placement institutionnel. Elle soumet l'idée suivante :

« ...quand des systèmes relationnels complexes entrent en contact, ils tendent à développer des modalités de fonctionnement similaires, de façon à pouvoir dire qu'à un moment donné de leur rencontre ils arrivent à une condition d'« isomorphisme » qui tend à la « collusion » » (Lernout, 2005, p.199).

Bref, cette chercheuse explique le phénomène d'isomorphisme de la manière suivante : *« La notion d'isomorphisme vient de la constatation qu'un individu tend à reconstruire autour de lui une constellation relationnelle qui reste invariable même quand on le change de milieu »* (Ibid., p.198). C'est en nous inspirant de ce qui précède que nous définissons l'isomorphisme. Donc, la présente recherche s'articule autour de la notion définie par Lernout du phénomène d'isomorphisme ; plus particulièrement autour d'éléments issus de la dynamique relationnelle qui se reproduisent d'un système familial à un autre.

Constitué des mots « iso » (isos) signifiant « égal » et « morphisme » (morphê) signifiant « forme », le terme isomorphisme désigne, tout au long de l'actuelle recherche, la reproduction par la personne hébergée, d'éléments de la structure et du fonctionnement issus de sa famille d'origine et ce, au sein de la ressource de type familial. Ainsi, si ces éléments induits par la personne hébergée à l'intérieur de la ressource de type familial adoptent les mêmes séquences (formes) que ceux présents au sein de la famille d'origine, nous pourrions conclure en l'existence d'isomorphismes.

Chapitre 3 : La méthodologie

Le présent chapitre souligne la méthodologie qui structure la recherche. Nous décrivons le type de recherche dans lequel s'inscrivent nos travaux, la population à l'étude, la composition de notre échantillon, la démarche de réalisation, la méthode utilisée pour la collecte des données, la méthode retenue pour l'analyse des données recueillies et les limites que présente cette recherche dans son ensemble.

3.1 Type de recherche

La présente recherche constitue une recherche appliquée de nature qualitative dans le sens qu'elle vise la compréhension d'un phénomène que nous cherchons à cerner et qui sous-tend les comportements des gens au sein de dynamiques relationnelles. Elle ne vise pas la généralisation des résultats étant donné que nous utilisons un petit échantillon (non représentatif) mais elle pourrait amener de nouvelles connaissances qui modifieraient les pratiques professionnelles.

Le raisonnement déductif et le paradigme holistique influencent grandement la présente recherche. Nous cherchons à observer la reproduction d'un modèle structurel de la famille et ce, d'un système familial à une autre système familial. Nous croyons, en conséquence, que les structures sont antérieures aux individus et que les comportements de ces derniers sont le résultat de ces structures.

3.2 Population

La population visée par la présente recherche est constituée de différents acteurs impliqués dans le processus d'hébergement en ressource de type familial en Abitibi-Témiscamingue.

Il s'agit en fait de personnes déficientes intellectuelles hébergées en ressource de type familial dans le cadre de la Loi sur les services de Santé et les Services Sociaux (L.R.Q., c. S-4.2).

Nous retrouvons également les familles d'origine de ces personnes hébergées. Ce sont les mères, pères, frères, sœurs et autres personnes avec qui les personnes hébergées ont des liens généalogiques.

Puis, il y a les ressources de type familial. Ces milieux de vie sont composés d'un responsable, de sa ou son conjoint lorsque présent (co-responsable ou non) et des autres individus demeurant sous ce toit : il peut s'agir des enfants ou des parents des responsables des ressources de type familial ou des autres personnes hébergées. Ces ressources de type familial détiennent une entente contractuelle avec le Centre de réadaptation en déficience

intellectuelle (CRDI) Clair Foyer inc., établissement désigné à cette fin par l'Agence de la santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (ASSSAT).

L'ensemble de la clientèle qui présente une déficience intellectuelle desservie par le CRDI Clair Foyer (région de l'Abitibi-Témiscamingue) et qui est hébergée en ressource de type familial au 31 mars 2005 se compose de 211 individus : 38 enfants et 173 adultes.

3.3 Échantillon

Notre échantillon se compose trois (3) situations d'hébergement de personnes déficientes intellectuelles, un homme et deux femmes.

Les critères de sélection retenus quant aux choix des sujets de recherche étaient :

- ❑ Adulte (18 ans et plus) ;
- ❑ Capacité de s'exprimer verbalement ;
- ❑ Hébergée au sein de la même ressource de type familial depuis au moins un an ;
- ❑ Liens maintenus avec sa famille d'origine.

Les liens maintenus par ces trois personnes hébergées avec leur famille d'origine varient d'une situation à l'autre. Généralement, ces personnes déficientes intellectuelles hébergées en ressource de type familial ont des contacts téléphoniques allant de hebdomadaires à mensuels. De plus, ces personnes visitent leur famille d'origine à une fréquence allant d'une fois aux deux semaines à trois ou quatre fois par année pour des séjours variant de deux à dix jours.

Ainsi, l'échantillon se compose de trois familles d'origine ainsi que de trois ressources de type familial. Chaque personne hébergée fait partie de deux entrevues : une avec sa famille d'origine, une avec la ressource de type familial qui l'héberge. Par conséquent, aucune entrevue individuelle n'est réalisée dans le cadre de notre recherche.

3.4 Démarche

Notre démarche scientifique a reçu l'approbation du Comité d'éthique à la recherche de l'Université du Québec en Outaouais en mars 2006. Pour nous, cette recherche présente peu de risques à l'égard des participants : nous souhaitons observer et noter les interactions; nous ne souhaitons pas modifier ou changer quoi que ce soit à l'intérieur de la dynamique relationnelle des familles qui sont reçues en entrevue. Cependant, il est évident que parler et discuter des façons d'être et de « faire ensemble » peut susciter des émotions et des réactions qui demeurent, à notre avis, essentielles à la réalisation des objectifs de la présente recherche. Toutes les données nominatives permettant d'identifier les participants ont été modifiées ou

éliminées afin de conserver l'anonymat des informations recueillies. Tous les noms ont été changés pour des noms fictifs. Tous les enregistrements vidéo sont conservés sous clé pour une durée de trois ans puis détruits par la suite. En ce qui concerne le matériel écrit (notes, verbatim, transcriptions, autres), celui-ci est conservé pour une période de cinq ans puis détruit. Un formulaire de consentement fut signé par chacun des participants à la recherche (appendice G).

Après l'obtention de l'autorisation écrite du CRDI Clair Foyer (Directrice de l'administration des programmes), une rencontre de clarification avec l'équipe d'intervenants de la sous-région de Val-d'Or a eu lieu afin de procéder à l'identification des personnes hébergées correspondant aux critères de sélection. Dans le but de favoriser l'objectivité, nous avons adopté la démarche explicitée ci-après. La sous-région de Val-d'Or comptait cinquante ressources de type familial et l'auteur de la présente recherche effectuait le suivi professionnel auprès de la moitié d'entre elles (l'autre moitié étant assumée par un deuxième intervenant). Seules les personnes hébergées dans les ressources de type familial dont le suivi professionnel relève de l'autre intervenant que l'auteur de la présente recherche ont été retenues aux fins de la recherche. De plus, toutes les familles d'origine connues par l'auteur de la recherche ont également été exclues de l'échantillon.

Par ailleurs, le formulaire de consentement fut remis aux intervenants responsables des personnes hébergées retenues afin que ceux-ci puissent approcher les familles d'origine et les personnes présentant une déficience intellectuelle concernées et obtenir leur consentement à participer à la recherche. Ce formulaire fut également remis au deuxième intervenant responsable du suivi professionnel de la ressource de type familial et ce, pour les mêmes motifs. Bien entendu, nous sommes demeurés disponibles à répondre à tout questionnement et même à nous déplacer au besoin dans le but de rencontrer les participants retenus pour la recherche et ce, à leur demande.

3.5 Méthode de collecte des données

La collecte des données s'est effectuée par des entrevues semi-dirigées comprenant des observations méthodiques directes. Le type d'observation fut désengagé : la présente recherche ayant comme objectif d'observer les systèmes familiaux et non pas de faciliter ou de provoquer des changements thérapeutiques.

Les entrevues semi-dirigées (thèmes et sujets décidés à l'avance dans un questionnaire de type « aide-mémoire ») ont été réalisées avec les familles d'origine avec la participation de

la personne hébergée : ces personnes se sont exprimées en fonction de questions ouvertes. Nous avons suscité l'interaction entre les membres du système en présence. L'observation des interactions effectuées durant les entrevues et lors du visionnement du vidéo des entrevues a complété la collecte. Dans un autre temps, les ressources de type familial ont participé également, avec la personne hébergée, à des entrevues semi-dirigées : la procédure utilisée fut la même que celle utilisée avec les familles d'origine.

Le questionnaire d'entrevue, essentiellement un aide-mémoire servant à structurer les échanges autour de thèmes précis, est présenté à l'appendice H (famille d'origine) et I (ressource de type familial). Les réponses verbales, transcrites dans un traitement de texte (Word), et les observations sont regroupées à l'intérieur des catégories de la grille proposée par Lane (1992), reproduite au tableau 1 (page 19 du présent document).

Toutes les entrevues ont été enregistrées sur vidéo (avec l'accord écrit des participants) afin de conserver les données ayant trait aux discours et aux comportements des membres du système en présence. Cette méthode est fortement soutenue par Minuchin et al. (2000) :

« Comme les professionnels se focalisent souvent sur la pathologie, nous utilisons des bandes vidéo pour montrer des signes de force et de ressources d'une famille. Et comme les travailleurs sociaux ont l'habitude d'écouter le contenu, nous trouvons la vidéo utile pour attirer leur attention sur les séquences non verbales si caractéristiques du fonctionnement familial : qui mène la discussion, qui reconforte les autres, qui fait dévier une dispute, comment le langage corporel transmet les messages et ainsi de suite » (p.117).

Un journal de bord et des notes analytiques rédigés après les entrevues et lors du visionnement des vidéos ont complété la collecte de données.

En regard des compétences requises en vue de réaliser les entrevues familiales, il est pertinent et nécessaire de souligner ce qui suit.

Tout d'abord, une partie de notre formation universitaire (Baccalauréat en service social, Université Laval) fut consacrée à l'apprentissage et à l'approfondissement de l'approche systémique et ce, à travers les cours théoriques mais également les travaux pratiques et les stages.

Puis entre 1992 et 1997, nous avons suivi le programme avancé de formation sur l'approche systémique offert par l'Équipe Pro-Sys inc. La description de cette formation apparaît à l'appendice J.

Depuis, nous utilisons l'approche systémique dans les différentes situations problématiques qui surviennent dans le cadre de nos fonctions professionnelles. Nous

continuons d'effectuer des lectures (livres et revues spécialisées) touchant l'approche systémique.

3.6 Méthode d'analyse des données

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons utilisé l'analyse de contenu. Il s'agit « ...d'une méthode qui consiste à classer ou à codifier les divers éléments d'un message dans des catégories afin de mieux en faire apparaître le sens » (Nadeau cité dans Mayer et al., 2000, p.161). Nous avons effectué également une analyse du processus, laquelle a porté sur le comportement des membres de la famille dans leurs interactions durant les entrevues : les observations effectuées en regard de ces échanges relationnelles furent soigneusement notées, particulièrement lors du visionnement des vidéos et ajoutées à la transcription du contenu verbal.

Lors de l'analyse des entrevues, l'attention a porté à la fois sur ce qui est dit lors des échanges verbaux et sur ce qui est fait ou exprimé non verbalement (messages non verbaux), que ce soit dans les entrevues avec les familles d'origine ou lors des entrevues avec les ressources de type familial. En fait, le contenu des entrevues fut transcrit sur deux (2) colonnes : la colonne de gauche précise le contenu verbal alors que la colonne de droite indique le contenu non verbal qui y est associé.

Que ce soit en regard du contenu ou du processus, les données recueillies furent soumises à un modèle, soit le modèle structurel de la famille.

Des auteurs comme Belpaire (1997) parlent de pattern séquentiel dans le sens d'une structure d'interaction qui se répète toujours selon le même modèle et qui fait en sorte qu'un observateur « initié » puisse rapidement l'identifier et le schématiser. Pour sa part, Minuchin (1979) précise que la répétition d'actes qui sont semblables représente un pattern transactionnel et que la famille « ...est un système qui fonctionne selon des patterns transactionnels. La répétition des transactions établit des patterns de comment, quand et avec qui on entre en relation... » (Minuchin, 1979, p.67).

Ainsi chaque séquence observée qui reflète un ou des éléments de notre contexte théorique (grille du modèle structurel de la famille) est circonscrite (notée) de manière rigoureuse. Ces données sont donc organisées par une codification et une catégorisation déductive, c'est-à-dire dérivée d'une théorie existante ; ici, le modèle structurel de la famille. Ces catégories correspondent au tableau 1 (p. 19) proposé par Lane (1992), que l'on retrouve à la section « Approche systémique en tant que grille d'analyse ».

Pour nous, la dynamique familiale s'observe par la présence de séquences interactionnelles rigides et répétitives qui visent à maintenir l'homéostasie familiale. L'observation de ces séquences nous conduit à identifier des répétitions relationnelles nous permettant de qualifier les éléments qui composent la structure et le fonctionnement du système familial. Par exemple, lors d'une entrevue familiale, si un membre du système est constamment interrompu lorsqu'il veut prendre la parole, nous pouvons croire en l'existence d'une règle de la communication qui empêche cet individu de prendre spontanément la parole. Cependant, si la même situation ne se produit qu'une seule fois, nous ne pouvons conclure à ce qui précède étant donné qu'il ne s'agit pas d'une séquence rigide et répétitive.

En fait, nous cherchons à comparer les deux milieux où la personne qui présente une déficience intellectuelle interagit, c'est-à-dire sa famille d'origine et sa ressource de type familial. C'est en procédant à ces comparaisons en regard des éléments contenus à la grille d'analyse de Lane présents au sein de ces dyades que nous pouvons observer l'existence ou non d'isomorphismes.

3.7 Limites de la recherche

Les principales limites de la présente recherche concernent les résultats. En effet, ceux-ci ne peuvent pas être généralisés pour différents motifs. Tout d'abord, l'échantillon choisi est non-représentatif dû à sa petite taille et au fait qu'il n'est pas choisi de façon aléatoire mais en fonction du besoin de la recherche. Puis, aucune distinction n'est réalisée en regard du sexe de l'échantillon, de l'origine culturelle des participants, de la composition familiale, de la forme familiale (présence des deux parents biologiques, monoparentale, reconstituée, etc.) et autres variables socio-économiques. Les limites territoriales sont également à considérer : l'échantillon est exclusivement choisi au sein de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, plus précisément à Val-d'Or.

Par ailleurs, les données observées et présentées révèlent une lecture sur une période déterminée dans le temps et dans un espace autre que le milieu de vie quotidienne. En effet, quoique les questions soumises aux participants des entrevues concernent l'ensemble du processus d'hébergement, c'est-à-dire de l'entrée de la personne qui présente une déficience intellectuelle en ressource de type familial à aujourd'hui, les observations spécifiques à la dimension relationnelle se réalisent dans un contexte d'entrevue que nous pouvons qualifier de type « laboratoire » : salle d'entrevue où les participants font tous face à une caméra et où le chercheur utilise une grille d'entrevue de type « aide-mémoire » qui lui permet de diriger

globalement les questionnements. En ce sens, il est possible qu'une partie de la spontanéité des interactions en soit affectée. Par ailleurs, il est à noter que les systèmes familiaux ont été soumis à l'observation *hic et nunc*. Donc, les interactions notées en regard de la dimension relationnelle (non verbal) sont celles qui se sont déroulées sous nos yeux ; lesquelles ont pu évoluer dans le temps.

Finalement, il est essentiel de souligner que les dimensions psychologiques et surtout relationnelles sont davantage sollicitées dans le cadre de notre recherche que les aspects socio-économiques et culturels. Nous avons choisi d'étudier des éléments référant davantage à la dimension microsociale que macrosociale.

Deuxième partie : Les résultats de la recherche

Préalablement à la présentation des résultats, nous considérons essentiel d'élaborer quelques précisions à l'égard de la structure que nous utiliserons dans les chapitres quatre (4), cinq (5) et six (6).

Nous avons choisi d'utiliser la structure suivante en vue de faciliter la lecture et la compréhension des résultats de la présente recherche. Tout d'abord, chacun des chapitres quatre (4), cinq (5) et six (6) débute par l'identification de la personne (qui présente une déficience intellectuelle) concernée par la dyade d'entrevues et les membres des systèmes impliqués au sein de ces entrevues : un tableau indique les personnes qui ont participé aux deux (2) entrevues, celles présentes uniquement à l'entrevue avec le système familial d'origine et, celles présentes à l'entrevue avec les membres de la ressources de type familial. Quelques données de base sont ensuite exposées.

Après cette courte introduction, nous présentons les éléments observés dans les deux systèmes concernés (famille d'origine et ressource de type familial) sous forme de tableau afin d'en faciliter une compréhension globale. Les éléments (et indicateurs) pour lesquels nous observons un isomorphisme sont identifiés par un « X »; certains de ces éléments sont reliés par une flèche pointillée (<---->), formant ainsi une dyade (chapitre 4 et 6). La décision de regrouper ces éléments provient de la constatation que ceux-ci s'inscrivent au sein de la dynamique familiale de manière étroitement liée, de façon interdépendante, et que l'analyse isolée plutôt que concomitante n'aurait pas fait surgir la richesse et la complémentarité des aspects relationnels qui y sont associés. Par ailleurs, nous réaffirmons ce qui a été mentionné au chapitre deux (cadre théorique) à l'effet que l'ensemble des éléments contenus à l'intérieur de notre grille d'analyse constituent une représentation dynamique (et non statique) d'un système familial. Les éléments (et indicateurs) pour lesquels nous observons une dissimilitude sont indiquées par un « Y » ombragé.

Si pour un élément (ou indicateur) nous ne repérons pas de séquence relationnelle répétitive de manière évidente, la case appropriée demeure vierge. Cette absence de séquence relationnelle répétitive dans un élément (ou indicateur) est due à deux (2) possibilités : soit que l'entrevue réalisée n'a pas fourni l'opportunité à certaines séquences relationnelles répétitives de se manifester, soit que le système familial présente des comportements spontanés à l'égard de cet élément (indicateur), reflétant une souplesse et une flexibilité.

Par la suite, nous faisons connaître les résultats obtenus en regard de la personne présentant une déficience intellectuelle identifiée dans le chapitre. Nous présentons en premier lieu les isomorphismes identifiés, c'est-à-dire les reproductions par la personne hébergée des séquences relationnelles répétitives issues de sa famille d'origine et ce, au sein de la ressource de type familial. Rappelons brièvement que le concept de reproduction prend pour nous le sens suivant : il s'agit du maintien des rapports (interactions, relations) familiaux à l'intérieur d'un autre contexte, ici, une autre famille (ressource de type familial). Le maintien de ces rapports s'exprime sous forme d'isomorphismes à l'intérieur des éléments qui caractérisent la structure et le fonctionnement d'un système familial.

Suite à la présentation des isomorphismes, nous exposons les dissimilarités. Il s'agit de séquences relationnelles rigides et répétitives qui, au lieu de manifester une forme isomorphique, laissent émerger une structure ou un fonctionnement différent voire opposé entre le système de la famille d'origine et le système de la ressource de type familial.

Finalement, nous proposons une discussion en ce qui concerne les résultats présentés à l'intérieur du chapitre, c'est-à-dire les résultats spécifiques à la personne qui présente une déficience intellectuelle concernée par la dyade d'entrevues analysée. Il est à noter que la discussion qui a trait à l'ensemble des résultats de la recherche est quant à elle présentée au chapitre sept (7).

Donc, nous exposons les résultats des entrevues avec Alice Hébert au chapitre quatre (4), les résultats de entrevues avec Ginette Grenier au chapitre cinq (5) et ceux obtenus à l'intérieur des entrevues avec Mathieu Lévesque au chapitre six (6).

Finalement, le lecteur comprendra que tous les noms que nous retrouvons à l'intérieur des prochains chapitres ont été changés et ce, par souci de confidentialité envers les participants mais également envers les professionnels auxquels nous référons durant les entrevues réalisées. Seul le nom des établissements et services a été conservé.

Chapitre 4 : Les résultats – Alice Hébert

Entrevues avec Alice Hébert

Membres des systèmes impliqués dans les entrevues :

Tableau 2
Participants aux entrevues d'Alice

Participants aux deux entrevues	Famille d'origine	Ressource de type familial
AH : Alice Hébert, sujet. CH : Chercheur.	EP : Émilie Potvin, mère d'Alice. JH : Jocelyne Hébert, sœur d'Alice.	ML : Monique Laroche, responsable de la ressource de type familial. JLL : Jean-Luc Laroche, coresponsable de la ressource de type familial. NG : Naomie Gagnon, autre personne déficiente intellectuelle hébergée.

Données de base :

Madame Alice Hébert est née en 1964. Au moment de réaliser les entrevues de recherche, elle est âgée de 42 ans. Alice a connu un hébergement institutionnel au CRDI Clair Foyer de 1968 à 1978. Suite à un premier processus de désinstitutionnalisation, Mme Hébert retourne vivre avec ses parents durant près de trois (3 ans) et ce, à la demande de ceux-ci. Les difficultés grandissantes manifestées par Alice amènent les parents à procéder à l'hébergement de leur fille au sein d'une ressource de type familial. L'hébergement au sein de cette première ressource de type familial ne dure que quelques semaines : l'éducatrice responsable du suivi d'Alice transfère rapidement celle-ci au sein de la ressource de type familial Laroche : Alice y est hébergée depuis 1982. Lors de son entrée chez Mme Monique Laroche et son conjoint (Jean-Luc), Alice est âgée de dix-huit (18) ans.

Madame Émilie Potvin, mère d'Alice, est âgée de soixante dix-huit (78) ans. Elle a cinq (5) enfants : Yvan, Martin, Réal, Jocelyne et Alice qui est la cadette. Mme Potvin a toujours été impliquée de près en regard des services offerts à Alice. Elle reçoit sa fille chez elle une fin de semaine sur deux depuis qu'elle est hébergée en ressource de type familial. Mme Émilie Potvin est veuve depuis 1987. Mme Potvin affirme que les membres de sa

famille sont très unis les uns aux autres mais qu'en ce qui concerne l'implication directe auprès d'Alice, c'est surtout, au sein de la fratrie, le rôle de Jocelyne (c.-à-d. aller la chercher / la reconduire dans la ressource de type familial, planifier les sorties lorsqu'elle est dans sa famille d'origine et autres). La mère d'Alice est curatrice privée aux biens et à la personne pour sa fille.

Madame Jocelyne Hébert, sœur du sujet, est âgée de quarante-cinq (45) ans. Elle s'implique hebdomadairement auprès d'Alice et accompagne toujours la mère lors des rencontres avec l'établissement. En plus d'effectuer le transport d'Alice lors des visites de cette dernière chez la mère, Jocelyne supporte Mme Potvin dans les différentes démarches que celle-ci doit réaliser.

Madame Monique Laroche, responsable de la ressource de type familial, est âgée de cinquante-huit (58) ans. Monsieur Jean-Luc Laroche, son conjoint, est âgé de cinquante-sept (57) ans. Les Laroche sont reconnus ressource de type familial depuis plus de vingt-cinq (25) ans. Ils ont toujours hébergé une clientèle féminine présentant une déficience intellectuelle. Quoique M. Laroche occupe un emploi à l'extérieur de sa résidence, il s'implique activement auprès des personnes hébergées.

Madame Naomie Gagnon est âgée de trente-huit (38) ans et est hébergée chez les Laroche depuis 1999. Mme Gagnon fut transférée chez les Laroche suite à un désistement de sa dernière ressource de type familial.

RÉSULTATS¹³ :

Les séquences relationnelles répétitives observées de manière significative en regard de notre grille d'analyse et qui sont issues des interactions familiales lors des entrevues effectuées constituent les principaux résultats de la recherche. Ils sont présentés en quatre (4) sections : le tableau qui donne un aperçu rapide des isomorphismes identifiés, les isomorphismes observés, les dissimilitudes notées et une discussion sur les dyades d'entrevues réalisées avec Alice.

¹³ Les séquences sont citées ainsi : *Times New Roman, Italique* : Aspect verbal
(Abadi MT Condensed Light) entre parenthèses : Aspect relationnel (ou non verbal)

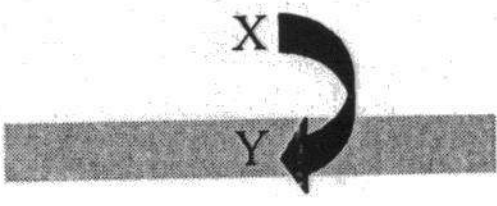
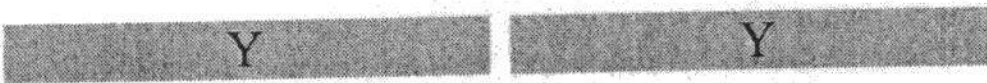
4.1 Résumé des éléments observés dans les deux milieux

Le tableau qui suit à la page suivante met en exergue les éléments du modèle structurel de la famille qui présentent un isomorphisme entre la famille d'origine et la ressource de type familial. Les éléments manifestant une similitude (isomorphisme) entre les deux familles sont indiqués par un « X » à la colonne concernée alors que les dissimilarités sont indiquées par un « Y » ombragé. L'identification d'une évolution dans le temps en regard d'un indicateur au sein d'un système familial est indiqué par une flèche (↷). Cette flèche précise que le système familial a procédé à un ajustement au cours des années.

Certains de ces éléments sont reliés par une flèche pointillée (<---->), formant ainsi une dyade. Tel que précisé aux pages introductives de la deuxième partie, la décision de regrouper ces éléments provient de la constatation que ceux-ci s'inscrivent au sein de la dynamique familiale de manière étroitement liée, de façon interdépendante, et que l'analyse isolée plutôt que concomitante n'aurait pas fait surgir la richesse et la complémentarité des aspects relationnels qui y sont associés. Ces dyades sont le rôle symétrique / la position haute ainsi que le rôle complémentaire / la position basse.

Tableau 3

Isomorphismes observés au sein des éléments du modèle structurel de la famille (Alice)

<i>Composantes</i>	<i>Éléments</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Famille d'origine</i>	<i>Ressource de type familial</i>	
<i>Structure</i>	<i>Hiérarchie</i>	Confusion			
		Clarté	X	X	
	<i>Rôles</i>	Symétrie	X	X	
		Complémentarité	X	X	
	<i>Positions</i>	Hautes	X	X	
		Basses	X	X	
		Périphériques			
		Tampon			
		Centrale			
		<i>Frontières</i>	Enchevêtrées	X	
	<i>Fonctionnement</i>	<i>Règles</i>	Explicites		
			Implicites		
		<i>Patterns</i>	Communicationnelles	X	X
			Schémes répétitifs	X	X
<i>Croyances</i>		Alliances			
		Coalitions			
		Triangulations			
			Mythes		

4.2 Les isomorphismes

4.2.1 Hiérarchie : la clarté de la division structurelle entre les sous-systèmes

La hiérarchie existante au sein de la famille d'origine et de la ressource de type familial tend vers la clarté en terme de division structurelle : le sous-système parental maintient une division entre lui et le sous-système fraternel.

En regard de ce qui précède, nous observons que malgré le fait qu'Alice a atteint l'âge de quarante-deux (42) ans, la hiérarchie est demeurée similaire à celle que l'on retrouve dans un système familial où cohabitent parents et jeunes enfants. En ce sens, il nous apparaît que cette hiérarchie n'a pas été ajustée au cours des années.

La clarté hiérarchique se perçoit au sein de la famille d'origine à l'intérieur des séquences où les interventions verbales ou relationnelles délimitent les zones d'intervention d'Alice ou laissent entrevoir un rôle d'exécutant de la part de cette dernière (en opposition à un rôle de décideur) au sein de sa famille d'origine :

EP : On n'a pas ... Les enfants étaient jeunes dans le temps. On n'a pas parlé avec les enfants mais on a fait une erreur, peut-être qu'on aurait dû ...

JH : Non.

EP : ... parce que ...

JH : On était bien trop petits maman !

Dans la ressource de type familial, cette hiérarchie se manifeste également par des structures mises en place en regard de la transmission de l'information. Plusieurs séquences révèlent que la responsable de la ressource de type familial détient une position hiérarchique haute en ce qui a trait à l'aspect décisionnel au sein du système. Ainsi, la responsable s'assure de connaître et gérer l'expression des émotions manifestées par les personnes hébergées, que ces émotions soient positives ou négatives :

Ch : Quand vous avez, Naomie ou Alice, quand vous avez de la peine, il y a quelque chose qui vous rend triste, c'est qui vous allez voir en premier.

AH : Monique. (ALICE touche MONIQUE à l'épaule)

Ch : C'est plus Monique ?

AH : Oui. Monique. (ALICE touche à nouveau l'épaule de MONIQUE)

≈

Ch : Quand il y a quelque chose de l'fun qui arrive, une bonne nouvelle, qu'est-ce que tu fais ? À qui tu le dis ?

NG : Monique. (ALICE et NAOMIE pointe rapidement MONIQUE du doigt)

Ch : À Monique aussi ? Donc, ça passe plus par Monique.

AH : *Oui.*

Ch : *C'est ça.*

NG : *Monique.* (NAOMIE pointe Monique. Baisse la tête)

CH : *À Monique aussi ? Donc, ça passe plus par Monique.*

AH : *Oui.*

CH : *C'est ça.*

Par ailleurs, alors que les deux systèmes en présence auraient dû vivre une transition marquée par le passage à la vie adulte de ses membres, nous percevons le maintien de sous-systèmes parentaux (occupés par la mère et la sœur au sein de la famille d'origine et par les deux responsables de la ressource de type familial) favorisant ainsi l'infantilisation d'Alice (et de Naomie en ressource de type familial) en l'ancrant à l'intérieur d'un sous-système où les attentes et responsabilités sont restreintes à celui d'un enfant :

AH : *Inaudible. Mardi, je m'en vais, je m'en vais chez ma mère ...
mardi ... chez nous.*

CH : *Oui. Je sais qu'elle va chez vous de temps en temps.*

JH : *À tous les ...*

EP : *Elle vient chez nous à tous les quinze jours ...*

CH : *À tous les quinze jours ...*

EP : *... les vacances ... les vacances de Noël, les vacances de Pâques,
les vacances ...*

L'ensemble de ce qui précède a tendance à se confirmer tout au long des entrevues par la complémentarité des rôles observés dans la ressource de type familial et la famille d'origine. En fait les deux milieux manifestent une propension à inscrire Alice au sein d'une position hiérarchique basse, laquelle se situe dans un rôle complémentaire à celui détenu par les adultes gravitant autour d'elle :

JH : *Les frères bien, c'est les frères. C'est des gars. (...)*

EP : *Ils vont peut-être ... ils vont plutôt la protéger.*

CH : *Oui.*

EP : *Les gars. Nous autres ... moi ... Jocelyne aussi ... on essaie de
comprendre plus Alice. Moi j'essaie de la comprendre.*

4.2.2 Rôle symétrique & position haute : le jeu d'interrompre et de se laisser interrompre

Étroitement lié au rôle complémentaire et à la position basse (4.2.3) ainsi qu'à la communication déviée (voir 4.2.6), le jeu d'interrompre et de se laisser interrompre confère à celui qui l'utilise une position haute au sein du système ; une position où il y a détention de pouvoir et impact sur les décisions prises au sein du système. Le jeu d'interrompre est

observé dans l'ensemble des entrevues. Certaines séquences où les membres du système s'interrompent visent à préciser des éléments du discours :

EP : ceux qui sont pas capables de les garder [les personnes déficientes intellectuellement] c'est une autre affaire, mais moi, je voulais ...

CH : Vous vouliez un coup de main ... vous auriez pu ... (Jocelyne interrompt CH).

JH : Diriger. [Jocelyne fait référence au fait de supporter les parents pour que ceux-ci puissent prendre en charge l'intervention auprès d'Alice]

EP : Alice ...

JH : Diriger les parents, hein ? (Jocelyne questionne indirectement CH).

CH : Oui.

JH : Leur dire comment procéder ...

EP : Non. J'ai jamais eu ...

≈

JH : Tu n'as pas grand chose à dire ?

AH : Non.

CH : Tout est pas mal ...

JH : Toi, c'est correct comme ça ? (Jocelyne interrompt CH).

AH : Ok. (La discussion se déroule surtout en fonction de la triade Alice – Émilie – Jocelyne).

Fait à signaler, chaque membre du système (famille d'origine et ressource de type familial) y participe à l'exception d'Alice (et Noamie à l'intérieur de la ressource de type familial). Nous pouvons penser ici que ce jeu se joue essentiellement entre les acteurs du système qui peuvent, par un rôle relationnel symétrique, c'est-à-dire fondé sur l'égalité, se concurrencer en vue de détenir une position haute au sein du système. Conférée à une position basse, nous pensons qu'Alice joue un jeu complémentaire en laissant faire le déroulement de ces séquences liées au fait d'interrompre.

Dans la ressource de type familial, ce même jeu semble se reproduire entre les personnes occupant des positions hautes et ce, par l'établissement d'échanges symétriques entre les individus. Plus d'une dizaine de séquences relationnelles répétitives sont dévoilées avec les deux responsables de la ressource de type familial, rendant parfois la dimension verbale incohérente ou confuse entre les conjoints, laissant place à un jeu de pouvoir entre les conjoints :

JLL : Elle, elle aime bien ça.

ML : On fait des pique-niques en bateau. Dans le fond, elle s'est habitué. (JEAN-LUC et MONIQUE parlent en même temps).

AH : Des soupers en bateau ! Des soupers en bateau ! L'été.

JLL : Des fois, Monique prépare...

ML : ... un pique-nique...

JLL : ... un pique-nique et on va souper dans le bateau.

≈

CH : Sont-elles toujours comme ça ?

ML : Oui.

JLL : Ben pas toujours. (JEAN-LUC et MONIQUE répondent en même temps). ML : Ça va arriver...ben, elles sont souvent de même.

JLL : Souvent mais ça arrive des fois qu'il y a des petites...

ML : Ben oui mais ça c'est normal au bout d'une heure des fois elles commencent à argumenter sur des détails, à ce moment-là je leur demande de s'occuper chacune... (MONIQUE et JEAN-LUC parlent en même temps).

≈

JLL : Moi l'après-midi, elle vient me poser...

ML : C'est pour ça un moment donner...

JLL : L'après-midi, elle vient me poser pas mal la même question...

ML : Oui.

JLL : C'est qui qui est mort ? (MONIQUE et JEAN-LUC parlent en même temps). ML : Des questions tout le temps répétitives.

JLL : Là je lui dis « Alice Hébert ».

ML : Au niveau de son travail ... Ah ! C'est ça...

4.2.3 Rôle complémentaire & position basse : les interventions verbales qui passent inaperçues et les « glissements » de la communication

Étroitement lié au rôle symétrique et à la position haute (4.2.2) ainsi qu'à la communication déviée (voir 4.2.6), les interventions verbales qui passent inaperçues et les « glissements » de la communication confèrent à celui qui la « subit » une position basse au sein du système ; une position où il y a absence de pouvoir et d'impact sur les décisions prises au sein du système en plus d'une invalidation de ce que la personne pense ou ressent.

Par l'ignorance des propos avancés par une personne, l'individu qui l'utilise tente d'occuper une position haute. Dans le cas présent, nous observons que les dynamiques interactionnelles favorisent essentiellement le développement de rôles complémentaires à l'égard d'Alice (et de Noamie au sein de la ressource de type familial). En acceptant la position haute des parents, des responsables de la ressource de type familial ainsi que des

adultes jouant un rôle parental (Jocelyne), la personne qui est confirmée dans la position basse participe ainsi à ce jeu sans en critiquer ou questionner la règle.

Ces schèmes répétitifs s'inscrivent autant à l'intérieur de la famille d'origine (onze (11) séquences) que de la ressource de type familial (vingt-quatre (24) séquences). De manière générale, en ce qui concerne les dynamiques relationnelles existantes au sein des deux milieux, ce sont les personnes déficientes intellectuelles qui se voient ignorées :

AH : ...Moi, je veux aller chez ma mère le dimanche. (Émilie poursuit tout en ignorant les propos d'Alice).

EP : Et ça, quand on avait des chicanes, comme tu dis, ça c'était moi et Greg. Dans un hôtel, tu comprends ... On la suit, on la suit. On ne la laisse pas.

AH : C'est quoi qu'il y a là ? (Émilie poursuit ses propos en ignorant ceux d'Alice).

EP : On veut savoir ce qui se passe avec Alice ... la famille aussi... avec Clair Foyer.

Nous remarquons également que les membres du système de la famille d'origine manifestent clairement une difficulté à interrompre la mère d'Alice lorsque celle-ci s'exprime. En effet le discours d'Émilie demeure constant et semble monopoliser la communication et ce, même lorsqu'une autre personne exprime des propos ou des commentaires.

Par ailleurs, tel que mentionné précédemment, les interventions verbales d'Alice se retrouvent aussi ignorées à l'intérieur du système de la ressource de type familial. Ses quelques tentatives de vouloir préciser des éléments de contenu de la communication verbale passent inaperçues :

CH : ... La venue de Naomie, est-ce que ça a changé de quoi dans cette dynamique là ?

JLL : Pas vraiment.

ML : Pas tellement parce qu'elle était habituée d'en avoir... j'ai eu plusieurs filles moi... (MONIQUE regarde ALICE).

AH : Combien ? (La question d'Alice passe inaperçue).

ML : ...parce que Alice quand elle est arrivée à la maison, il y avait déjà Stéphanie Goulet.

À quelques reprises, l'ignorance d'un propos peut toucher le conjoint de la responsable de la ressource de type familial lorsque la discussion s'oriente autour de l'intervention posée par Monique auprès des personnes déficientes intellectuelles hébergées :

ML : ... Ben de fois, c'est ...

JLL : C'est des niaiseries. (Nous ne prêtons pas attention à ce que JEAN-LUC exprime. Personne ne le regarde).

ML : C'est des affaires de bébé. Quand je leur dis « bien là vous agissez en bébé », c'est des affaires de bébé.

Quant à d'autres séquences que nous relevons, nous y notons la présence de « glissements » quant à la nature du propos, lequel passe d'une dimension affective à une dimension plutôt rationnelle. À cet égard, considérant que Alice ne peut pas occuper une position haute (position « réservée » à la mère et la sœur), elle ne peut pas par le biais d'une communication claire et directe (communication entre personnes pouvant utiliser une flexibilité hiérarchique) élaborer ou commenter davantage en ce qui concerne une dimension affective difficile vécue par les membres du système familial. En conséquence, maintenue et se maintenant elle-même à l'intérieur d'une position où ses opinions ne peuvent qu'être ignorées ou invalidées (position basse), Alice a cependant la possibilité d'interrompre les propos afin de sortir d'une situation inconfortable pour amener la discussion sur un terrain plus neutre :

EP : Je sais bien ... quelqu'un qui n'a pas vécu ça ne peut pas le savoir mais moi, je le sais.

Ch : Hum, hum.

EP : Et Jocelyne le sait aussi. (Émilie regarde Jocelyne).

Ch : Oui.

EP : J'ai appris à défricher ... une montagne. (Émilie et Jocelyne rient. Alice touche l'épaule d'Émilie).

JH : Ah ! C'est ...

Ch : Oui, c'est sûr.

AH : Moi là ... je n'aime plus Amos. Je suis sortie. Je n'aime plus Amos.

EP : Oui. Tu n'as plus besoin d'aller là. Tu es chez Monique.

4.2.4 Frontières : l'enchevêtrement

Lors d'une discussion sur les objectifs de la présente recherche avec l'éducatrice responsable d'Alice, celle-ci nous informe qu'Alice aurait abusé sexuellement une personne qui présente une déficience intellectuelle avec qui elle partageait la même chambre à coucher.

Selon nous, le fait que deux adultes partagent la même chambre à coucher sans qu'il n'y ait une relation de type conjugal crée des conditions propices à l'émergence d'une frontière enchevêtrée entre ces deux personnes ; un mode relationnel caractérisé par une proximité niant l'intimité de l'autre et par une trop grande sollicitude des membres du système les uns vis-à-vis des autres. Dès que la situation d'abus sexuel fut mise à jour, l'établissement (i.e. le CRDI Clair Foyer) a décidé de transférer une des deux personnes concernées. Selon le choix des responsables de la ressource de type familial, la personne dite abusée, qui vivait depuis moins longtemps qu'Alice au sein de ce milieu, fut transférée dans une autre ressource de type familial. Selon les informations reçues de la part de l'éducatrice,

nous avons assisté à partir de ce moment à une transformation drastique des frontières entre Alice et les autres membres de la ressource de type familial et ce, principalement suite à l'entrée d'une nouvelle personne présentant une déficience intellectuelle au sein de la ressource de type familial. En effet, la nature de la relation entre Alice et Monique (la responsable de la ressource de type familial) s'est modifiée afin de contrôler davantage certains comportements d'Alice. Monique est devenue moins réceptive aux gestes spontanés manifestés par Alice, entre autres, les câlins et autres gestes d'affection. Les frontières se sont également rigidifiées entre les personnes hébergées, entraînant une mise à distance prononcée, un désengagement progressif où les personnes déficientes intellectuelles hébergées ne peuvent plus être ensemble dans une même pièce à moins que la responsable de la ressource de type familial (ou son conjoint) y soit présente au même moment.

Il est utile de savoir que les parents d'Alice habitaient à même un hôtel de campagne. Ce type de milieu est caractérisé par une absence de frontières différenciées entre les lieux privés et publics :

JH : C'était un hôtel familial... C'était la maison... C'était comme recevoir ...

CH : Du monde dans le salon ?

JH : C'est en plein ça.

Nous croyons que cet enchevêtrement entre lieux privés et publics s'est reproduit alors qu'Alice partageait une chambre à coucher avec une autre personne qui présentait une déficience intellectuelle. En ce sens, nous pouvons soulever une hypothèse à l'effet que l'abus peut avoir été un symptôme manifestant un besoin de clarifier les frontières existantes. Cependant, ces frontières semblent s'être rigidifiées au sein de la ressource de type familial, intégrant explicitement la notion d'interdits en fonction de tout rapport pouvant être perçu de près ou de loin comme un rapport de nature sexualisée et ce, peu importe sa forme. Par exemple, la responsable de la ressource de type familial refuse de se faire embrasser ou toucher par Alice :

(Alice se rapproche de Monique. Elle semble vouloir l'embrasser. Monique recule face à Alice).

La responsable nous fait également part d'une réorganisation partielle des lieux physiques lorsqu'elle nous transmet :

ML : Depuis que Stéphanie est partie, bon, c'est sûr, les structures ont dû être changées. Ça fait qu'il n'y a plus de salon en bas comme c'était. Je veux dire que c'est vraiment la partie à Alice.

Nous assistons à une réaction forte de la part des responsables de la ressource de type familial lorsqu'ils rigidifient les mesures mises en place qui sont passées d'une extrémité à une autre du continuum enchevêtrement – rigidité. De plus, cette rigidité entraînerait un climat relationnel caractérisé par l'absence de liens spontanés d'affection au sein de la dynamique existante dans la ressource de type familial au profit d'une relation basée essentiellement sur le contrôle et la présence de règles explicites et implicites fortes :

ML : ... Elles sont ensemble. Dans le salon, quand elles arrivent, elles vont jaser dans le salon... en autant qu'on est...

CH : ..le troisième œil qui...

ML : Oui...

4.2.5 Règles communicationnelles : le toucher en tant que mode de communication

Plusieurs séquences dans les entrevues laissent paraître une tendance « naturelle » chez Alice à toucher ses interlocuteurs lorsque ceux-ci sont à proximité. La fréquence de ces contacts physiques nous porte à penser qu'il peut s'agir d'un élément propre à la culture de la famille d'origine. Il peut s'agir d'un geste visant à rechercher l'attention de son interlocuteur, à créer une alliance spontanée. Par exemple, lorsque Alice, dans la citation qui suit, après avoir entendu sa mère lui rappeler un événement heureux, lui exprime sa joie spontanément en lui souriant :

EP : Une chance qu'il y avait la piscine hein ?

AH : Oui... (Alice touche Émilie et s'en rapproche).

Il peut s'agir également d'une façon de communiquer de l'affection tout en dédramatisant des situations incontournables de la vie humaine :

EP : Parce que moi, je ne serai pas toujours là. Je suis à la veille de « pogner le trou » là...

AH : Ahhh ! (Alice et Émilie se rapprochent et se touchent).

Quoi qu'il en soit, nous remarquons que le toucher semble constituer un canal de communication important au sein de la famille d'origine. Ainsi, dix-sept (17) séquences révèlent l'existence de ces règles communicationnelles lors des échanges entre Alice et les membres du système familial d'origine. En voici quelques exemples :

AH : C'est ma mère ... » (Alice touche l'épaule d'Émilie).

EP : Nous autres ? On est du bon monde... (Alice touche Émilie à l'épaule).

≈

EP : Elle dit « pourquoi moi je ne reste pas avec toi maman? Je suis tout le temps partie ». (Alice touche la cuisse d'Émilie).

De plus, ce mode de communication teinte la dynamique familiale de l'ensemble de la famille d'origine. En effet, certaines séquences issues de la famille d'origine laissent surgir cet aspect où Alice n'est pas l'instigatrice du contact physique mais où il est initié par Jocelyne :

EP : Docteur Ream m'a envoyée à l'hôpital Memorial ... à Montréal...

AH : Bien non ! (Alice tente de prendre la parole. Jocelyne pose sa main sur le bras droit d'Alice pour l'interrompre).

EP : ... pour faire des tests sur Alice.

ou par Émilie lors d'une conversation parallèle entre Jocelyne et Alice,

(Émilie touche le bras d'Alice et lui montre l'enregistreuse).

Ce même type de règle communicationnelle se retrouve fréquemment dans la dynamique qu'Alice maintient au sein de sa ressource de type familial (où douze (12) séquences furent répertoriées) :

ML : On laisse ça aux hommes asteure. Rires. (...) On a assez pelleté hein nous deux ? (Alice touche l'épaule de Monique).

≈

CH : C'est plus Monique ?

AH : Oui, Monique. (Alice touche Monique à l'épaule).

≈

AH : Regarde, regarde, regarde, ... (Alice touche l'épaule de Monique).

Encore ici, le toucher est généralement utilisé par Alice comme un mode communicationnel visant à attirer l'attention, créer une alliance spontanée ou exprimer l'affection. Cependant, contrairement aux membres de la famille d'origine, nous constatons que le contact physique créé par Alice peut à l'occasion déranger la responsable de la ressource de type familial :

ML : Pèse-moi pas sur la tête... tu vas briser ma coiffure. (Alice veut toucher la tête de Monique).

et même créer une réaction ferme chez la responsable de la ressource de type familial, principalement lorsqu'elle déclare :

ML : Hé ! Veux-tu arrêter de tapoter tout le temps ? (Alice touche Monique).

Par ailleurs, aucune séquence où Alice n'était pas l'instigatrice du toucher n'a été constatée au sein de la dynamique existante au sein de la ressource de type familial alors qu'à l'intérieur de la famille d'origine, l'initiation des contacts fut observée chez la mère et la sœur d'Alice.

4.2.6 Patterns (schèmes répétitifs) : la communication déviée

Des similitudes entre les deux (2) familles sont observées en regard d'un pattern (ou schème répétitif) où Alice tente de dévier la conversation en portant son regard sur l'environnement physique qui l'entoure ou en étant hors propos.

Ces situations surgissent principalement lorsque les systèmes familiaux en présence laissent émerger un contenu verbal qui réfère à des difficultés vécues. Trois (3) types de difficultés suscitent ce comportement : les difficultés manifestées spécifiquement par Alice en regard de son fonctionnement, celles propres au fait d'être un parent ayant un enfant présentant une déficience intellectuelle et celles touchant l'adaptation familiale.

Ainsi, au sein de la famille d'origine où treize (13) séquences furent notées, ce pattern s'observe lorsque la mère parle de difficultés présentes chez Alice, dont sa manière de communiquer (prononciation) et d'exprimer ses besoins comme le ferait un individu dont le développement intellectuel est considéré comme étant « normal ». Ce pattern est également présent au moment où Émilie raconte la naissance d'Alice (fessier) et le retard moteur manifesté par celle-ci, ayant eu peu d'habiletés à marcher avant l'âge de quatre ans. À ces propos de la mère, Alice adopte essentiellement des réactions non verbales. En effet, nous observons les comportements qui suivent de la part d'Alice : elle pointe à l'extérieur de la pièce (vers la fenêtre) ou vers des objets présents à l'intérieur de la salle d'entrevue (cadres, chaises pour enfants, et autres), elle touche à des objets à proximité d'elle (une chaise, le magnétophone, une feuille de papier, un crayon, et autres).

Alors que le paragraphe précédent identifie des séquences entraînant une réaction strictement non verbale de la part d'Alice, la séquence qui suit illustre des communications verbales actives d'Alice dans le but de faire dévier la communication :

EP : ...Elle ne dit pas toujours la vérité ma fille. (...) Des fois, elle force la vérité.

AH : Est-ce de la neige fondante ? (Alice attire l'attention vers l'extérieur du local. Une conversation parallèle débute entre Alice et Jocelyne).

EP : Quand ça penche en sa faveur.

Ch : Oui, c'est assez fréquent.

AH : C'est de la neige fondante ça Jocelyne?

JH : Bien oui.
EP : C'est parce que ... (Émilie regarde brièvement vers Alice et Jocelyne) comme je disais à Mme Lagacé, ...
AH : Calik ! Est-ce de la neige fondante ça ?
JH : Oui, c'est de la neige fondante.
EP : ... ça peut être contre elle des fois.
Ch : Oui.
AH : Ah oui !
JH : Oui.
EP : Il faudrait peut-être travailler là-dessus là ...
AH : Mon doux !
EP : ... les mensonges ... pour qu'elle ...
Ch : Ok.
JH : C'est la fin de l'hiver.
EP : Ça peut être contre elle des fois. (Émilie jette un regard vers Alice).
Ch : Ok.
AH : Hein ? (Émilie touche le bras d'Alice et lui montre l'enregistreuse).
JH : C'est la fin de l'hiver.
EP : Des fois ...
AH : Avec qui je vais embarquer ?
JH : Tu vas t'en aller avec maman.
AH : Ok.
JH : Maman t'a dit qu'elle arrêterait te prendre.
AH : Ah ! Ok. (Fin de la discussion parallèle).

Par ailleurs, ce pattern s'observe également lorsque la mère d'Alice mentionne des difficultés vécues par le fait d'être parent d'une personne déficiente et de devoir réorganiser une partie de la vie familiale compte tenu des besoins évidents de soutien financier (occasionné par les nombreux déplacements dans les hôpitaux et centres spécialisés) et professionnel (aide, conseil).

Être parent d'une personne qui présente une déficience intellectuelle exacerbe les préoccupations reliées à la fin de sa propre vie. Donc, les difficultés appréhendées suite au décès éventuel du parent pousse alors la mère d'Alice à prévoir un plan de match mais suscite également le schème répétitif (pattern) de la communication déviée comme dans la séquence suivante :

EP : On la suit, on la suit. On ne la laisse pas. (Alice regarde à l'extérieur).
AH : C'est quoi qu'il y a là ?
EP : On veut savoir ce qui se passe avec Alice ... (Émilie poursuit ses propos en ignorant ceux d'Alice). ...la famille aussi... avec Clair Foyer. Il faut savoir ce qui se passe. On veut être au courant. Elle n'est pas laissée à elle-même. Elle ne le sera jamais. Quand je ne serai plus là, Jocelyne sera là et ses frères sont là.
AH : Je veux boire mon café.
EP : Ses frères la suivront autant que Jocelyne, elle va la suivre.

AH : Ah bien calik ! Des mèches noires.

EP : On prend les bouchées doubles.

Ch : Oui.

AH : Est-ce des mèches que tu as sur la tête toi ? (Alice se penche vers Émilie et lui touche l'épaule).

Ch : Quoi ?

AH : Est-ce des mèches ? (Émilie fait « chut » à Alice et lui montre le magnétophone des yeux).

Quant au milieu d'hébergement, où nous y dénombrons un nombre de quatorze (14) séquences, le même type de pattern se produit lorsque la responsable de la ressource de type familial soulève des propos touchant des difficultés propres à Alice en ce qui concerne certaines difficultés comportementales (i.e. accaparement, non respect des règles établies, autres) :

ML : ... Généralement, ça se contrôle assez bien parce que c'est comme des enfants. (ALICE regarde autour d'elle).

AH : Inaudible. (ALICE attire l'attention sur un carton de couleur sur le mur derrière elle).

CH : Pardon ? Elle est attirée facilement par tout ce qu'il y a autour.

AH : Inaudible. C'est quoi ça ?

CH : Je ne pourrais même pas te dire. (La conversation est détournée vers les motifs reliés à l'utilisation de la salle). Ici, c'est une salle où ils amènent jouer des enfants. C'est pour ça que tu vois toutes sortes de ballons. Regarde des petites chaises. [CH pointe des chaises pour enfant à proximité].

Certaines de ces séquences concernent l'adaptation du milieu familial d'accueil suite à l'intégration d'Alice au sein du système :

JLL : ... Moi je t'avais dit quand je reviendrai ce soir, je ne veux plus que...

ML : Moi j'aurais dit pas de problèmes.

JLL : Après ça, on aurait dit que ça s'est amélioré, c'est « casé » quand on a parlé de ça. (ALICE pointe près de la caméra). On trouvait des petits trucs aussi qu'on faisait...

ML : On peut pas parler de ces petits trucs là... (rires). [La conversation est alors orientée vers un autre sujet]

ou encore la séquence suivante :

JLL : ... Je lui ai dit qu'on n'est pas assez pauvre pour garder ça. Hé ! Là ! C'était effrayant... (ALICE pointe derrière CH). ...elle était toute crottée, elle cassait des branches... (ALICE rit et détourne son regard). ...c'était comme une sauvage... ça n'a pas de sens. [La conversation prend soudainement un virage vers des aspects plus positifs]

ML : Non, là je t'ai dit...

JLL : Tu as dit donne-moi...

ML : Je t'ai dit donne-moi jusqu'à ...

JLL : ...vendredi.

ML : C'est quand tu es arrivé le soir... j'ai travaillé assez fort sur elle.

JLL : Ah! C'était la journée... j'ai dit ce soir elle s'en va.

ML : Mais quand il est arrivé le soir pour souper, il a vu déjà qu'il y avait une petite différence...

AH : (rires)

Au sein de la ressource de type familial, nous observons que ce pattern s'actualise lors de propos concernant l'autre personne hébergée et où Alice, ne se sentant probablement pas concernée par le discours, tente de dévier la communication de façon verbale et non verbale :

NG : ...Moi j'ai ma chambre toute seule en haut. C'est Monique qui prend soin de mes soins. (ALICE regarde un peu partout).

AH : J'ai mon voyage... (ALICE regarde vers MONIQUE).

NG : Si je tombe malade... Monique, elle le sait tout... quoi faire.

AH : Câline, il est bien ici... (ALICE touche la table devant elle).

ML : C'est une grosse confiance !

Ch : ...Et avec Alice ?

Nous constatons que ce pattern est, sans exception, toujours initié par Alice et ce, tant à l'intérieur du système familial d'origine qu'au sein de la ressource de type familial. L'efficacité de ce pattern où Alice tente de faire dévier la communication est élevée. Ainsi, au sein de sa famille d'origine, Alice parvient à dévier une communication dite de « victime » entre les membres du système familial à un discours plutôt informatif ou utilitaire ; alors qu'en ressource de type familial, Alice évite une discussion adulte en favorisant un glissement vers un discours enfantin.

4.3 Les dissimilitudes

La majorité des autres éléments et indicateurs contenus dans notre grille d'analyse du modèle structurel de la famille (en regard de la structure et du fonctionnement) révèlent peu de données significatives par rapport au phénomène observé : l'isomorphisme.

En effet le nombre de séquences observées (entre zéro et trois) est insuffisant pour nous permettre de conclure qu'il existe des répétitions constituant une reproduction de séquences relationnelles (isomorphisme). Nous pensons que deux explications sont possibles. Tout d'abord, certains indicateurs analysés de manière isolée, tels les règles (explicites, implicites et celles de la communication) et les patterns spécifiques associés aux alliances, coalitions et triangulations, s'inscrivent dans une dynamique caractérisée par la flexibilité. Puis, il est également possible que les entrevues réalisées n'aient pas permis de laisser apparaître spontanément ce type de séquences de manière à les catégoriser de la sorte, les

membres du système utilisant ces diverses formes d'interaction sans les inscrire dans un pattern rigide pouvant faire surgir une séquence relationnelle répétitive particulière.

Cependant, un élément (et son indicateur) est observé de manière diamétralement opposée d'un système familial à l'autre en ce qui concerne le nombre de séquences relevées : les croyances. Rappelons, tel que précisé dans le cadre théorique, que les croyances se construisent à partir, entre autres, de mythes familiaux. Un mythe familial est « *une image que la famille a d'elle-même et qu'elle désire projeter socialement à l'extérieur* » (Suissa, 2000, p.138).

L'ensemble des mythes familiaux observés à l'intérieur des entrevues réalisées sont regroupés à l'indicateur « mythes » au sein du modèle structurel de la famille. Chaque fois qu'un système familial (famille d'origine ou ressource de type familial) semblait révéler ses croyances / mythes, la séquence relationnelle était inscrite à la section regroupant les mythes familiaux. Puis, par le biais d'une catégorisation dite inductive où « *les catégories n'existent pas au point de départ, [mais où elles sont déterminées] à partir du matériel accumulé en se basant sur les similitudes entre les données* » (Deslauriers, 1991, p.70), nous regroupions les mythes observés selon certains aspects retenus.

Le tableau 4 montre la répartition des mythes décelés en fonction des catégories d'images projetées par une partie ou l'ensemble des acteurs des systèmes concernés (personnes hébergées, famille d'origine, ressource de type familial, intervenants et gestionnaires) à partir desquelles nous en avons dégagé des thèmes spécifiques mutuellement exclusifs. Ces thèmes nous permettent d'observer une tendance quant aux croyances des systèmes familiaux et ne sont qu'à titre indicatif seulement.

Tableau 4

Types de mythes et nombre de séquences observées (Alice)

Thèmes spécifiques (n=31)	Séquences en famille d'origine (n=27)	Séquences en ressource de type familial (n=4)
Attribut individuel	7	0
Attribut familial	8	3
Présupposition	5	1
Autodévaluation des compétences parentales	4	0
Expertise des systèmes environnants ¹⁴	2	0
Priorité politique	1	0

¹⁴ Nous pouvons définir un système environnant comme étant « *...l'aide du secteur public et les systèmes de services dits « humains », incluant les hôpitaux, cliniques, (...) le traitement en résidence, (...) et autres systèmes plus larges qui peuvent affecter la famille tels les institutions religieuses ou le travail.* » [Traduction libre] (Imber-Black, 1988, p.7) Selon cette définition, nous pouvons inclure la ressource de type familial comme faisant partie du système environnant de la famille d'origine.

L'entrevue réalisée avec la ressource de type familial met en évidence quatre (4) séquences où un mythe est présent. Les mythes soulevés au sein de la ressource de type familial constituent essentiellement des croyances concernant une ou des caractéristiques attribuées à un membre du système familial par les autres membres de ce même système. Ainsi, dans la séquence qui suit, un membre du système familial laisse paraître le mythe qu'Alice est quelqu'un de pleurnichard, qui se plaint de tout et de rien. Cette séquence se situe à la fin d'une entrevue :

ML : Tu n'as pas d'autres choses à parler?

Ch : Ça ferait le tour?

AH : Oui.

ML : Tu n'as pas de chialage à faire?

AH : Ah! Monique, quand même. Inaudible

Par ailleurs, le mythe peut également être lié à une image qu'un membre désire projeter face au système familial. Le mythe qui suit constitue une forte croyance entre les personnes déficientes intellectuellement qui sont hébergées au sein de la ressource de type familial à l'effet qu'être originaire du même milieu géographique entraîne spontanément une relation privilégiée en regard de la dimension affective :

AH : Mon amie de fille.

JLL : Et son amie de fille.

Ch : C'est toi son amie de fille ?

NG : Moi j'suis sa chum parce que je viens de Senneterre. [Alice est également originaire de Senneterre]

Ch : OK, tu es sa chum.

Bref, il s'agit davantage de caractéristiques familiales définissant le type de relations entre les membres du système familial qui se manifestent par rapport aux interactions entre les individus vivant au sein de la ressource de type familial et qui sont reconnues par l'ensemble des acteurs du système familial.

Par contre, les mythes observés au sein du système de la famille d'origine (vingt-sept (27) séquences) se regroupent généralement autour des aspects suivants : les attributs tant individuels que familiaux à l'égard des membres composant le système de la famille d'origine, les présuppositions en ce qui concerne Alice, la dévalorisation en regard de la capacité parentale, l'expertise (la connaissance) issue des systèmes environnants et les priorités politiques (ce dernier élément n'étant pas abordé compte tenu qu'il n'a été repéré qu'une seule fois). Ainsi, un peu plus que la moitié des séquences (attributs individuels et familiaux : 15 séquences sur 27) visent en quelque sorte à décrire le système de la famille d'origine comme étant un système exempt de difficultés et pouvant assurer sa propre

continuité dans le temps sans aide extérieur ; bref, un système familial projetant socialement un fonctionnement « normal » et ce, en dépit de la déficience intellectuelle manifestée par Alice. Les extraits qui suivent tentent de refléter les efforts du système familial d'origine pour transmettre au chercheur ces éléments de normalisation :

EP : Nous autres ? On est du bon monde. Rires. (Alice touche Émilie à l'épaule). On est bien, on est tous ensemble. On est bien. Je prétends qu'on est une bonne famille.

≈

AH : Les partys. Rires.

EP : Les partys. Ah ! Ste-Anne ! Ça c'est une fille de party. Ah ! Ça par exemple. (Jocelyne s'appuie sur son dossier. Alice rit).

≈

EP : Ça va bien Alice ... je n'ai pas de misère avec ...

≈

JH : Sa [Alice] bonne humeur. (Émilie regarde vers Jocelyne. Alice rit).

EP : Oui.

AH : Oui.

EP : Sa gaieté surtout.

JH : Sa gaieté, sa joie de vivre. (Émilie hoche la tête en signe d'approbation. Alice se redresse sur sa chaise).

Par ailleurs, cinq (5) séquences révèlent des présuppositions. Nous avons choisi d'utiliser le terme « présupposition » dans le sens d'une affirmation faite sans en avoir vérifié la véracité a priori. L'entrevue avec la famille d'origine met en évidence des présuppositions en ce qui concerne les états d'âme d'Alice, ses goûts, ses besoins. Quoique la mère et la sœur regardent Alice lorsqu'elles expriment une présupposition, aucune vérification explicite n'est effectuée auprès d'Alice.

EP : Quelques jours ... une semaine, ça va, elle ne s'ennuiera pas, non. (Émilie regarde vers Alice). Mais quinze jours, elle commence à demander pour sortir (Jocelyne hoche la tête pour approuver) ... pour prendre un café.

AH : Prendre un café. (Alice répète les derniers mots d'Émilie).

EP : Elle est habituée en ville, hein ?

L'acceptation ou l'absence de réaction de la part d'Alice lorsque les membres de sa famille d'origine émettent une ou des présuppositions à son égard nous amène à poser l'hypothèse qu'Alice cherche en quelque sorte à se « convaincre » de la véracité des présupposés des autres ou simplement à adopter une position de soumission face à l'ensemble de ces propos.

Puis, nous remarquons qu'un puissant mythe s'est construit au sein du système de la famille d'origine : la croyance que les systèmes environnants sont les seuls experts et détenteurs de la connaissance requise au sujet du développement et de l'intervention à actualiser auprès d'Alice, évacuant ainsi la compétence du système familial d'origine. Ce mythe se retrouve à l'intérieur de plusieurs séquences (6) et teinte les interactions que les membres de la famille d'origine entretiennent avec les systèmes environnants, survalorisant l'expertise des professionnels et, parallèlement mais de façon intimement liée, dévalorisant leurs compétences parentales. Les systèmes environnants où se sont développés des champs de spécialisation ont parfois tendance, à l'égard des familles, à minimiser « ... *leur compétence et leur capacité de protection et de prévention* » (Villeneuve, 2006, p.29). Ainsi, la famille d'origine d'Alice manifeste ce double mouvement complémentaire qui consiste à reconnaître et à survaloriser l'expertise des établissements d'une part, et à dévaloriser ses propres compétences parentales et familiales d'autre part :

EP : ... qu'il faudrait qu'elle soit placée. Parce qu'à Amos il y avait l'institut de ... Clair Foyer ...

Ch : Oui.

EP : ... qui ouvrirait. Ils m'ont conseillé de la placer là ... à Clair Foyer ... pour qu'elle reste là. (...) Pour son bien, il fallait absolument qu'elle ait des éducateurs. Jocelyne s'approche. (Émilie regarde vers Jocelyne). On ne comprenait pas ça nous autres ... (Émilie regarde brièvement Alice). ...on n'est pas des éducateurs. On n'a pas fait des études pour ça.

≈

EP : Je voulais avoir de l'aide, des éducateurs pour venir m'aider à nous dire comment faire avec Alice. C'est une chose que je savais pas. Je ne savais pas comment agir avec Alice.

4.4 Discussion sur les résultats des entrevues avec Alice Hébert

Tout d'abord, en ce qui concerne le toucher en tant que mode de communication, nous croyons que l'expression par la dimension physique (le toucher) permet à Alice d'exprimer ce qu'elle ressent vis-à-vis ses interlocuteurs. Étant limitée en regard de l'expression intellectuelle conséquemment à sa déficience intellectuelle, le mode de communication présent au sein de l'expression physique lui permet d'interagir de façon active avec les autres membres du système familial, de créer et de maintenir une dimension affective à l'intérieur de ce mode communicationnel.

Ces éléments nous portent à penser que le contact physique constitue dans l'ici et maintenant une séquence relationnelle rigide et répétitive qui vise à maintenir un équilibre en regard de la cohésion, de la stabilité et de la sécurité au sein des deux systèmes familiaux. Cette séquence relationnelle répétitive s'inscrit au sein d'un mode communicationnel issu de la famille d'origine et qu'Alice reproduit dans la ressource de type familial (isomorphisme). Cependant, nous pensons que les réactions de la responsable de la ressource de type familial reflètent tout au plus une tolérance vis-à-vis ce mode de communication qui est spécifique à la famille d'origine.

En effet, nous observons que le toucher est même à l'occasion stoppé au sein de la ressource de type familial, privant ainsi Alice d'une richesse affective et relationnelle quant à l'expression de ses émotions. En favorisant le maintien d'un mode communicationnel rigide à l'intérieur de la ressource de type familial où le toucher est parfois même rebuté, tout un pan de la dimension affective et relationnelle d'Alice demeure inexprimé. Donc, même si le toucher ne semble pas soutenu ou encouragé par le système de la ressource de type familial, il semble que ce type de séquence relationnelle tente d'être maintenu par Alice en regard de sa relation avec les membres de la ressource de type familial, malgré le peu de réceptivité de la part des membres de cette famille.

Puis, en regard des frontières, quoiqu'il ne s'agisse pas d'une séquence relationnelle répétitive qui se perpétue et qui continue à exister, la situation particulière survenue en ressource de type familial a amené une rigidité des frontières en réaction aux frontières qui se sont avérées enchevêtrées au départ ; d'où notre hypothèse à l'égard d'une reproduction à l'origine. En fait, ces observations nous amènent à poser l'hypothèse de l'existence d'une promiscuité au sein de la famille d'origine, laquelle pourrait expliquer le comportement d'Alice. Ainsi, l'absence de protection en regard de l'intimité d'Alice entraînerait une vulnérabilité de celle-ci en ce qui concerne le potentiel d'abus dont elle pourrait être victime mais également auteur.

La communication déviée par Alice dans les deux systèmes (famille d'origine et ressource de type familial) constitue également pour nous un isomorphisme. En effet, ces similitudes reflètent une mise à distance, voire presque une forme de déresponsabilisation de la part de la personne qui présente une déficience intellectuelle en regard de dimensions propres au développement de l'autonomie. Alice agit comme si elle n'avait pas à assumer les difficultés qu'elle présente, qu'elle n'avait pas à se les approprier. Bref, nous observons un pattern (schème répétitif) où Alice joue au jeu de la déresponsabilisation alors que les autres

membres des systèmes familiaux jouent, quant à eux, au jeu de la disqualification. Joué de manière efficace par l'ensemble des systèmes familiaux (famille d'origine et ressource de type familial), ce pattern entraîne une cristallisation de la dynamique relationnelle, confirmant ainsi les jeux réciproques (c.-à-d. le déresponsabilisation versus la disqualification) entre Alice et les systèmes familiaux ici concernés.

En effet, nous pensons que certaines séquences relationnelles soulevées contribuent à maintenir un jeu basé sur l'ignorance des propos et comportements manifestés par Alice. La disqualification peut être ainsi un élément du jeu qui se déroule : ce que la personne présentant une déficience intellectuelle exprime tant verbalement que de manière non verbale n'est pas digne d'être entendu ou remarqué ; son opinion est peu valable compte tenu de ses limitations intellectuelles.

Ce qui attire de surcroît notre attention est la stratégie plutôt efficace d'Alice pour changer l'orientation du discours et dévier la communication au point d'entraîner des modifications interactionnelles au sein de la dynamique des deux familles. En effet, nous constatons que dans la majorité des séquences identifiées, la nature du propos en cours est déviée vers un autre propos. À l'intérieur de la famille d'origine, la conversation passe d'un niveau individuel (les difficultés propres à Émilie, mère d'Alice) à un discours s'étendant à l'ensemble des parents d'enfants présentant une déficience intellectuelle ; un discours passant de celui de « victime » à celui de « revendicateur ». Puis, au sein de la ressource de type familial, la communication est généralement détournée d'un sujet que nous qualifions d'« adulte » à un sujet plutôt « enfantin » (ballons, jeux d'enfants, tableaux, autres). Nous émettons l'hypothèse que le fait de dévier la communication permet à Alice (mais également aux systèmes familiaux) d'éviter la souffrance et de se maintenir (et d'être maintenue) à l'intérieur d'un rôle d'enfant.

Liées à la communication déviée, les interventions verbales d'Alice qui passent inaperçues font en sorte qu'elle demeure confinée à l'intérieur d'une position basse ; d'où l'existence d'une reproduction de séquences relationnelles d'un milieu à l'autre à cet égard. En effet, observées de manière globale, ces séquences relationnelles touchent l'ensemble des personnes qui interagissent avec Alice, même les intervenants. Le pouvoir de passivité d'Alice (et de Naomie au sein de la ressource de type familial) laisse surgir le fait probable que les personnes déficientes intellectuellement au sein de cette ressource de type familial demeurent confinées à ce « jeu » et s'y confinent en choisissant, de façon plus ou moins consciente, de s'inscrire dans une position hiérarchique basse. La réaction généralement

observée chez Alice lorsqu'elle exprime des choses qui ne sont tout simplement pas « entendues » l'amène à se retirer et à se tourner vers l'environnement qui l'entoure : les jeux d'enfants, les tableaux, les ballons, la température extérieure (précipitations de neige) et autres. Cette passivité manifestée par Alice suscite, chez ceux qui l'entourent, une réaction qui vient accentuer et confirmer la déresponsabilisation d'Alice plutôt que de remettre en question et de confronter ce pouvoir de passivité. De nouveau, nous pouvons penser que ce type de séquence relationnelle répétitive maintient une propension à disqualifier la communication exprimée par Alice (et Naomie). Les comportements des membres des deux familles à l'égard d'Alice peuvent être interprétés comme le reflet d'une croyance de leur part à l'effet que ce que la personne présentant une déficience intellectuelle exprime tant verbalement que non verbalement n'est pas pertinent, intéressant ou même en quelque sorte digne d'être entendu ou remarqué. En d'autres mots, on agit à son égard comme si son opinion était peu valable compte tenu de ses limitations intellectuelles.

En ce qui concerne les observations spécifiques à la hiérarchie, la reproduction des séquences relationnelles entre les deux familles constitue à nos yeux un isomorphisme au sens de notre recherche. Alors que les systèmes familiaux reçus en entrevue présentent une composition de membres uniquement adultes, nous constatons que les relations établies avec les personnes déficientes intellectuelles s'inscrivent au sein d'une hiérarchie propre à celle où cohabitent parents et jeunes enfants, Alice et Naomie étant confinées à la position basse. Tel que l'indiquent Meynckens-Fourez et Henriquet-Duhamel en citant Minuchin, « *Changer de stade de vie nécessite un réajustement de chacun, éventuellement une modification des règles et un changement des rôles* » (Meynckens-Fourez et Henriquet-Duhamel, 2005, p. 49). Pour nous, ce réajustement n'a eu lieu ni au sein de la famille d'origine, ni au sein de la ressource de type familial d'Alice.

En liant la position hiérarchique haute à une position qui peut être représentée par un rôle de protection face aux membres de la famille qui sont plus vulnérables (et occupant la position basse), nous constatons que les systèmes en présence demeurent figés quant à leur évolution familiale. Ainsi, alors que nous aurions dû observer un « *Désinvestissement graduel du rôle de parents protecteurs...* » (G-Morval, 1985, p.123), laissant place à une hiérarchie flexible, nous notons une rigidité hiérarchique à cet égard et ce, tant dans la famille d'origine que dans la ressource de type familial où Alice est hébergée. D'une fonction de protection qui vise principalement le développement et le maintien d'un environnement physique et social sécuritaire, les systèmes familiaux (famille d'origine et ressource de type

familial) ont adopté davantage une fonction de surprotection : cette fonction assure la sécurité mais limite grandement le développement personnel des individus qui y sont soumis.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la dissemblance observée en regard du mythe concernant l'expertise des systèmes environnants, celle-ci peut trouver une explication à partir de certains faits sociaux historiques entourant le parcours de vie de la famille d'origine et ce, directement en lien avec la naissance et le développement global d'Alice. Ainsi nous devons comprendre que les parents d'origine ont eu un enfant présentant une déficience intellectuelle dans un contexte social où l'ensemble des personnes manifestant des dysfonctionnements (intellectuels, mentaux, autres) se retrouvaient institutionnalisées. Le message lancé aux parents de cette époque entraînait l'intériorisation et la construction sociale à l'effet que les soins à apporter aux individus « dysfonctionnels » nécessitaient une connaissance et une expertise qui dépassaient largement les compétences du milieu familial. Ce mythe se consolide progressivement à mesure qu'Alice grandit et évolue au point où le système familial d'origine en arrive à établir une relation de dépendance et de complémentarité avec les systèmes environnants. Il est également intéressant de noter que ce mythe positionne le système de la famille d'origine face aux systèmes environnants de manière similaire au positionnement d'Alice face aux membres du système de la ressource de type familial mais également face à sa propre famille d'origine : la position hiérarchique basse. Cette observation nous amène à constater une manifestation isomorphique au sein du système pris dans sa globalité (famille d'origine, ressource de type familial et établissements).

Chapitre 5 : Les résultats – Ginette Grenier

Entrevues avec Ginette Grenier

Membres des systèmes impliqués dans les entrevues :

Tableau 5

Participants aux entrevues de Ginette

Participants aux deux entrevues	Famille d'origine	Ressource de type familial
GG : Ginette Grenier, sujet.	FB : France Beaucage, mère de Ginette.	CT : Christiane Talbot, responsable de la ressource de type familial.
CH : Chercheur.	SG : Simon Grenier-Beaucage, frère cadet de Ginette.	KD : Karine Demers, personne qui présente une déficience intellectuelle, également hébergée.
	OG : Olivier Grenier, benjamin de la famille.	MB : Michèle Bérubé, personne qui présente une déficience intellectuelle, également hébergée.

Données de base :

Ginette Grenier est née en 1988. Lors des entrevues de recherche, elle est âgée de dix-huit (18) ans. Ginette a toujours vécu avec ses parents depuis sa naissance. Lors de la séparation de sa mère et de son père, il y a près de deux (2) ans, les ex-conjoints ont décidé que Ginette demeurerait avec sa mère et le benjamin de la famille. Le frère cadet a alterné de milieu de vie, vivant tantôt avec son père, tantôt avec sa mère. Ginette a débuté son hébergement par des périodes de répit, à la demande de la mère. Il s'agissait d'une fin de semaine sur deux où Ginette se rendait chez la ressource de type familial Talbot-Héroux. Rapidement, suite au projet de la mère de Ginette de retourner aux études, cette dernière fut hébergée au sein de la ressource de type familial (Talbot-Héroux) et ce, du lundi au vendredi, à chaque semaine. Ginette Grenier est donc hébergée chez les Talbot-Héroux depuis 2003.

Madame France Beaucage, mère de Ginette, est âgée de quarante et un (41) ans. Tel qu'indiqué au tableau 5, Mme Beaucage a trois enfants : Ginette, Simon et Olivier. La mère se fait un devoir de prendre sa fille avec elle à toutes les fins de semaine. Exceptionnellement, pour des raisons liées à sa scolarisation (travaux scolaires, stages), Mme Beaucage se retrouve occasionnellement dans l'impossibilité de prendre sa fille durant les fins de semaine.

Simon Grenier-Beaucage, frère cadet de Ginette, est âgé de quinze (15) ans. Il fréquente la polyvalente où il y retrouve des amis. Il pratique régulièrement le hockey à l'intérieur d'une ligue organisée. Simon est fréquemment absent du milieu familial. Parfois, il partage des activités avec son jeune frère.

Olivier Grenier, benjamin de la famille, est âgé de dix (10) ans. Il fréquente l'école primaire et joue également au hockey. Contrairement à Simon, Olivier est très présent au sein du milieu familial. Quoiqu'il ait des amis, il effectue la majorité de ses sorties avec son frère (cinéma, sports).

Monsieur Sylvain Grenier, père de Ginette, est âgé de quarante-quatre (44) ans. Il demeure à l'extérieur de la MRC de la Vallée-de-l'Or et travaille régulièrement dans le nord du Québec. Les contacts avec Ginette et sa fratrie sont essentiellement par téléphone. Il existe un conflit entre les ex-conjoints. Le père de Ginette est absent durant l'entrevue avec Ginette et sa famille d'origine.

Madame Christiane Talbot, responsable de la ressource de type familial, est âgée de cinquante (50) ans. Monsieur Claude Héroux, conjoint de la responsable de la ressource de type familial, est âgé de quarante-huit (48) ans. Les Talbot-Héroux sont reconnus ressource de type familial par le CRDI Clair Foyer depuis dix (10) ans. Ils ont hébergé des personnes déficientes intellectuelles sous diverses formes de placement : répit, dépannage, hébergement continu. Monsieur Héroux est travailleur autonome et est propriétaire d'une entreprise où il débosselle et peint des voitures. Invité à participer à l'entrevue avec Ginette, M. Héroux est absent. Sa conjointe nous informe qu'il ne peut être présent à l'entrevue compte tenu de son travail : il se dit trop occupé par son emploi du temps. Compte tenu de son implication mitigée auprès de la ressource de type familial (« c'est le boulot de sa femme »), nous convenons de procéder tout de même à l'entrevue de Ginette et de sa ressource de type familial.

Karine Demers, autre personne hébergée, est âgée de 17 ans. Elle est hébergée chez les Talbot-Héroux depuis près de deux (2) ans. Karine a connu plusieurs milieux d'hébergement (Centre d'accueil, ressources de type familial) étant donné certains troubles de comportement.


Elle est hébergée au sein de ressources du réseau de la santé et des services sociaux par ordonnance du Tribunal de la jeunesse.

Michèle Bérubé, troisième personne hébergée, est âgée de 24 ans. Elle est hébergée chez les Talbot-Héroux depuis plus de huit (8) ans. Michèle présente une déficience grave et ne peut communiquer adéquatement de manière verbale : elle s'exprime par des sons qui ont une forme qui se rapprochent de lamentations ou, parfois par des cris.

RÉSULTATS¹⁵ :

Les résultats présentés ici constituent les éléments des séquences relationnelles répétitives observées en regard de notre grille d'analyse et qui sont issus des interactions familiales lors des entrevues effectuées. Ces résultats sont présentés en quatre (4) sections : le tableau qui donne un aperçu rapide des isomorphismes identifiés, les isomorphismes observés, les dissimilitudes notées et une discussion sur les deux (2) entrevues réalisées avec Ginette.

5.1 Résumé des éléments observés entre les deux milieux

Le tableau 6 à la page suivante met en exergue les éléments du modèle structurel de la famille qui présentent des séquences relationnelles répétitives à l'intérieur de la famille d'origine et de la ressource de type familial. Les éléments manifestant une similitude (isomorphisme) sont indiqués par un « X » à la colonne concernée alors que les dissimilitudes sont indiquées par un « Y » ombragé, lequel ici, indique des séquences relationnelles répétitives observées dans un système familial mais non dans l'autre. Afin d'indiquer qu'un système familial se structure de manière chaotique quant à un élément spécifique, nous avons entouré l'élément visé par une bordure ().

¹⁵ Les séquences sont citées ainsi : *Times New Roman, Italique* : Aspect verbal
(Abadi MT Condensed Light) entre parenthèses : Aspect relationnel (ou non verbal)

Tableau 6

Isomorphismes observés au sein des éléments du modèle structurel de la famille (Ginette)

<i>Composantes</i>	<i>Éléments</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Famille d'origine</i>	<i>Ressource de type familial</i>
<i>Structure</i>	<i>Hierarchie</i>	Confusion	Y	
		Clarté		Y
	<i>Rôles</i>	Symétrie	X	X
		Complémentarité		
	<i>Positions</i>	Hautes	Y	Y
		Basses	Y	
		Périphériques	X	X
		Tampon		
		Centrale	X	X
	<i>Frontières</i>	Enchevêtrées	Y	
		Rigides		Y
		Claires		
<i>Fonctionnement</i>	<i>Règles</i>	Explicites		Y
		Implicites		
		Communicationnelles	X	X
	<i>Patterns</i>	Schémes répétitifs		
		Alliances		
		Coalitions		
		Triangulations	Y	
	<i>Croyances</i>	Mythes	X	X

5.2 Les isomorphismes

5.2.1 Symétrie des rôles : l'égalité, l'agressivité et l'exclusion

La symétrie des rôles est caractérisée par la recherche de l'égalité en regard des modèles comportementaux répétés (s'observant à l'intérieur des interactions familiales) qui permettent aux membres de la famille de remplir leur fonction (pourvoyeur, décideur, autres). Les entrevues réalisées révèlent l'existence d'une symétrie entre certains membres des systèmes familiaux impliqués.

Ainsi, au sein de la famille d'origine, nous observons l'omniprésence d'une relation symétrique entre France (mère) et Simon. Tenue à l'écart de ces rôles, Ginette semble s'isoler et ne pas se mêler à cette séquence relationnelle qui se déroule entre la mère et le frère cadet. Les séquences reflètent la présence d'une lutte, du moins implicite, en ce qui concerne le rôle parental entre ces deux membres du système familial d'origine. Nous apprendrons ultérieurement à cette entrevue que des événements reliés à des manifestations de violence physique perpétrées par Simon envers sa mère sont survenus à quelques reprises durant les derniers mois, confirmant cette escalade relationnelle qui perdure. En fait, lorsque cette lutte de pouvoir s'installe lors de l'entrevue, nous observons que Ginette demeure passive et ce, tant verbalement qu'en regard de son langage non verbal : elle semble s'exclure de la dynamique qui se déroule devant elle en adoptant une position où elle se met à l'écart de ces séquences relationnelles de type symétrique.

Également associée à une confusion hiérarchique au sein de la famille d'origine, la symétrie des rôles entre la mère et le fils aîné semble « acceptée » par l'ensemble des membres de la famille et n'est nullement remise en question de manière explicite. Au contraire, cette relation symétrique met en exergue une importante règle implicite à l'effet qu'on ne dévoile pas la présence d'éléments de violence dans les comportements de Simon face à France. La plus simple allusion fait réagir l'ensemble du système :

FB : Bien oui, c'est sûr qu'il y a plus de bons moments qu'il y en avait avant. Parce qu'avant, je me chicanais souvent avec elle parce que j'avais ... (France regarde brièvement Ginette). ... tu sais là ... (France ne termine pas sa phrase).

CH : Ok.

FB : C'était comme ... Tu viens que tu perds un petit peu la ... fait que ... Non, là il y a des bons moments. On ne se chicane jamais ... quasiment. (...) C'est plus « mollo », c'est plus ... on est moins stressé.

CH : Ok.

FB : On est moins ... (Ginette regarde par terre autour d'elle).

GG : Et j'ai peur de tout hein ?

FB : Tu as peur de tout ?

GG : Oui. (Simon se redresse sur son siège).

CH : Oui ? Ok.

FB : C'est beau. Ça fait que c'est ça.

Puis au sein de la ressource de type familial, nous observons aussi l'existence d'une symétrie des rôles mais cette fois, entre Christiane et Karine. En effet, certaines séquences dénotent la présence de ce type de relation à l'intérieur du milieu d'hébergement. Ginette tente parfois de s'inscrire dans cette dynamique mais elle est rapidement rabrouée par Karine ou la responsable de la ressource de type familial :

CH : On parle de Christiane, de Claude, de Karine... Est-ce qu'il y a des choses que tu apprécies chez eux ?

GG : Karine, des fois ...

KD : Des fois quoi ? (Karine interrompt Ginette).

GG : Ok.

KD : Tu me donnes chaud là.

≈

CH : Ok. Qu'est-ce qui peut amener des petites chicanes entre toi et Karine ? (Michèle se penche vers l'avant).

KD : On s'obstine pour rien. (Karine regarde Christiane).

CH : Peux-tu me donner un exemple. Juste un exemple.

KD : Comment ? (Karine et Ginette regardent Christiane).

CT : Ah ! Cherchez-les vos exemples.

GG : Ok. Comme des fois ... (Karine interrompt Ginette).

KD : Des fois, ce qui se passe, c'est même pas de ses affaires. C'est ça, hein ? (Christiane hoche la tête en signe d'approbation). [Nous observons même ici une coalition implicite entre Christiane et Karine en vue d'exclure Ginette]

CT : Oui.

CH : Ok.

KD : C'est sûr ...

CH : C'est-à-dire que ... Ginette peut se mêler de choses qui te regardent.

KD : Oui.

CH : Et toi, ...

KD : Je ne me mêle pas de mes affaires, oui.

CH : ... tu peux te mêler de choses qui ... Et ça dans ce temps- là vous n'aimez pas ça ni une ni l'autre ?

KD : Oui.

CH : Et c'est là que ça cause des petites...

KD : Parce que des fois Ginette dit quelque chose à Christiane et là je passe et je lui pose des questions ... Ginette dit ... mettons que je parle avec Christiane ... mettons que ça ne va pas, elle pose une question à Christiane et ça me fâche.

CH : Ok.

KD : C'était pas son temps.

Bref, l'élément d'exclusion présent à l'intérieur de la famille d'origine et la ressource de type familial s'articule différemment. Alors qu'au sein du système familial d'origine, Ginette s'exclut d'elle même de la dynamique symétrique qui se construit entre France et Simon, elle est plutôt exclue par Christiane et Karine au sein du système familial de la ressource de type familial.

5.2.2 Positions périphériques : les figures paternelles

Plusieurs séquences (douze (12) séquences) issues des entrevues effectuées auprès des deux (2) familles (famille d'origine et ressource de type familial) laissent émerger des aspects relationnels qui inscrivent les figures paternelles au sein de positions périphériques, c'est-à-dire des positions dites « satellites » caractérisées par le désengagement, le retrait (implicite et explicite) du membre face au système familial.

Ce que nous nommons « figures paternelles » sont ici représentées par le père biologique de Ginette et le conjoint de la responsable de la ressource de type familial. Tout d'abord, nous savons que les parents de Ginette sont séparés depuis près d'un an et que la mère, Mme France Beaucage, a la garde légale de ses trois enfants. La relation entre les ex-conjoints demeure tendue et propice à l'éclatement de conflits. Ainsi, en regard de la structure actuelle du système familial de la famille d'origine, le père s'installe dans une position périphérique. Quant au conjoint de la responsable de la ressource de type familial, M. Claude Héroux, il occupe également une position périphérique au sein du système mais pour des motifs différents du père de Ginette :

CH : Là il travaille pour lui ... c'est pour ça ...

CT : Quand tu travailles pour toi, (...) tu n'en as pas de vie. C'est ça. C'est des clients.

CH : C'est plus difficile.

CT : Il y a tout le temps quelque chose de pressant.

KD : Il faut tout le temps qu'il ...

CT : Oui, mais maintenant il ne travaille plus ...

KD : Les fins de semaines.

CT : Oui.

KD : Mais c'est au moins ça.

CT : C'est ça.

KD : Au moins on peut sortir les fins de semaines.

CT : De temps en temps le samedi après-midi mais, à part ça.

CH : Oui, c'est ...

CT : Parce qu'avant c'était sept jours.

CH : Oui.

CT : C'était seulement son garage.

Donc, peu importe les motifs ou les raisons sous-jacentes, nous observons ce retrait de la figure paternelle au sein des deux systèmes en présence, soit la famille d'origine et la ressource de type familial.

Par contre, malgré ce qui précède, nous observons que MM. Grenier (père de Ginette) et Héroux (conjoint de la responsable de la ressource de type familial) demeurent des figures auxquelles les systèmes réfèrent lors des échanges et ce, même si ces deux individus se positionnent en périphérie. Cependant, dans la famille d'origine, il arrive que la mère de Ginette tente d'empêcher mais sans succès ces références au père :

CH : De ton côté, si tu avais des qualités à donner à chacun des membres de ta famille, ce serait quoi ?

GG : Ok. Je vais commencer avec mon père.

FB : Non ... pas ... (France pointe Simon et Olivier).

CH : Ok. Je peux ...

GG : Mon père c'est ...

FB : Envoie ! C'est correct !

GG : Mon père, c'est très important.

FB : C'est beau, ok. Vas-y. (France se penche vers Ginette et la touche).

CH : Ok.

Quant au conjoint de la responsable de la ressource de type familial, les propos contenus au sein de l'entrevue laissent plutôt apparaître des sentiments de désolation vis-à-vis l'absence de celui-ci. En effet, nous observons que le retrait du conjoint de la responsable de la ressource de type familial au sein de l'organisation quotidienne de ce milieu de vie entraîne une certaine tristesse chez les membres du système. Alors que la tristesse est manifestée verbalement par les personnes déficientes intellectuelles hébergées, nous notons que la responsable de la ressource de type familial utilise plutôt des manifestations non verbales en guise d'expression de cette amertume :

CH : Ok. Par rapport à Claude, y a-t-il ... c'est plus toi qui es avec elles, c'est ça ? (Christiane hoche la tête en signe d'approbation). Ça fait qu'elles ont plus tendance ...

CT : Oui, c'est ça.

CH : ... à aller vers toi.

CT : Elles voient Claude à peu près une demi-heure le matin et ...

KD : Même pas une demi-heure le soir. (Karine interrompt Christiane).

CT : C'est ça.

CH : Ok.

CT : Quand il entre, elles sont couchées.

CH : Ok. Au niveau de ...

GG : Il s'en va travailler. (Ginette regarde Christiane).

CT : Hé oui !

CH : Comme Christiane me disait au téléphone, il travaille tout proche mais on ne le voit pas plus parce qu'il est tout proche ... hein ?

GG : Oui. (Christiane regarde par terre).

De plus, nous observons que les discussions ou les propos concernant ces « pères » entraînent généralement un malaise chez la mère biologique et la responsable de la ressource de type familial lors des entretiens réalisés. Tout d'abord dans la famille d'origine où les parents biologiques sont séparés, nous observons que France évite la discussion autour du père :

GG : Bien moi ce que je veux ... combien ... une bonne famille, ... (Simon sourit). ... mon père ou moi, Simon, Olivier. Mais là, ma mère voulait pas rester avec mon père parce que ...

FB : Ok Ginette, ça n'a pas rapport avec la situation. Hein Ginette ? (France invite Ginette à changer de sujet).

GG : Bien maman !

FB : Ça fait que c'est ça. C'est correct. C'est correct. (France dépose sa main sur celle de Ginette). C'est beau. Correct. (Ginette retire sa main en la soulevant).

GG : Je veux parler de ma vie, j'ai le droit.

FB : Non, tu ne parles pas de ta vie, on parle de famille d'accueil Ginette. Ok.

GG : Ah oui !

FB : Oui.

Cependant, l'insistance de Ginette rend parfois possible les échanges tournant autour de son père. Par contre, nous observons que la forte réticence manifestée par la mère à l'égard des propos concernant le père conduit le système familial à évacuer la dimension affective associée au père. De surcroît, nous percevons de manière évidente que ce dernier est en quelque sorte idolâtré par sa fille lorsqu'elle déclare ce qui suit, rendant les autres membres du système familial impatients à quelques reprises :

GG : Mon père. Il est super beau. (France appuie sa main sur son front).

Quand il était un enfant ... un bébé ... il est pas mal beau.

CH : Ok. (Olivier et Simon se regardent en souriant).

OG : Il était beau.

GG : Euh ...

FB : Après ça, dit une qualité pour les autres là. (France interrompt Ginette). Olivier, as-tu une qualité pour Olivier ?
GG : Attend ! Je termine avec mon père avant.
CH : Tu as une autre qualité à me donner sur ton père ?
GG : Oui. Il chante bien. Il parle bien. Il mange bien.
FB : Ok Ginette. (France touche Ginette). On n'en finira pas si tu dis des affaires de même.
GG : Ok, je vais arrêter. Excuse-moi. Après ça ... (France pointe vers Olivier).
CH : A-t-il des petits défauts ? Des petites choses qu'on pourrait changer ?
GG : Attend un petit peu. Il est beau, il est fin, ...
FB : Un défaut. (France interrompt Ginette).
GG : Attend. Il est beau, il est fin, ... (Olivier s'agite sur sa chaise et regarde un peu partout). ...il est gentil, euh ... d'autres choses, euh ...
OG : Non. Il a quelque chose. Prend pas une heure pour parler de tout.
GG : Oui, oui. Il est beau, il est fin.
FB : Ok, Ginette ... là il t'a demandé s'il avait un défaut, quelque chose que tu voudrais changer ?
GG : Hein ? Un défaut ?
FB : Oui.
GG : Ah oui ! Il a pas mal ... Rires.
FB : Juste un !
CH : Je vais en prendre juste un, ok ?
FB : On en veut juste un Ginette, ok ? (Olivier hoche la tête pour approuver. Simon commence à jouer avec ses souliers en les enlevant. Ginette regarde France).

Tout comme au sein de la dynamique existant à l'intérieur de la famille d'origine, nos observations mettent en relief certaines séquences où la référence au discours du conjoint de la responsable de la ressource de type familial rend cette dernière plutôt mal à l'aise. Par contre, nous associons davantage ce malaise à la nature (au contenu) des propos de M. Héroux rapportés par les personnes hébergées :

KD : Et il ronfle.
CT : Il ronfle en plus. Rires.
CH : Ah oui ? Vous l'entendez ronfler.
KD : Oui.
GG : Oui.
KD : Il dit que je ronfle et il ronfle, tu sais.
CT : Elle aime bien ça les taquineries.
CH : Ok.
GG : Il ronfle et il pète et il rote. (Ginette regarde Christiane). Rires.
CH : Ok.
CT : Qui te dit ça ? (Christiane questionne Ginette).
GG : Hein ?

CT : C'est Claude qui te dit ça ?

GG : Oui.

KD : Il a dit « on va te peindre en négresse ». (Christiane fait signe que « non » avec sa tête).

CH : C'est quoi ça ?

CT : C'est une « body shop » ... la peinture.

CH : Oui, oui.

CT : Il fait exprès pour faire des farces. (Christiane regarde le plafond).

KD : Des fois il dit « des ados, ça pu, c'est laid et c'est ... » hein ?

CH : C'est comme ... (Christiane poursuit la phrase de Karine).

CT : Ça a des boutons.

KD : Ça a des boutons, c'est laid et ça pu.

CH : Ça, j'en avais entendu parler un petit peu de son sens de l'humour. (Christiane regarde Michèle).

Les positions périphériques occupées par les figures paternelles des deux systèmes familiaux entraînent une réaction affective similaire de la part de Ginette : alors qu'elle semble idolâtrer son père biologique d'une part, Ginette semble vouer une grande admiration à son « père d'accueil » d'autre part.

5.2.3 Positions centrales : les figures maternelles

À l'opposé des positions occupées par les figures paternelles, les personnes représentant les figures maternelles, c'est-à-dire France (la mère) et Christiane (la responsable de la ressource de type familial), se situent à l'intérieur d'une position centrale.

La position centrale est caractérisée par la zone où passent toutes les communications formelles du système familial. Plusieurs observations mettent en évidence des séquences relationnelles confirmant la position centrale à l'égard des deux systèmes familiaux en présence.

A l'intérieur de la famille d'origine, nous observons que la mère, assise entre Ginette et ses deux frères, dirige les éléments verbaux référant au contenu de l'information transmise au sein du système propre à la famille d'origine. Cette position centrale s'actualise de manière évidente lorsque nous nous renseignons sur les données nominatives concernant la famille ou au moment où les membres de la famille semblent réfléchir suite à un questionnement de la part du chercheur et qu'un moment de silence s'installe lors de l'entrevue :

FB : Ton tour, ton tour. C'est à ton tour.

GG : Euh ...

SG : Qu'est-ce que tu veux poser comme question ?

GG : Euh ... voyons ! C'est quoi déjà ... (France touche brièvement la cuisse de Ginette).

FB : C'est pas grave.

SG : En tout cas, si tu t'en souviens, tu la poseras tantôt.

OG : Oui.

FB : Toi Ginette ? C'est quoi ta question que tu voulais ... (France s'adresse à CH). Repose-lui donc la question que tu voulais poser tout à l'heure.

CH : Celle que je voulais ...

FB : Oui, celle que tu viens de poser.

De manière complémentaire à ce qui précède, nous observons de manière globale et ce, tout au long de l'entrevue, que France adopte régulièrement une position avancée sur son siège au moment où les discussions présentent essentiellement un caractère informatif ou lorsque le père des enfants (ex-conjoint de Madame) est nommé dans le cadre des échanges verbaux. De plus, les observations effectuées nous révèlent que Simon tente lui aussi de s'inscrire dans cette séquence relationnelle répétitive visant à occuper une position centrale et ce, essentiellement lorsque les propos concernent l'adaptation familiale suite à la séparation des parents : cet aspect fut développé à la section 5.2.1 (symétrie des rôles).

À l'intérieur de la ressource de type familial, c'est Christiane, la responsable de la ressource, qui occupe la position centrale. Par contre, contrairement au système familial d'origine, ce sont davantage les éléments non verbaux (relationnels) qui déterminent et maintiennent cette position. En effet nous sommes en mesure d'observer les manifestations de cette position lors des échanges, au moment où les personnes hébergées prennent la parole tout en regardant la responsable de la ressource de type familial de manière brève ou plus soutenue, comme pour obtenir l'approbation de cette dernière.

Ginette s'inscrit à plusieurs reprises au sein de ces séquences relationnelles répétitives durant l'entrevue. Elle regarde fréquemment Christiane lorsqu'il s'agit, par exemple, de décrire son milieu de vie (la ressource de type familial), de faire part des conflits qui peuvent survenir entre elle et Karine, de préciser les règles explicites existantes à l'intérieur de la ressource.

Tout comme l'entrevue réalisée auprès de la famille d'origine, nous remarquons que les membres qui composent la ressource de type familial prennent une position similaire autour de la table en terme de répartition : Christiane occupe la position séparant Ginette des deux autres personnes déficientes intellectuelles hébergées et ce, de la même façon que la mère est assise entre Ginette et ses deux frères. Nous soumettons l'hypothèse qu'il semble exister une division structurelle entre Ginette et les autres membres des systèmes ici concernés par les entrevues, division assurée par la figure maternelle de deux systèmes

familiaux. Ginette semble nous démontrer lors des entretiens qu'elle se résigne, du moins de manière implicite, à être en quelque sorte isolée par cette configuration structurelle : elle renforce ainsi les observations réalisées qui positionnent la mère (biologique et d'accueil) de façon centrale; la position par où passent toutes les communications formelles et informelles du système familial et par laquelle peut se révéler un rôle de régulateur, de médiateur entre les interactions existantes à l'intérieur des systèmes familiaux. Ainsi, les positions centrales occupées par les figures maternelles mettent en évidence les fonctions complémentaires suivantes : d'un côté, elles favorisent un contrôle des relations entre les membres du système familial (famille d'origine / ressource de type familial); de l'autre, elles assurent la protection de Ginette par rapport aux relations symétriques entre France et Simon (famille d'origine) et entre Christiane et Karine (ressource de type familial).

5.2.4 Règles communicationnelles : la description stéréotypée des membres du système

Un stéréotype étant par définition une « Perception ou jugement rigide et simplifié d'une situation, d'un groupe ou d'une personne » (Grawitz, 2004, p.382), nous abordons cette section avec l'idée que Ginette procède à l'identification des caractéristiques individuelles des membres des systèmes familiaux qui l'entourent en mettant en évidence une perception rigide et simplifiée des personnes dont elle parle. Alors qu'elle manifeste habituellement un vocabulaire varié lors des entretiens réalisés et ce, en dépit de sa déficience intellectuelle, Ginette s'exprime de manière plutôt stéréotypée à l'intérieur des prochaines séquences. Les éléments de similitudes sont saisissants.

Lors de l'entretien effectuée avec la famille d'origine, alors que nous demandons à Ginette d'exprimer ce qu'elle apprécie le plus et le moins chez les individus qui forment son système familial, nous entendons les mots qui suivent :

GG : Ma mère. Elle est fine, elle est intelligente, (France rit). (...) ma mère est fine, elle est intelligente et pas mal drôle.

CH : Ok.

GG : Après ça, ...

FB : C'est beau.

GG : Après ça ... Ok. Les défauts de ma mère. Elle a un caractère. [Dans le sens d'un « mauvais caractère »]. (Simon dépose son visage dans ses deux mains).

FB : Elle a un caractère, ok.

GG : Ok. Simon. Il est comment ? Il est pas mal intelligent. Il est pas mal fin. Il est beau. Il sent bon. Rires. (...)

CH : A-t-il un petit défaut, quelque chose qu'on changerait ?

GG : *Oui. Il est pas mal ... caractère ... Simon.*

SG : *Un mauvais caractère ?*

CH : *Ok.*

GG : *Ok. Olivier. Il est pas mal gentil, intelligent, super fin. Il est gentil, il chante bien. (Olivier hoche vigoureusement la tête pour approuver). (...) Il sent bon. Il sent bon. (...) Pour le défaut, pour Olivier, le défaut c'est ... pas mal de caractère. [Dans le sens d'un « mauvais caractère »].*

Puis, lorsque Ginette est questionnée en ce qui concerne les qualités et défauts qu'elle remarque quant aux membres du système de la ressource de type familial, elle nous indique ce qui suit :

GG : *Christiane, elle est pas mal fine. (Ginette regarde Christiane).*

CH : *Ok.*

GG : *Intelligente. (...) Elle chante bien aussi.*

CT : *Oh boy !*

GG : *Elle chante bien mais pas beaucoup, quand même ! Après ça, elle est super belle. (...) Et, c'est la plus fine de mes gardiennes. (Christiane regarde par terre). Après ça ... elle est « cute ».*

CH : *Ok.*

GG : *Et ... et son défaut ... elle est un petit peu « caractère ». [Dans le sens d'un « mauvais caractère »].*

CT : *Elle a un petit peu de caractère ?*

CH : *Ok. Parfait.*

Nous constatons donc que Ginette manifeste une propension à utiliser un vocabulaire similaire pour manifester sa perception des individus qui l'entourent. Sous forme schématique, nous observons au tableau 7 les verbalisations effectuées par Ginette lors des entrevues et qui sont communes aux membres des systèmes familiaux en présence :

Tableau 7

Similitudes observées quant au vocabulaire utilisé par Ginette

Membre de la famille d'origine	Caractéristique commune évoquée	Membre de la ressource de type familial
France (mère)	Fin(e) / gentil(le)	Christiane (responsable)
Simon (frère cadet)	Intelligent(e)	Karine
Olivier (benjamin)	Beau (belle)	
	Mauvais caractère	Michèle

D'autres caractéristiques ont été nommées lors des entrevues mais celles-ci ne réfèrent qu'à un seul ou deux membres des systèmes familiaux (famille d'origine et ressource de type familial) : il s'agit des caractéristiques « drôle » (France), « sent bon » (Simon et Olivier) ainsi que « chante bien » (Olivier et Christiane).

5.2.5 Croyances : la similitude des mythes

Reprenons ici la définition des mythes familiaux telle qu'avancée par Neuburger (1995). Il s'agit d'un :

« ... ensemble de croyances sur les qualités supposées du groupe, ... (dont) ... découlent des règles de comportement concernant les membres du groupe, le type de relations qu'ils doivent établir entre eux, mais également le type de relations qu'il est attendu que chacun d'eux établisse avec le monde extérieur » (p.32).

Comme pour le précédent chapitre en regard d'Alice Hébert (chapitre 4, sous-chapitre 4.3), l'ensemble des mythes familiaux observés à l'intérieur des entrevues réalisées avec Ginette Grenier sont regroupés et catégorisés avec la même procédure : chacune des séquences relationnelles mettant en évidence un mythe fut notée puis catégorisée selon une méthode inductive. Tout comme pour le chapitre précédent (Alice), les thèmes apparaissent à titre indicatif et permettent d'identifier une tendance chez la famille d'origine et la ressource de type familial en regard des croyances véhiculées.

Lors des entrevues réalisées, nous constatons la forte présence de mythes à l'intérieur des séquences relationnelles répétitives observées dans les deux systèmes familiaux. En fait, quatorze séquences sont répertoriées dans la famille d'origine alors qu'en ressource de type familial, nous comptons vingt séquences. La répartition des mythes observés est présentée au tableau 8.

Tableau 8

Types de mythes et nombre de séquences observées (Ginette)

Thèmes spécifiques (n=34)	Séquences en famille d'origine (n=14)	Séquences en ressource de type familial (n=20)
Attribut individuel	3	10
Attribut familial	6	6
Présupposition	2	4
Naissance d'un enfant trisomique ¹⁶	1	0
Rôle attendu	1	0
Avenir de la famille	1	0

La majorité des mythes observés au sein de la famille d'origine concernent essentiellement les caractéristiques individuelles et familiales explicites et reconnues par l'ensemble des membres du système. Il s'agit de croyances à l'égard des qualités personnelles ou encore aux croyances relatives au fonctionnement que le système familial veut laisser paraître face aux systèmes environnants. Ces croyances semblent acceptées et reconnues par tous les membres constituant le milieu familial. Ainsi, dans la séquence suivante tirée de l'entrevue avec la famille d'origine, nous retrouvons le mythe de la famille qui désire projeter l'image de « gens qui sont de bel humeur », « une famille qui sait s'amuser et se divertir » :

SG : On aime rire.

FB : On aime rire. (France répète le propos de Simon). Oui, on aime ça avoir du « fun ».

CH : Ok.

SG : On niaise souvent pour ... niaiser là.

CH : Ok.

GG : Avec papa aussi, hein ? (Ginette introduit son père dans la discussion. France regarde brièvement Ginette puis se retourne vers Simon et Olivier).

OG : Oui.

FB : Oui. On est quoi ? On est ... toujours dans les aré纳斯. Rires.

OG : On est toujours dans les aré纳斯. (Olivier répète le propos de France).

¹⁶ Ici, il s'agit de la trisomie vingt et un (21) : anomalie génétique où nous retrouvons un chromosome supplémentaire à la vingt et unième (21^e) paire. Cette anomalie entraîne une déficience intellectuelle de degré variable selon l'individu atteint.

L'extrait suivant présente le mythe d'une famille où « les sports pour les gars, c'est important » :

SG : Une famille sportive.

OG : Une famille sportive.

CH : est-ce que tout le monde fait du sport ?

FB : Bien, les gars.

Deux autres mythes concernent quant à eux ce que nous nommons des présuppositions, c'est-à-dire des affirmations faites par un membre du système familial au sujet de ce que Ginette aime ou apprécie et ce, sans vérifications explicites ou implicites auprès de cette dernière. Ces présuppositions s'observent, par exemple, lorsqu'un membre du système de la famille d'origine affirme à son propre sujet que Ginette apprécie le revoir. Lors de ces affirmations, Ginette regarde le sol sans dire un mot. Il s'agit d'un espace relationnel où un conflit moral est possible mais généralement dévié par un code de loyauté familial. Au sujet de la loyauté, Lacroix écrit que « *Les attentes du système correspondront à une nécessité inconsciente d'obéir à des règles qui n'ont pas été définies comme telles, mais qui pèsent sur le comportement de chacun* » (Lacroix, 1993, p.38). Quant aux trois autres mythes soulevés au sein de la famille d'origine (autour de la naissance d'un enfant ayant une trisomie 21, autour du rôle attendu de Ginette et autour de l'avenir de la famille), le fait qu'ils n'aient été observés qu'une seule fois ne constitue pas une séquence relationnelle répétitive au sens de notre présente recherche.

À l'intérieur de la ressource de type familial, nous observons que seize mythes concernent explicitement les caractéristiques individuelles ou familiales véhiculées par le système en présence. Tout comme ceux que nous observons à l'intérieur de la dynamique de la famille d'origine, ces mythes visent essentiellement à fournir une image descriptive aux yeux des différents systèmes qui gravitent autour de la ressource de type familial. Ainsi, les membres du système familial (Christiane et Karine) peuvent dépeindre ce que veut ou souhaite Ginette. Lorsqu'une présupposition est avancée, Ginette est interrompue dès qu'elle veut prendre la parole. En bout de ligne, Ginette et les membres du système acceptent les caractéristiques évoquées sans remettre explicitement en question leur véracité ou confirmer l'exactitude des descriptions véhiculées.

De plus, certains mythes véhiculés au sein de la ressource de type familial représentent des présupposés à l'égard des émotions vécues par Ginette (« ...on sait ce qu'elle vit par rapport à sa famille d'origine ») ou en rapport avec le fait que « tout va bien » à l'intérieur du

milieu d'hébergement des Talbot-Héroux malgré les éléments soulevés au cours de l'entrevue (crises de pleurs, d'agressivité, incontinenances occasionnelles, autres). Il est par ailleurs intéressant de noter que ce mythe de la « présupposition » épouse la position basse : les membres du système utilisant la présupposition face à un autre membre se situent à l'intérieur d'une position haute face à celui-ci qui occupe une position basse. L'extrait suivant explique ce qui précède lorsque Ginette émet des présupposés à l'égard de Michèle qui présente une déficience intellectuelle profonde (absence de langage verbal), constituant ainsi un mythe à l'effet que Ginette désire projeter l'image d'une personne qui « comprend » le langage de Michèle :

GG : Est-ce que je peux parler de Michèle ?

CT : Bien oui tu peux parler de Michèle.

GG : Michèle, elle ... des fois elle ne parle pas ... mais parfois, je fais comme ... des signes ... et elle comprend. Hein ?

CH : Vous communiquez par des signes ensemble.

GG : Bien moi, je parle en signe et elle ... elle comprend...

CH : Ok.

GG : ... des choses.

Nous observons donc que ces séquences répétitives qui se développent autour des mythes familiaux à l'intérieur de la famille d'origine et de la ressource de type familial mettent en évidence de puissantes croyances à l'égard des membres des systèmes tout en favorisant la perception véhiculée par les membres qui détiennent une position plus haute aux dépens de ceux qui détiennent une position basse.

5.3 Les dissimilitudes

L'analyse des données verbales et relationnelles réalisée à partir des entrevues avec Ginette nous amène à observer d'importantes dissimilitudes entre le milieu familial d'origine et le milieu d'hébergement de la ressource de type familial par rapport aux éléments du modèle structurel de la famille. Ainsi, nous observons que certains indicateurs du modèle soulèvent des oppositions structurelles entre les deux familles à l'étude, c'est-à-dire que certains indicateurs du modèle structurel de la famille ont été observés uniquement à l'intérieur d'une des deux familles sans qu'il n'y ait aucune observation notée au sein de l'autre famille. Les différences se situent en regard de la hiérarchie, des positions, des frontières, des règles explicites et des patterns de triangulation.

L'intérêt de porter une attention sur les dissimilitudes présentes entre les deux (2) systèmes familiaux réfère aux réactions comportementales de Ginette en regard des tentatives de la part de celle-ci à reproduire les éléments de structure ou de fonctionnement issus de sa famille d'origine. Bref, il s'agit d'observer la propension à l'isomorphisme malgré les dissimilitudes.

5.3.1 Hiérarchie : la confusion versus la clarté

Alors qu'aucune séquence ayant trait à une confusion hiérarchique n'est observée au sein de la ressource de type familial, nous notons que cet élément de la structure s'actualise par le biais de séquences relationnelles répétitives à l'intérieur de la famille d'origine (4 séquences). Ainsi la structure de distribution du pouvoir dans le système familial d'origine présente un caractère dysfonctionnel en regard du modèle structurel de la famille. Considérant l'axiome suivant : dans un système familial fonctionnel, les adultes détiennent le pouvoir, ils sont les dirigeants du système, puis viennent les enfants, en position inférieure dans la hiérarchie ; et cette hiérarchie est également déterminée par l'âge, le contrôle de l'argent et le fait de devoir remplir un rôle d'autorité ou de responsabilité (Lane, 1992). Au sein de la famille d'origine de Ginette, nous assistons à une confusion dans la structure de distribution du pouvoir. Les observations effectuées laissent paraître un déplacement constant du centre du pouvoir et ce, principalement entre France et Simon. Les prises de décision, soumises fréquemment à ce déplacement constant, mettent en évidence la confusion hiérarchique. Voici un exemple au sujet d'un choix de sortie qui laisse paraître que le processus décisionnel est parfois soumis à un déplacement entre France et Simon (incluant Olivier):

FB : Ah mon Dieu ! La plupart du temps ... ils ne sont jamais ... ces deux-là, ils ne sont jamais d'accord. (France pointe ses deux fils). Nous autres, ... moi et elle, on est ... on opte pour ... (Olivier interrompt France).

OG : Pour toi. (Olivier pointe France).

*FB : ... Non, non ... on opte pour ... (France s'assoit droit sur sa chaise).
...où il y aura moins de chicane, tu sais ce que je veux dire ...*

CH : Ok.

FB : ... parce qu'eux autres (France regarde Simon et Olivier), ils ne sont jamais d'accord. Ça fait qu'on essaie que ces deux-là se mettent d'accord et après ça, nous, on va aller où il y en a un qui est d'accord. (...) moi et Ginette, on n'est pas difficile.

Ginette s'inscrit dans ces séquences relationnelles en s'isolant du processus décisionnel à l'intérieur de sa famille d'origine : elle semble accepter l'existence de cette confusion hiérarchique. Elle ne se donne pas le droit ou l'opportunité de remettre en question cet élément de structure (la hiérarchie) et adopte une attitude qui relève davantage de la soumission.

C'est justement ce type d'attitude (la soumission) que nous observons également au sein de la ressource de type familial et qui constitue, au sens de notre recherche, un isomorphisme. En effet, les observations réalisées lors de l'entrevue de Ginette avec les membres de sa ressource de type familial font surgir un constat similaire : Ginette semble accepter l'existence de cette configuration (la clarté hiérarchique). Elle ne s'implique aucunement de manière explicite à l'intérieur de cette sphère relationnelle.

5.3.2 Positions : le chaos versus la précision

Par ailleurs, nous observons que les positions à l'intérieur du système de la famille d'origine et du système de la ressource de type familial diffèrent entre elles. À l'intérieur de la famille d'origine, nous observons que les positions se structurent de manière chaotique. Mme Beaucage, la mère de Ginette, s'inscrit au sein d'une lutte avec Simon (également confirmé par les rôles symétriques ; voir 5.2.1) en regard de la position haute. La violence qu'elle subit de la part du frère cadet de Ginette témoigne de la tendance chez ce dernier à vouloir occuper la position haute. Alors que les positions hautes et basses se jouent en alternance entre Simon et la mère au sein de la famille d'origine (lié à la confusion hiérarchique décrite à la section précédente), nous observons que Ginette se positionne essentiellement au sein d'une position basse (Olivier alternant entre les positions basses et périphériques, c'est-à-dire une position analogue à un satellite lorsque la lutte se déroule en regard de la position haute entre la mère et son fils). Ainsi, peu importe la nature du sujet de la discussion, Ginette se voit confinée à la position basse, parfois par le biais d'une interaction avec sa mère, parfois avec son frère ; lesquels tentent de s'inscrire à l'intérieur d'une position haute. Lorsque nous observons les séquences relationnelles issues de la ressource de type familial, nos observations nous amènent à conclure que Christiane, la responsable de la ressource, détient formellement la position haute. Lorsque cette position n'est pas directement confirmée de manière verbale, elle l'est par la dimension relationnelle (les personnes hébergées regardent Christiane avant de répondre, ils jettent un coup d'œil dans sa direction pour se faire confirmer des dires, et autres). Les séquences relevées mettent en évidence le fait que l'ensemble des personnes

présentant une déficience intellectuelle et qui sont hébergées à l'intérieur de la ressource de type familial détiennent une position basse.

Encore ici, Ginette s'exclue de tout processus visant une participation active quant à la détermination éventuelle des éléments liés aux positions qu'occupent les membres des systèmes familiaux en présence (famille d'origine et ressource de type familial). Elle semble se soumettre à cette sphère relationnelle et ce, peu importe sa configuration au niveau structurel. Même si Ginette a grandi au sein d'un système familial où les positions sont chaotiques, elle ne tente pas de modifier la dynamique de la ressource de type familial qui présente, quant à elle, une structure caractérisée par des positions claires. La réaction comportementale de Ginette représente ainsi une reproduction quant à la manière dont elle s'inscrit à l'intérieur de ces séquences relationnelles, constituant ici un isomorphisme.

5.3.3 Frontières : l'enchevêtrement versus la rigidité

En ce qui a trait aux frontières existantes dans les systèmes familiaux, nous remarquons que les séquences relationnelles répétitives qui se déroulent à l'intérieur de la famille d'origine démontrent la présence de frontières enchevêtrées alors qu'en ressource de type familial, ces frontières sont rigides. Sept séquences issues des observations réalisées au sein de l'entrevue avec la famille d'origine laissent percevoir l'existence de cet enchevêtrement. Il peut s'agir d'interactions où le sous-système fraternel répond à des questions adressées au parent, où la mère se laisse envahir par le discours des enfants, et autres. Même au moment où la mère se positionne verbalement de manière claire, nous remarquons qu'elle regarde brièvement ses enfants (particulièrement Simon). Quant à Ginette, elle s'inscrit elle aussi au sein de ce type de séquence relationnelle mettant en évidence l'enchevêtrement des frontières à l'intérieur de sa famille d'origine et ce, en laissant faire le processus interactionnel. Par contre, dans la ressource de type familial, les observations effectuées démontrent plutôt une rigidité des frontières existantes. La responsable de la ressource de type familial détermine clairement la frontière qui sépare le sous-système composé des personnes déficientes intellectuelles et le sous-système des responsables de la ressource. Cette frontière semble installer une routine que nous irions jusqu'à qualifier de ritualisée :

KD : Ah ! Oui ! On raconte notre journée, on se lave les mains, on va aux toilettes et on soupe et va écouter notre ... on les laisse souper en paix et ...

CT : Inaudible.

À cet égard, contrairement à la famille d'origine, nous observons que la ressource de type familial se définit en ce qui concerne les frontières, à l'autre extrémité du continuum enchevêtrement – rigidité.

Les tentatives manifestées par Ginette afin d'envahir un sous-système auquel elle n'appartient pas est, contrairement au système de la famille d'origine, rapidement stoppées au sein de la ressource de type familial. Il demeure, néanmoins, que certaines séquences démontrent ces efforts fait par Ginette dans le but de rendre ces frontières plus perméables (et ainsi reproduire les séquences relationnelles répétitives issues de la famille d'origine). Dans la séquence qui suit, nous observons que Ginette n'est pas en mesure de contester ou critiquer le fonctionnement de la responsable de la ressource de type familial; cette dernière interprétant l'attitude de Ginette comme étant une « crise » et posant une intervention visant à rigidifier la frontière qui existe entre elle et Ginette :

*GG : Quand je suis choquée ... Christiane, elle m'enferme dans ma chambre.
(Ginette regarde brièvement Christiane)*

CT : On dit va réfléchir.

*GG : Non, non. Elle m'enferme dans ma chambre quand je fais ma crise.
(Christiane rit) Quand j'ai fini ma crise, j'en parle à Christiane.*

Ch : Ok. Parfait. C'est comme ça que ça se passe.

GG : Oui.

5.3.4 Règles explicites : la rareté versus l'omniprésence

Quant aux règles explicites, c'est-à-dire les normes, stratégies et procédures utilisées pour régler le comportement des individus qui forment le système, les lois et ententes qui gouvernent les relations interpersonnelles à l'intérieur du système familial et qui sont clairement établies, dites, parfois écrites et où on prévoit des « pénalités » pour gérer les cas d'infraction, nous observons une différence importante en regard de leurs quantités. En effet, nous notons cinq (5) séquences au sein de la famille d'origine et un nombre de quinze (15) séquences est identifié en ressource de type familial. Alors que les règles explicites soulevées à l'intérieur de la famille d'origine concernent des éléments du passé familial (décision d'héberger Ginette) ou des rôles reliés au fait de confier ses peines, ses joies, etc., les règles explicites observées dans l'entrevue avec la ressource de type familial servent majoritairement (10 séquences sur 15) à réguler le fonctionnement quotidien des interactions au sein du système. L'identification des routines quotidiennes révèle clairement l'existence de règles explicites :

CT : On se lève le matin. On fait quoi ? (Michèle lève le regard derrière Christiane).

GG : Je me lève le matin quand j'ai de l'école. (Ginette regarde brièvement Christiane).

CT : Hum, hum.

GG : C'est bien dur quand je me lève le matin. C'était dur.

CH : Ok.

CT : Mais après ; après s'avoir levé, qu'est-ce que tu fais ?

GG : Bien là, je ne dirai pas ... quelque chose là.

CT : On va à la toilette, on prend notre bain. Ensuite, qu'est-ce que tu fais après avoir pris ton bain ?

GG : Je m'essuie.

CT : Ensuite ?

GG : Après ça je m'habille. Après ça je peigne mes cheveux.

CH : Ok.

GG : Et après ça je déjeune.

CT : Ensuite tu fais quoi ?

GG : Je brosse mes dents et j'écoute ma télé ?

CT : Oui, c'est ça. En attendant l'autobus.

GG : Oui.

CT : Tu prépares quoi dans ton sac ?

GG : Ma collation.

CH : Ok. Tu te prépares pour aller à l'école.

GG : Oui. (Christiane hoche la tête en signe d'approbation et ce, tout au long de la séquence).

En regard de l'isomorphisme que nous désirons cerner à l'intérieur des entrevues réalisées, nous constatons, que ce soit à l'intérieur de la famille d'origine ou au sein de la ressource de type familial, Ginette n'est aucunement sollicitée dans l'élaboration de ces règles explicites. Elle semble accepter l'existence de ces règles, du moins en surface, mais certains de ces comportements mettent en évidence une forme de contestation de ces règles : son entêtement, son attitude de passivité et ses « crises » peuvent constituer, de manière hypothétique, une recherche de sa part à contrôler la portée pragmatique de ces règles explicites. Ainsi, ce qui précède représenterait une reproduction (isomorphisme) de la part de Ginette en regard d'une façon qui lui est propre de répondre à cette élaboration unilatérale des règles explicites à l'intérieur des systèmes familiaux.

5.3.5 Patterns de triangulation : la présence versus l'absence de ce pattern

Finalement, nous observons l'existence d'un pattern de triangulation au sein de la famille d'origine, lequel n'est pas observé en regard des séquences relationnelles répétitives issues de la ressource de type familial. Caractérisé par l'association de deux membres d'une famille dans le but précis d'écarter un troisième de toute interaction et qui transgresse la

barrière des générations, ce pattern (triangulation) est répertorié à l'intérieur de quatre séquences. Les triangulations observées s'actualisent selon deux structures spécifiques :

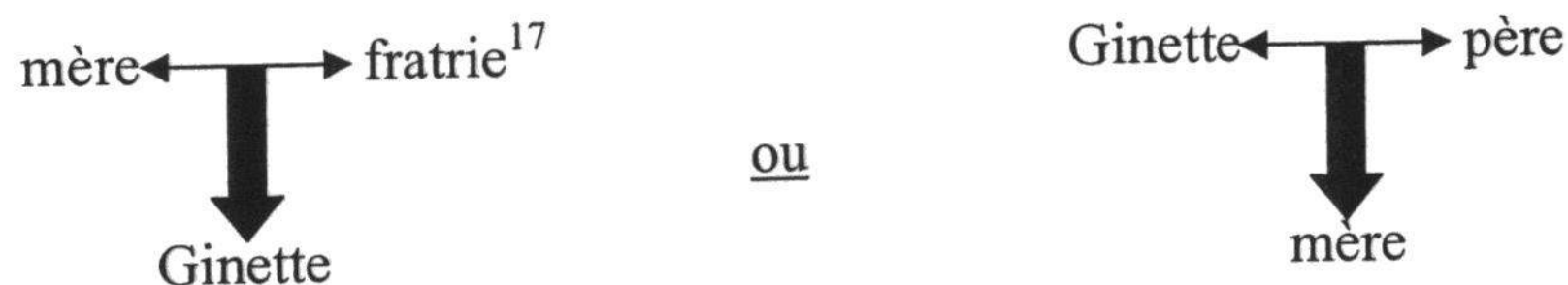


Figure 6 : Patterns de triangulation observés.

Nous remarquons qu'à certaines occasions, le mère peut se lier avec un de ses deux fils afin de confronter Ginette par rapport aux déclarations effectuées par cette dernière. Dans la séquence suivante, nous pouvons constater que la triangulation transgresse effectivement ce que nous nommons la barrière des générations et devient par le fait même une autre manifestation des éléments reliés à une confusion hiérarchique (décrit précédemment dans le texte) :

FB : Ah la Ginette ! Rires. Admettons qu'on est trois contre un. (France s'appuie sur son dossier). Est-ce que ça se peut des fois ?
GG : Euh ... non. (Simon s'assoit sur le bout de sa chaise en s'adressant à Ginette).
SG : Des fois ça n'arrive jamais que tu ne veuilles pas aller te coucher ?
FB : Quand on te demande quelque chose, tu dis toujours oui, j'y vais ?
GG : Oui. (France sourit et se retourne vers Olivier et Simon).
CH : Ok.
FB : Ok.

Nous constatons qu'à l'intérieur de la ressource de type familial, ce type de pattern n'a pas été observé. Le fait de ne pas observer de triangulation peut signifier que le système de la ressource de type familial présente une flexibilité relationnelle (d'où l'absence de ce type de pattern) ou que l'entrevue réalisée n'a pas permis de mettre en évidence ces séquences relationnelles répétitives. Par ailleurs, nous pourrions émettre l'hypothèse à l'effet que Ginette tente de s'inscrire au sein de ce type de pattern principalement en réaction à l'existence des triangulations qui existent au sein du système familial de la mère : le fait pour Ginette de s'allier au père en vue d'exclure la mère pourrait être conséquent à l'alliance de la mère et d'un frère face à Ginette.

¹⁷ Il peut s'agir de l'un ou l'autre des deux frères de Ginette.

5.4 Discussion sur les résultats des entrevues avec Ginette Grenier

Les figures paternelles (biologique et d'accueil) se positionnent en périphérie du système familial. Le fait que les deux (2) pères (biologique et d'accueil) soient en périphérie des systèmes familiaux ne constitue évidemment pas une reproduction de la position périphérique d'un système vers l'autre. Nous percevons cependant une similitude structurelle entre le système de la famille d'origine et le système de la ressource de type familial en regard de cette position occupée par la figure paternelle des deux systèmes : cette position occupée par les figures paternelles existait fort probablement avant même l'entrée de Ginette au sein de la ressource de type familial. Il nous semble clair que Ginette manifeste de l'amertume en regard de la faible présence de ces deux individus. Quoiqu'elle reconnaisse de façon évidente la prépondérance affective de la relation avec son père biologique, nous constatons la déception reliée au peu de contact (en terme de continuité) avec le conjoint de la responsable de la ressource de type familial. Par contre, alors que Ginette semble accepter avec déception cette position de la part de M. Héroux (père d'accueil), nous constatons qu'à l'égard de son père biologique, elle insiste et manifeste des attitudes interprétées comme étant de l'entêtement (on dit qu'elle « buck ») afin d'inclure explicitement son père à l'intérieur des discussions au sujet de sa famille d'origine. En fait, l'isomorphisme peut se révéler ici comme étant l'admiration que Ginette porte à l'égard des figures paternelles : admiration en fantaisie (père biologique) ou en réel (père d'accueil). Peu importe, la figure paternelle positionnée en périphérie fait partie de son image du père au sein d'un milieu familial et ce, même si Ginette semble se donner la mission d'inclure les figures paternelles au sein du système familial.

Le système familial d'origine ayant vécu une séparation conjugale relativement récente (moins d'un an), nous pouvons questionner la capacité de ce système à vivre le deuil associé à la séparation conjugale. En effet, plusieurs séquences placent M. Grenier au centre du discours de Ginette, laissant percevoir le besoin de cette dernière d'en parler. De manière hypothétique, nous pouvons soumettre l'idée quant à l'existence d'une certaine forme d'agressivité chez Ginette manifestée d'une part à l'égard de sa mère au niveau verbal (ton utilisé par celle-ci lorsqu'elle insiste pour parler de son père), puis d'autre part par des comportements liés à de l'incontinence fécale en ressource de type familial, lesquels visent à s'opposer aux demandes (et règles) verbalisées par la responsable de la ressource de type

familial¹⁸. Tel que souligné par Braverman au sujet de la réaction d'enfants présentant une ou des déficiences devenus adultes face à un de leurs parents lorsque le système familial est confronté à un problème particulier (comme une la séparation conjugale) :

« Ces adultes demeurent dépendants au point de vue émotionnel (...) de leurs parents et ne peuvent poursuivre de manière autonome leur propre vie. Certains d'entre eux développent des symptômes physiques et peuvent devenir violents envers leurs parents »
[traduction libre] (Braverman, 1994, p.36).

Ainsi, à partir de ce qui précède, nous pouvons croire que les manifestations d'agressivité de Ginette constituent un isomorphisme issu du milieu familial d'origine vers la ressource de type familial. En effet, nous sommes en mesure de constater que Ginette adapte sa manière de réagir face aux individus placés en relation d'autorité face à elle. Alors que les éléments structuraux présents au sein du système familial d'origine (confusion hiérarchique, symétrie des rôles, enchevêtrement des frontières) lui offrent l'opportunité d'utiliser la forme verbale afin de manifester clairement son agressivité, la rigidité qui caractérise le fonctionnement du système de la ressource de type familial proscrit, de façon plus ou moins explicite, toute manifestation d'agressivité verbale. Donc, conformément à ce qu'avance Braverman (1994) au paragraphe précédent, l'incontinence fécale manifestée par Ginette peut représenter un symptôme visant soit à refléter un processus de deuil peu ou pas débuté (la séparation de ses parents entraînant chez Ginette une réaction agressive, laquelle est reconnue normale dans tout processus de deuil), soit à s'affranchir d'une dynamique relationnelle l'infantilisant et ne permettant pas l'accès à une transition vers l'âge adulte, ces deux (2) aspects n'étant peut-être pas mutuellement exclusifs.

En ce qui concerne la position centrale des figures maternelles dans la famille d'origine et la ressource de type familial, nous remarquons que Ginette accepte de manière plus ou moins consciente de jouer ce jeu en regard de cette dimension relationnelle, c'est-à-dire qu'elle accepte ce positionnement des figures maternelles au centre de la dynamique familiale des deux (2) systèmes et qu'elle semble ne manifester aucun signe de contestation quant à cette structure qualifiant les positions. Même si ces séquences relationnelles s'actualisent différemment dans les deux familles, c'est-à-dire verbalement au sein de la famille d'origine et de façon non verbale à l'intérieur de la ressource de type familial, la similitude observée confirme l'existence de cette reproduction (isomorphisme) de la position centrale. Nous pouvons croire que Ginette reproduit et laisse reproduire les positions

¹⁸ L'éducatrice responsable de Ginette nous confirme que ces gestes de manipulation visent à s'opposer à Mme Talbot sous une forme agressive-passive.

similaires (sa propre position ainsi que celles des mères) vis-à-vis les figures maternelles de façon aisée et naturelle compte tenu des positions périphériques occupées par les figures paternelles. Les pères (biologique et d'accueil) manifestant une forme de désengagement à l'intérieur des éléments touchant le fonctionnement quotidien des systèmes familiaux, il n'est pas surprenant que la position centrale soit occupée par un autre membre du système, en l'occurrence les mères. Cependant ces observations doivent être interprétées à la lumière des faits qui reflètent une tendance sociale appuyée par de nombreuses recherches qui démontrent que la présence d'incapacités (physiques ou intellectuelles) chez un enfant amène les mères à jouer un rôle pivot (position centrale) au sein du système familial (Camirand et Aubin, 2004, p32). Il faut donc garder à l'esprit que l'isomorphisme ici constaté peut en partie trouver ses origines dans les processus macrosociaux (culture, valeurs). Il est cependant clair pour nous que la force avec laquelle est maintenue la position centrale au sein des deux (2) systèmes familiaux (d'origine et d'accueil) renforce l'isolement de la personne présentant une déficience intellectuelle et contribue au maintien de celle-ci dans une dynamique relationnelle infantilissante. La transition à l'âge adulte implique une négociation ou une redéfinition des positions occupées par tous les membres du système familial afin d'assurer le développement et leur autonomisation des membres vers l'âge adulte. En maintenant une rigidité en regard des positions familiales, Ginette demeure soumise à un facteur de handicap quant à son développement (maintien dans une relation typique d'un enfant). En ne revendiquant pas ce besoin de transition et en acceptant cette forme rigide, Ginette contribue activement au statu quo de cette dynamique qui l'infantilise.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les séquences relationnelles répétitives mettant en évidence l'escalade symétrique entre deux membres du système familial se retrouvent tant en famille d'origine qu'à l'intérieur de la ressource de type familial. Les escalades symétriques mettent toujours en relation les figures maternelles qui, au sein des systèmes familiaux respectifs, assurent la coordination par le biais d'une position centrale. Le rôle de Ginette à l'égard de ces escalades symétriques est peu actif et relève davantage du laisser-faire. Cependant, certaines séquences observées où Ginette tente de s'inscrire au sein de cette dynamique relationnelle nous amènent à constater qu'elle est rapidement reléguée à l'intérieur d'un rôle qui devient sans effet sur l'escalade symétrique. Elle se fait ainsi confirmer dans un rôle d'importance secondaire. Même si Ginette essaie et essaie encore d'intégrer ce jeu, force est de constater que ce jeu de l'escalade se joue finalement entre les dyades composées de la mère et de Simon (dans la famille d'origine), puis entre Christiane et Karine (en ressource de type familial). Cette forme de mise à l'écart contribue probablement

chez Ginette à la manifestation de symptômes soulevés lors des entrevues et liés à une forme d'agressivité passive. Nous pensons ici au fait qu'elle soit perçue comme étant entêtée (« buckée ») au sein de sa famille d'origine et qu'elle présente de l'incontinence fécale en ressource de type familial. Nous pouvons ainsi poser l'hypothèse à l'effet qu'il s'agit pour Ginette d'une façon de s'inscrire au sein de cette dynamique relationnelle caractérisée par la symétrie : au lieu de se tenir à l'écart de ces escalades, Ginette participe à ces jeux d'une façon qui l'amène à même du rejet.

Quant à la description stéréotypée des membres du système par Ginette, nous pensons premièrement que les observations réalisées sont surtout le reflet de la déficience intellectuelle de Ginette. En effet, de par son degré de déficience, nous croyons que ces descriptions stéréotypées sont d'abord et avant tout dues à un vocabulaire limité chez Ginette. Deuxièmement, nous désirons mettre en relief le fait qu'il puisse s'agir d'une tentative plus ou moins consciente chez Ginette de stabiliser ou d'amoindrir les différences présentées par les membres des systèmes familiaux en présence. De cette façon, les caractéristiques individuelles, sources de conflit à l'intérieur de la famille d'origine, se retrouvent nivelées, donc exemptes de spécificités propres à engendrer une relation conflictuelle. Nous estimons que Ginette tente de s'inscrire au sein de la ressource de type familial de la même façon qu'elle est inscrite à l'intérieur de sa famille d'origine, soit en ayant recours au même type de descriptions stéréotypées des membres de la famille.

En regard des mythes (croyances), il est important de préciser que ceux présents dans la famille d'origine et dans la ressource de type familial sont généralement véhiculés par les membres du système familial qui détiennent une position haute et qui, par ce type de relation hiérarchique, déterminent en quelque sorte les valeurs et croyances à l'égard des caractéristiques ou des fonctions propres au membre qui occupe une position inférieure. Encore ici, nous constatons la présence d'un isomorphisme entre les deux familles rencontrées en entrevue de recherche à partir de la constatation qui précède mais également compte tenu du fait que l'analyse des mythes soulevés dans les deux systèmes familiaux favorise l'occupation d'une position basse par Ginette.

Finalement, l'analyse des données recueillies nous amène à soulever un important constat quant aux nombreuses dissimilitudes que nous retrouvons entre le système familial d'origine et celui de la ressource de type familial. Il s'agit ici d'un nombre important de données diamétralement opposées. Nous sommes cependant en mesure de constater les efforts réalisés par Ginette afin de s'inscrire au sein du système familial de la ressource de type familial de la même façon qu'elle le fait à l'intérieur de son système familial d'origine

mais nos observations mettent en évidence une organisation chaotique¹⁹ de la famille d'origine et ce, en terme de structure, de fonctionnement et de développement. Nous émettons l'hypothèse à l'effet que le système familial d'origine se retrouve actuellement au sein d'une complète réorganisation familiale due à la séparation conjugale du sous-système parental. De plus, ce système qui présentement doit solliciter ses capacités d'adaptation est confronté à un autre système familial relativement stable : la ressource de type familial. Nous croyons de manière strictement hypothétique que l'organisation du système familial d'origine qualifiée ici de chaotique entraîne de nombreuses insatisfactions de la part de la responsable de la ressource de type familial, insatisfactions mettant sérieusement en péril l'hébergement de Ginette. Cette dernière, suite à ses séjours en famille d'origine, revient chez la ressource de type familial en donnant l'impression à Mme Christiane Talbot de « *reprendre le travail au point de départ* » : humeur de Ginette (tristesse), agressivité, rappel des règles, hygiène délaissée. De fait, à la fin de l'entrevue réalisée auprès de Ginette et de la ressource de type familial, cette dernière nous annonce qu'elle se désiste en regard de l'hébergement de Ginette et qu'elle demande son transfert de ressource de type familial avant la période estivale. La responsable de la ressource de type familial juge qu'il devient difficile, voire impossible, d'offrir une continuité de services auprès de Ginette tant et aussi longtemps que la mère ne modifiera pas son attitude envers sa fille. Mme Talbot ajoutera que le montant qu'elle reçoit pour héberger Ginette ne reconnaît pas le fait qu'elle doit recommencer au point de départ à chacun des contacts entre Ginette et son milieu familial d'origine.

Donc, l'ensemble des éléments soulevés nous amènent à croire qu'il existe une reproduction (et, dans certains cas, une tentative de reproduction), par Ginette, des éléments de la structure et du fonctionnement de la famille d'origine au sein de la ressource de type familial. Cependant, les différences ou dissimilitudes sont relativement nombreuses au point de créer une forme de scission entre les deux systèmes familiaux ; d'où, sous forme strictement hypothétique, un désistement de la ressource de type familial en ce qui a trait à l'hébergement de Ginette.

¹⁹ Le chaos doit être interprété ici comme étant relié aux notions d'imprévisibilité, d'inconstance et d'instabilité.

Chapitre 6 : Les résultats – Mathieu Lévesque

Entrevues avec Mathieu Lévesque

Membres des systèmes impliqués dans les entrevues :

Tableau 9

Participants aux entrevues de Mathieu

Participants aux deux entrevues	Famille d'origine	Ressource de type familial
ML : Mathieu Lévesque, sujet. SL : Sandra Lévesque, sœur aînée de Mathieu. Elle est également hébergée dans la même ressource de type familial que son frère. CH : Chercheur.	GL : Geneviève Lévesque, mère de Mathieu.	ST : Sonia Tellier, responsable de la ressource de type familial. NW : Nancy Wagner, personne déficiente intellectuelle hébergée.

Données de base :

Mathieu Lévesque est né en 1965. Au moment de procéder aux entrevues auprès des systèmes familiaux, il est âgé de quarante et un (41) ans. Dès sa naissance, Mathieu a présenté des problèmes de santé (dont l'épilepsie) qui ont nécessité de nombreuses hospitalisations à l'hôpital Ste-Justine. Sa mère a effectué des va-et-vient presque continus entre Val-d'Or et Montréal durant les six (6) premiers mois d'existence de Mathieu. À noter que Mathieu n'a jamais connu son père car celui-ci est décédé alors qu'il n'avait qu'un (1) mois. Il fut hébergé en ressource de type familial suite à une hospitalisation de quelques mois au centre hospitalier de Val-d'Or (transfert de Ste-Justine) : il avait alors près de un (1) an. Mathieu fut hébergé au sein de quatre (4) ressources de type familial différentes avant l'âge de vingt-trois (23) ans : deux (2) d'entre elles furent des hébergement de plus de dix (10) ans. À l'âge de vingt-trois (23) ans, Mathieu a tenté une expérience de vie en appartement supervisé où il vivait avec deux (2) autres personnes présentant une déficience intellectuelle. Après cinq (5) ou six (6) mois de vie en appartement, Mathieu a fait une sévère crise

d'épilepsie due à une prise de médication inadéquate. Cet événement a entraîné un retour de Mathieu au sein de la précédente ressource de type familial. Aucune autre tentative d'intégrer un appartement n'a été réalisé par la suite. Puis, en 1998, suite au déménagement à l'extérieur de la région de sa ressource de type familial, Mathieu fut transféré chez Mme Sonia Tellier.

Madame Geneviève Lévesque, mère de Mathieu, est âgée de soixante et cinq (65) ans. Madame Lévesque se présente comme étant une femme qui s'est toujours débrouillée seule, sans homme. Elle a deux enfants, soit Sandra et Mathieu. La mère de Mathieu est présente auprès de ses enfants : elle veut être informée de tout ce qui se passe en ce qui concerne son fils et sa fille, elle va les chercher à toutes les deux (2) fins de semaine et ce, du vendredi au dimanche. Elle maintient des contacts réguliers (appels téléphoniques et lors des sorties) avec Mme Tellier, la responsable de la ressource de type familial.

Sandra Lévesque, sœur aînée de Mathieu, est âgée de quarante-cinq (45) ans. Elle présente également une déficience intellectuelle. Elle a demeuré chez sa mère et sa grand-mère, en alternance. En 1970, elle fut hébergée dans les services d'internat du CRDI Clair Foyer, à Amos. Dans les années 1980, suite à la première vague de désinstitutionnalisation, Sandra a été hébergée en ressource de type familial. En 2002, à la demande de sa mère, cette dernière sachant qu'il y avait une chambre de libre, Sandra fut transférée au sein de la ressource de type familial de Mme Sonia Tellier.

Madame Sonia Tellier, responsable de la ressource de type familial, est âgée de cinquante (50) ans. Elle fréquente un homme depuis plusieurs années mais elle n'habite pas avec lui. Mme Tellier est reconnue en tant que ressource de type familial depuis plus de dix (10) ans. Elle a hébergé exclusivement une clientèle adulte qui présente une déficience intellectuelle, tant des hommes que des femmes. Avant d'être reconnue ressource de type familial, Mme Sonia Tellier était à l'emploi du CRDI Clair Foyer en tant que préposée au sein d'une résidence de groupe.²⁰

Madame Nancy Wagner, autre personne hébergée, est âgée de 44 ans. Elle est hébergée chez Mme Tellier depuis sept (7) ans. Mme Wagner a vécu plusieurs années en appartement supervisé avec une autre femme présentant une déficience intellectuelle. Le départ de sa colocataire et un diagnostic de maladie de Crown ont amené le transfert de Mme Nancy Wagner au sein d'une ressource de type familial.

²⁰ Résidence appartenant à Clair Foyer où demeure un groupe de personnes présentant une déficience intellectuelle et où il y a une rotation de personnel payé par Clair Foyer.

RÉSULTATS²¹ :

Les résultats présentés ici constituent les éléments des séquences relationnelles répétitives observées en regard de notre grille d'analyse et qui sont issus des interactions familiales lors des entrevues effectuées. Ces résultats sont présentés en quatre (4) sections : le tableau qui donne un aperçu rapide des isomorphismes identifiés, les isomorphismes observés, les dissimilitudes notées et une discussion sur la dyade d'entrevues réalisées avec Mathieu.

6.1 Résumé des éléments observés entre les deux milieux

Le tableau 10 à la page suivante met en exergue les éléments du modèle structurel de la famille qui présentent des séquences relationnelles répétitives à l'intérieur de la famille d'origine et de la ressource de type familial. Les éléments manifestant une similitude (isomorphisme) sont indiqués par un « X ». Certains de ces éléments sont reliés par une flèche pointillée (<---->), formant ainsi une dyade. La décision de regrouper ces éléments provient de la constatation que ceux-ci s'inscrivent au sein de la dynamique familiale de manière étroitement liée, de façon interdépendante, et que l'analyse isolée plutôt que concomitante n'aurait pas fait surgir leur richesse et surtout leur complémentarité. Ces dyades sont la hiérarchie / les règles explicites ainsi que la position / les règles communicationnelles.

²¹ Les séquences sont citées ainsi : *Times New Roman, Italique* : Aspect verbal
(Abadi MT Condensed Light) entre parenthèses : Aspect relationnel (ou non verbal)

Tableau 10

Isomorphismes observés au sein des éléments du modèle structurel de la famille (Mathieu)

<i>Composantes</i>	<i>Éléments</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Famille d'origine</i>	<i>Ressource de type familial</i>	
<i>Structure</i>	<i>Hierarchie</i>	Confusion			
		Clarté	X	X	
	<i>Rôles</i>	Symétrie			
		Complémentarité			
	<i>Positions</i>	Hautes			
		Basses	X	X	
		Périphériques			
		Tampon			
		Centrale			
	<i>Frontières</i>	Enchevêtrées			
		Rigides			
		Clares			
	<i>Fonctionnement</i>	<i>Règles</i>	Explicites	X	X
			Implicites		
<i>Patterns</i>		Communicationnelles	X	X	
		Schémes répétitifs	X	X	
<i>Croyances</i>		Alliances			
		Coalitions			
		Triangulations			
			Mythes	X	X

6.2 Les isomorphismes

6.2.1 Hiérarchie : quand les règles explicites servent à clarifier la hiérarchie

Les deux systèmes familiaux en présence laissent paraître l'existence de règles explicites ; c'est-à-dire les normes, stratégies et procédures clairement établies, dites, parfois écrites et qui sont utilisées pour régler le comportement des individus qui forment un système.

Ce sont les lois et ententes qui gouvernent les relations interpersonnelles à l'intérieur du système familial. Dans les entrevues réalisées avec Mathieu, nous constatons que ces règles explicites sont plus nombreuses dans la famille d'origine. En effet, nous comptons dix-neuf (19) règles explicites au sein du système familial d'origine de Mathieu alors que cinq (5) règles explicites furent observées à l'intérieur de la ressource de type familial.

Nous remarquons que l'ensemble des règles clairement établies au sein de la famille d'origine visent principalement à réguler le fonctionnement à l'intérieur de ce système au point de le rendre ritualisé dans le sens d'une pratique réglée et invariable (11 règles sur 19) :

GL : Ils sortent à tous les quinze jours et ils viennent chez nous.

CH : C'est régulier les sorties ?

GL : C'est régulier, oui. (Sandra et Mathieu regardent Geneviève).

CH : OK.

GL : Pendant l'été c'est une semaine.

SL : Oui.

GL : Les Fêtes c'est quinze jours.

SL : Oui.

CH : OK. (Geneviève regarde vers Sandra et Mathieu).

≈

GL : Et on se rencontre à tous les jeudis parce que je joue aux quilles.

SL : On joue aux quilles.

GL : C'est rare que je manque un jeudi; ça fait que je les rencontre tout le temps.

≈

CH : C'est Sandra, je pense, tu parles à ta mère à toutes les semaines, hein ?

SL : Oui.

CH : Quand tu n'es pas avec, ...

SL : Au chalet.

CH : ... tu lui téléphones le dimanche, ou vous vous téléphonez le dimanche quand vous n'êtes pas ensemble.

Quant aux autres règles que nous observons au sein de la famille d'origine, nous constatons qu'elles visent essentiellement la dimension occupationnelle de Mathieu et de sa sœur. Par le terme « dimension occupationnelle », nous entendons ici la sphère de vie quotidienne qui concerne les aspects reliés tant aux activités de loisir (pêche, promenades, autres) qu'à la gestion des temps libres. Mathieu s'inscrit à l'intérieur de ces règles en leur obéissant : lorsque ces règles explicites sont nommées, Mathieu sourit à sa mère ou au chercheur et semble satisfait de leur teneur. Nous observons ici que Mathieu a une emprise et un pouvoir sur ces règles explicites : il les accepte et, ainsi, les renforce.

De plus, l'analyse de l'entrevue avec la famille d'origine nous révèle que la totalité des règles explicites observées sont décidées et appliquées par Mme Lévesque, la mère de Mathieu et de Sandra.

Quant aux règles explicites présentes à l'intérieur du système de la ressource de type familial, nous notons qu'elles visent, tout comme au sein de la famille d'origine, la régulation du fonctionnement dans le système familial. De ces cinq règles explicites identifiées, deux d'entre elles concernent le processus de prise de décision, deux visent la gestion du temps et une dernière, l'organisation de l'espace à l'intérieur de la ressource de type familial. De plus, nous notons que les règles explicites issues de la ressource de type familial ont toujours en toile de fond la régulation des comportements des personnes présentant une déficience intellectuelle par l'instauration de « règlements » :

CH : Quand vous sortez le soir, est-ce que vous pouvez revenir n'importe quand ?

SL : Bien, je sors juste le vendredi.

ML : Bien... (Mathieu et Sandra parlent en même temps).

SL : Juste le vendredi pour la danse. (Sandra termine la phrase de son frère).

ML : Parce que le soir, c'est rare...

SL : ... qu'on sort.

ML : ... qu'on sort.

CH : Le soir, vous restez plus à la maison.

SL : Oui.

ML : Oui, oui.

ST : Ils ne sortent pas tout seul.

SL : Non, non, on sort pas tout seul.

ST : Jamais.

Tout comme à l'intérieur de la famille d'origine, les règles explicites sont principalement dictées par la figure maternelle, soit Sonia Tellier, la responsable de la ressource de type familial.

6.2.2 Position basse et règles communicationnelles : les entraves (distorsions) à la communication

Un grand nombre de séquences observées mettent en évidence une distorsion entre la communication digitale (verbale) et analogique (non verbale).

Alors que les deux systèmes familiaux en présence tentent de favoriser la construction d'une image laissant paraître des règles communicationnelles saines, nous constatons l'existence de contradictions ou d'incohérence en ce qui concerne les messages entre les membres. Par règles communicationnelles saines, nous entendons la tendance générale des membres d'un système à utiliser une communication digitale et analogique qui respecte les qualités suivantes : la cohérence entre le verbal et le non verbal, un message exprimé de façon précise (clarté) et à la bonne personne (direct). Or, certaines séquences observées montrent l'existence d'entraves à la communication dite saine.

Le tableau qui suit présente les séquences répétitives observées à cet égard :

Tableau 11

Séquences manifestant une entrave à la communication

Séquence Observées (n=70)	Séquences en famille d'origine (n=39)	Séquences en ressource de type familial (n=31)
Répéter les propos dits	12	8
Terminer la phrase d'un autre	4	2
Répondre à la place de ...	3	3
Couper la parole / interrompre	14	2
Parler en même temps	2	2
Hochoer la tête	4	14

Un nombre de soixante-dix (70) séquences constituent, en regard de nos observations, une entrave à la communication. La famille d'origine présente huit (8) séquences de plus que la ressource de type familial, quoique la nature des comportements répertoriés diffère, la

famille d'origine manifestant plutôt des entraves communicationnelles au niveau verbal alors que les entraves observées en ressource de type familial sont surtout non verbales.

Répéter les propos consiste à reprendre en tout ou en partie l'ensemble du discours d'un autre membre du système familial. Alors que le fait de reprendre les propos d'un individu pourrait nous laisser croire qu'il s'agit d'une forme d'appui en regard de ce qui est dit, nous observons plutôt que ce type de séquence relationnelle (répéter les propos) s'inscrit davantage à l'intérieur d'un « jeu » visant à avoir le « dernier mot », un jeu permettant à celui qui l'utilise de mettre fin à la communication verbale (boucler la boucle). En d'autres termes, répéter les propos peut servir ici à occuper une position haute (créer une alliance), laissant ainsi les autres membres du système familial (tel Mathieu) à l'intérieur d'une position basse :

SL : On a pas eu le temps.

GL : On a pas eu le temps, bien oui. (Geneviève répète les propos de Sandra).

CH : Vous étiez occupés.

SL : Occupés. (Sandra répète les propos de CH).

≈

GL : Il fallait qu'elle fasse des rénovations.

CH : OK.

GL : Et je pense, avait-elle un chat à ce moment-là ? (Geneviève regarde Sandra).

SL : Oui.

GL : Il fallait qu'elle se débarrasse du chat.

SL : Débarrasse le chat, oui. (Sandra répète une partie des propos de Geneviève).

≈

CH : ... Normalement, tout va bien ?

GL : Oui.

CH : OK.

SL : Moi, je prend un « 7up » quand je ne digère pas.

GL : Elle prend un « 7up » quand elle ne digère pas. (Geneviève répète les propos de Sandra).

SL : Oui, des fois.

Nous remarquons qu'au sein de la famille d'origine, ce type de communication est généralement utilisé par Sandra (9 séquences sur 12), puis par la mère (2 séquences sur 12). À noter qu'au cours d'une séquence, la fille et la mère ont répété les propos de l'autre à une (1) reprise de façon simultanée. Par ailleurs, nous observons que Sandra répète les propos de la personne qui détient la position haute au sein du système familial

(Geneviève, la mère). Elle s'assure ainsi une participation verbale à la plupart des échanges effectués durant les entrevues en répétant de manière « automatique » les paroles de sa mère. Quoique ces séquences se répètent fréquemment durant les entrevues, nous constatons par l'analyse de la dimension relationnelle que le fait de répéter les mots ne semble pas constituer une influence au sein des systèmes familiaux. En fait, les paroles de Sandra sont plutôt ignorées par les individus composant la famille d'origine. À quelques reprises, Sandra provoquera des sourires. Quant à Mathieu, celui-ci semble se tenir à l'écart de ces séquences relationnelles répétitives : il ne cherche pas à s'insérer au sein de ce type de « jeu » auquel s'adonnent sa mère et sa sœur. De caractère plutôt docile et conciliant, Mathieu ne semble pas envisager qu'il pourrait occuper une position autre que la position basse au sein du système familial, préférant demeurer bien ancré à l'intérieur d'une position où il y trouve probablement la sécurité et l'évitement de toute relation potentiellement conflictuelle.

Puis, dans la ressource de type familial, nous observons que sept séquences sur huit reflètent que Sandra répète les propos dits soit par Sonia, la responsable de la ressource de type familial, soit par le chercheur. Encore ici, le fait pour la sœur de Mathieu de répéter les paroles des autres membres du système familial semble ignoré par ceux-ci. Alors que nous pouvons percevoir un désir chez Sandra de s'émanciper d'une position basse à l'intérieur des systèmes familiaux (d'origine et de la ressource de type familial) en tentant des incursions stratégiques en regard des propos avancés par les figures d'autorité, nous observons que Mathieu choisit d'accepter la position basse dans laquelle il est implicitement encouragé à s'inscrire, c'est-à-dire une zone caractérisée par une absence de pouvoir et d'impact sur les décisions et ce, fort probablement, pour les mêmes raisons que celles citées en fonction de la famille d'origine, constituant alors un isomorphisme au sens de notre recherche.

Le second groupe de séquences répétitives observées de communications entravées réfère aux situations où un individu du système familial termine la phrase de ses interlocuteurs ou qu'il répond à la place d'un autre. Nous pourrions également inclure ici les séquences durant lesquelles un individu coupe la parole à un autre individu. Analysé de façon globale, l'ensemble de ces séquences se chiffre à vingt et un en famille d'origine et à sept en ressource de type familial. La différence en regard du nombre de séquence provient essentiellement du fait que les entraves à la communication sont davantage de nature verbale au sein de la famille d'origine et plutôt de nature non verbale à l'intérieur de la ressource de type familial (cet aspect est développé plus loin dans ce présent chapitre).

Sur les quatre séquences observées dans la famille d'origine en ce qui a trait au fait de terminer la phrase d'un autre membre du système familial, nous remarquons que Sandra y est l'instigatrice et qu'elle termine les propos de sa mère (3 fois sur 4) :

GL : On a mangé du poisson qu'on a attrapé.

CH : Oui, du poisson frais.

GL : Oui.

SL : Oui.

GL : Lui, il a resté pour laver la vaisselle. Nous autres, ...

SL : ... Chercher les lignes. (Sonia termine la phrase de Geneviève).

GL : ... on est retourné chercher nos bâtons parce qu'elle, elle voulait dans le fond reprendre une « ride » en ski.

SL : Je voulais prendre une « ride ». (...) Rires.

Pour ce qui est de répondre à la place d'une autre personne, nos observations reflètent que c'est Geneviève, la mère, qui crée ce schème par rapport à Sandra. Puis en regard des séquences qui mettent en relief le fait de couper la parole ou d'interrompre, nous remarquons que celles-ci sont initiées par Geneviève (9 fois sur 14) et touchent le chercheur (6 fois sur les 9 initiées par Geneviève). À partir de ce qui précède, il est intéressant de noter que Mathieu est généralement exclu de la communication verbale (digitale) : il demeure à l'extérieur de ces séquences verbales qui entravent la communication au sein de la famille d'origine (participation passive). Encore ici, nous percevons Mathieu comme étant maintenu à l'intérieur de la position basse : il est infantilisé et accepte de l'être en ne manifestant aucune intention contraire ou pouvant remettre en question ce type de séquence relationnelle.

Dans la ressource de type familial, il est plus difficile d'associer un pattern particulier à un membre du système familial. Quoiqu'il existe des entraves à la communication par le fait de couper la parole, terminer les propos ou répondre à la place d'une autre personne; les séquences n'adoptent pas les qualités d'une séquence répétitive en fonction d'un schéma relationnel précis. Seul le fait de répéter les propos se reproduit à l'intérieur de la ressource de type familial : ces séquences sont initiées par Sandra, la sœur de Mathieu.

Par contre la communication analogique (non verbale) nous semble davantage entravée au sein de la ressource de type familial que dans la famille d'origine. En effet, alors que les membres de la famille d'origine utilisent un hochement de tête de manière sporadique lors de l'entrevue (4 séquences) et que celui-ci vise essentiellement à supporter implicitement Mathieu lorsqu'il s'exprime, nous observons que le fait d'utiliser un hochement de tête fut répertorié à quatorze occasions lors de l'entrevue avec la ressource de type familial. À noter que ces mouvements de tête retenus en tant que séquences répétitives au sens de notre

recherche sont celles qui constituent une entrave aux règles communicationnelles. En fait, les séquences ciblées ici sont celles où la responsable de la ressource de type familial intervient de manière non verbale lorsqu'une des personnes déficientes intellectuelles hébergées s'exprime ou que la responsable de la ressource de type familial confirme de manière non verbale la véracité des propos exprimés par celles-ci. C'est un peu comme si le discours des personnes présentant une déficience intellectuelle devait être entériné par un membre du système familial qui est en position d'autorité (position haute) :

CH : Quand Mathieu... y a-t-il des moments où tu te sens plus triste ?

ML : Non.

CH : Ça n'arrive jamais, jamais? Tu es toujours, toujours de bonne humeur?

ML : Ah! Oui!

CH : Ah! Oui! (SONIA hoche la tête pour acquiescer).

≈

ST : Y a-t-il d'autres choses à améliorer Mathieu? (SONIA pose la question).

CH : Y aurait-il une autre affaire?

ML : Me peigner?

ST : Une autre affaire... plus bas. (SONIA suggère des réponses).

ML : Faire ma barbe?

ST : Oui.

SL : Oui.

NW : Oui.

ST : Bien se faire la barbe.

CH : Il ne fait pas sa barbe à tous les jours ou...?

ST : Oui mais il a de la misère.

SL : Il a de la misère.

NW : Il a de la misère. (MATHIEU regarde par terre. SANDRA regarde NANCY).

CH : Oui, tu es d'accord?

SL : Oui, oui, il a de la misère. (SANDRA répète les propos de NANCY).

NW : Sa mère lui dit à chaque fois.

SL : Maman lui dit souvent, oui. (SONIA hoche la tête).

Il est intéressant de mettre en exergue que la responsable de la ressource de type familial utilise ce langage analogique (hocher la tête) presque exclusivement lorsque Mathieu s'exprime (10 séquences sur 14). Nous croyons qu'il s'agit d'une façon subtile et fort probablement inconsciente de fournir, au-delà d'une approbation à Mathieu, une confirmation quant à l'exactitude des propos affirmés par Mathieu. Lié au fait qu'il occupe une position basse à l'intérieur des systèmes familiaux, il est probable que Mathieu recherche l'approbation de la part du membre qui détient la position haute, en l'occurrence la

responsable de la ressource de type familial. C'est ainsi que Mme Tellier lui offre régulièrement l'approbation recherchée et ce, tout au long de l'entrevue. Ce type de séquence relationnelle s'observe essentiellement lorsque Mathieu, émettant un propos, transporte son regard du plancher (tête baissée) vers Mme Tellier, recherchant ainsi l'approbation de la personne en autorité, celle qui occupe la position haute. Ainsi, nous sommes en mesure d'observer à nouveau une reproduction en ce qui concerne l'occupation de la position basse par Mathieu : cet isomorphisme se traduit surtout verbalement à l'intérieur de la famille d'origine et surtout de manière non verbale au sein de la ressource de type familial.

Enfin, en ce qui concerne le fait de parler en même temps, le peu de séquences observées (2 à l'intérieur de chaque entrevue réalisée) ne permet pas à l'intérieur des données recueillies de conclure à l'existence de séquences relationnelles répétitives. Cependant nous avons mentionné sa présence au tableau 11 afin d'offrir une vision globale des éléments d'entraves à la communication qui s'inscrivent à l'intérieur des systèmes familiaux observés.

6.2.3 Pattern (schème répétitif) : le rôle du « bon gars »²²

Le rôle du « bon gars » constitue chez Mathieu un modèle comportemental répété qui le situe en regard des dimensions relationnelles existantes au sein de la famille d'origine et de la ressource de type familial.

Quoique ce rôle accordé à Mathieu et accepté du moins implicitement par celui-ci soit étroitement lié au mythe de l'uniformité (que nous développons à la section des mythes, 6.2.4), il s'en distingue par cette propension à encadrer de manière explicite l'ensemble des attitudes et des comportements qui en découlent.

Nous observons les manifestations de ce rôle lorsque la mère nous parle de son fils et du comportement que celui-ci manifeste :

GL : Lui, c'est toujours la télévision. Il ne parle pas. Il ne raconte jamais rien. (Geneviève jette un regard rapide vers Mathieu). Il n'a pas de problèmes. (Mathieu sourit).

CH : Exprime-t-il de l'agressivité des fois, Mathieu ?

GL : Non.

CH : Moi, je ne l'ai jamais vu fâché...

GL : Non.

ML : Euh !

CH : Est-ce déjà arrivé qu'il se fâche ?

ML : Je ne suis jamais fâché. (...)

CH : Ce n'est jamais arrivé vraiment qu'il se soit fâché ?

²² Par le rôle du « bon gars », nous entendons le rôle de celui qui présente une conduite prévisible, uniforme, sans expression émotionnelle extrême et qui ne manifeste pas d'opposition face aux demandes externes.

GL : Non. Bien, quand je le retourne faire sa barbe quelques fois, là les lèvres lui branlent. Rires.

CH : OK.

GL : Il parle tout seul.

CH : OK. Mais ça ne va pas plus loin que ça ?

GL : Ça arrête là.

La séquence précédente met en évidence la présence d'une dynamique inhibant l'expression de certaines émotions chez Mathieu, dont celles pouvant être, entre autres, reliées à l'agressivité et la colère. En effet, Mathieu semble parfois manifester ce que certains auteurs nomment l'agressivité passive (Coleman, Butcher & Carson, 1984), allant jusqu'à sourire lorsque les faits mentionnés plus haut sont rapportés par la mère.

En fait, l'ensemble des éléments non verbaux observés chez Mathieu révèlent que ce dernier arbore de manière générale un sourire et qu'il baisse la tête lorsque le discours met en exergue des éléments difficiles comme celui où la mère partage avec nous les problèmes aigus d'asthme que manifeste Sandra, la sœur de Mathieu.

Puis au sein de la ressource de type familial, Mathieu semble détenir le même rôle du « bon gars ».

ST : (...) Mathieu est toujours... de b... (SONIA suggère des réponses).

SL : De bonne humeur?

ST : Oui!

CH : Il est toujours de bonne humeur Mathieu?

ST : Hein Mathieu?

SL : Il sourit, c'est vrai, il sourit.

ST : Il fait rien que sourire.

CH : Ah! Oui! Il fait rien que ça? (rires) Es-tu d'accord Nancy?

NW : Oui.

CH : Y a-t-il autre chose comme qualité ? On va le faire rougir un petit peu... Rires.

ST : Hein Mathieu? (MATHIEU regard SONIA). Des belles qualités? À part de ton humeur. Tu aimes ça rendre de beaux services. . (SONIA suggère des réponses).

ML : Oui.

ST : Très serviable. Mathieu, c'est l'homme de la maison.

CH : Est-ce un gars serviable d'après vous autres? Ce que Sonia dit...

SL : Oui.

NW : Oui.

ST : Rend-t-il des services?

NW : Oui.

SL : Oui.

CH : Il vous rend service à vous autres aussi des fois?

SL : Oui.

NW : Oui, des fois.

Encore ici, Mathieu est défini par le système de la ressource de type familial par des qualificatifs associés à l'omniprésence de son sourire et par le fait qu'il démontre une facilité à rendre des services aux autres membres composant la ressource de type familial. Nous croyons que c'est sa stratégie individuelle de rendre les gens qui gravitent autour de lui heureux et souriants, à un point tel qu'il le fait en dépit du développement de son autonomie et de l'affirmation de soi. Il suscite donc chez les membres des deux systèmes familiaux (voilà l'isomorphisme) des réactions de plaisir, d'approbation et d'acceptation.

6.2.4 Croyances : l'uniformité en tant que mythe

Tel que précisé antérieurement dans le présent mémoire, les mythes familiaux constituent essentiellement l'image que le système familial tend à exposer aux systèmes environnants en plus de favoriser la régulation des comportements et attentes des membres du système entre eux.

De la même façon que nous avons procédé pour les entrevues avec Mmes Hébert et Grenier, l'ensemble des mythes familiaux observés à l'intérieur des deux entrevues avec M. Lévesque sont regroupés et catégorisés ainsi : chaque séquence relationnelle reflétant un mythe fut notée puis catégorisée selon une méthode inductive.

Lors des entrevues réalisées, nous remarquons la présence de mythes à l'intérieur des séquences relationnelles issues des deux systèmes familiaux. En fait, douze séquences sont répertoriées au sein de la famille d'origine ; huit dans la ressource de type familial. La répartition des mythes observés est présentée au tableau 12 (page suivante). Encore ici, les thèmes identifiés ne le sont qu'à titre indicatif et visent essentiellement à observer une tendance quant aux croyances véhiculées par les systèmes familiaux.

Tableau 12

Types de mythes et nombre de séquences observées (Mathieu)

Thèmes spécifiques (n=20)	Séquences en famille d'origine (n=12)	Séquences en ressource de type familial (n=8)
Attribut individuel	3	1
Attribut familial	1	3
Présupposition	4	0
Uniformité ²³	3	4
Expertise des systèmes environnants	1	0

²³ Par le mythe de l'uniformité, nous entendons un élément dont les caractéristiques (personnelles, comportementales, descriptives, etc.) demeurent les mêmes peu importe le contexte. Il s'agit d'un « nivelage » des différences.

Nous observons que les mythes issus de la famille d'origine concernent principalement les caractéristiques individuelles, des présuppositions ainsi que l'uniformité. L'ensemble des caractéristiques individuelles soulevées par les mythes familiaux ont trait au fonctionnement quotidien de Mathieu. Ainsi, lorsque nous questionnons la mère en regard des qualités de son fils, elle nous entraîne directement sur son fonctionnement :

GL : Je vais te dire franchement, j'ai de la misère à ... parce que ... il n'est pas parlant.

SL : Oui, c'est ça.

GL : Et puis, il fait sa petite routine. Il se lève le matin, il s'en vient déjeuner, il faut être prêt parce que lui est prêt. Il faut mettre une heure et demie.

CH : Il faut le limiter dans le temps.

Ces séquences relationnelles où des caractéristiques individuelles sont nommées sont toujours initiées par Geneviève, la mère de Mathieu et de Sandra. En aucun temps les enfants de Mme Lévesque se positionnent clairement face au mythe soulevé : Mathieu se contente de sourire (se soumettant à ce que la mère lui attribue en tant que caractéristique individuelle) et sa sœur répète les déclarations de la mère. Les mêmes attitudes et comportements sont observés quant aux présupposés.

Le mythe entourant les présuppositions se présente sous forme d'attentes verbalisées (ici par la mère) sans qu'il n'y ait de vérifications préalables auprès des membres du système concernés par ces présuppositions exprimées. Ces présuppositions marquent clairement les attentes maternelles à ce qui est bon ou adéquat pour l'ensemble du système familial d'origine. En fait, la mère parle pour Mathieu et Sandra, favorisant ainsi leur maintien dans des rôles et positions rigides :

GL : Oui, oui. C'est ça. C'est parce qu'ils veulent aller à la pêche eux autres aussi. [Mme Lévesque met une intonation insistante sur les mots « ...veulent aller à la pêche »]

SL : Oui.

GL : Ils veulent faire du ski-doo eux autres aussi. [même remarque que la précédente]

CH : OK.

≈

GL : Ils font beaucoup d'activités avec le Club, hein ?

CH : Oui, oui, oui.

SL : Ah maudit ! Oui !

GL : Une chance qu'ils ont ça.

CH : Oui.

GL : Ils s'amuse... c'est à tous les jours. (Geneviève regarde Mathieu et Sandra).

≈

GL : On n'est pas ici en ville, on est au chalet ... il n'y a pas de problème là.

Quant au mythe de l'uniformité présent au sein de la famille d'origine (3 séquences), nos observations révèlent l'existence d'une propension dans le système familial à projeter l'image que Mathieu est un individu pour qui tout va bien en tout temps; bref, qu'il n'y a jamais de problèmes. Le mythe de l'uniformité est également étroitement lié au rôle du « bon gars » : le système familial d'origine a construit et maintient l'image d'une personne sans vraiment de hauts ni de bas, un individu stable.

À l'intérieur de la ressource de type familial, nos observations mettent en relief que la moitié des séquences relationnelles répétitives se construisent autour du mythe de l'uniformité (4 séquences sur 8). Exactement de la même manière qu'au sein de la famille d'origine, ce mythe laisse émerger l'image que Mathieu est un individu stable en regard de l'humeur et du comportement. En fait Mathieu amène les gens à l'isomorphisme (la reproduction). En ne les dérangeant pas par son caractère conformiste et conciliant, Mathieu entraîne les individus gravitant autour de lui en ressource de type familial à le traiter de la même façon qu'il l'a probablement toujours été au sein de sa famille d'origine :

CH : Mathieu... y a-t-il des moments où tu te sens plus triste ?

ML : Non.

CH : Ça n'arrive jamais, jamais? Tu es toujours, toujours de bonne humeur?

ML : Ah! Oui!

CH : Ah! Oui!. C'est quelque chose que tu constates? (CH vérifie auprès de SONIA)

ST : Ah! Oui! (SONIA hoche la tête pour acquiescer).

≈

ST : Oui. Hein Mathieu, y'a pas rien qui change avec toi?

ML : Non.

ST : C'est toujours pareil, hein?

ML : Oui.

SL : Oui. (rires)

ST : Même si tu vieillis. Il est toujours pareil, de bonne humeur. Je dirais que c'est avec lui que c'est le plus stable depuis, ... y'a rien qui a changé. (MATHIEU et NANCY regardent par terre. SANDRA regarde brièvement SONIA).

De plus et de façon plus évidente dans la ressource de type familial que dans la famille d'origine, ce mythe semble s'étendre à l'ensemble du système en amenuisant les caractéristiques individuelles au profit de l'ensemble (la totalité des membres du système), créant une homogénéité où l'individuation est évacuée :

CH : Mathieu, dans la famille d'accueil, avec qui tu passes plus de temps? Y a-t-il quelqu'un avec qui tu es toujours ou presque toujours avec?

ML : Euh...non. On est presque tout le temps ensemble.

CH : Vous êtes toujours ensemble, tout le monde? (SONIA hoche la tête pour acquiescer).

ML : Oui.

ST : C'est égal, hein?

≈

CH : Avec qui Mathieu tu t'entends le mieux? Avec qui tu... tu dis ... ah! Cette personne-là... est-ce avec Sonia? Est-ce avec ta sœur? Est-ce avec Nancy?

ML : Je m'entends bien avec tout le monde. (SONIA hoche la tête pour acquiescer).

CH : Avec tout le monde. Il n'y en a pas une que c'est un petit peu plus... (SONIA fait signe que « non »).

ML : Non.

CH : Y en a-t-il une avec qui c'est un petit peu moins... Y en a-t-il une personne avec laquelle tu t'entends un peu moins bien?

ML : Non.

CH : C'est tout le temps pareil, égal.

ML : Oui, oui.

Nous percevons un déplacement à partir de la sphère individuelle vers la sphère familiale en ce qui concerne le développement et le maintien des mythes observés. Ce déplacement conduit fort probablement à noter davantage de mythes caractérisant la famille en tant qu'entité (3 séquences) que des mythes qualifiant les individus composant le système familial de la ressource de type familial (une seule séquence).

6.3 Les dissimilitudes

Les principales dissimilitudes observées touchent dans leur ensemble des aspects compris dans le modèle structurel de la famille mais qui se retrouvent à l'extérieur de la grille d'analyse (cadre opérationnel) de la présente recherche.

En effet, les dissimilitudes soulevées par l'entremise des entrevues réalisées auprès de Mathieu et des deux systèmes familiaux (famille d'origine et ressource de type familial) se rapportent davantage aux éléments suivants de la grille d'analyse de Lane : le sous-système parental, les cycles de développement, l'adaptation aux stress, éléments que nous n'avons pas retrouvés dans la grille d'analyse de notre recherche. Donc, pour le motif qui précède, nous n'exposerons pas ces résultats et ne procéderons pas à l'analyse de ces résultats étant donné que nous avons déterminé au préalable qu'ils ne seraient pas opérationnalisés à l'intérieur de cette recherche qui, rappelons-le, est effectuée uniquement à partir des composantes de la structure (hiérarchie, rôles, positions et frontières) et du fonctionnement (règles, patterns et croyances). En effet, nous avons précisé au chapitre 2 (cadre théorique) que la composante du développement représente, selon nous, une dimension d'un système familial qui lui est plutôt intrinsèque.

6.4 Discussion sur les résultats des entrevues avec Mathieu Lévesque

Les règles explicites de fonctionnement semblent davantage provenir du milieu familial d'origine que de la ressource de type familial. Nous observons près de quatre fois plus de règles explicites à l'intérieur du milieu familial d'origine de Mathieu qu'au sein du milieu d'hébergement. Nous apprenons dans l'entrevue avec la mère que le conjoint de celle-ci est décédé alors que Mathieu n'avait qu'un mois de vie et que sa sœur avait atteint l'âge de quatre ans. Ainsi, cette mère a dû remplir les fonctions familiales des deux parents en regard du développement de la fratrie qui, rappelons le, est composée de deux individus présentant une déficience intellectuelle. Étant seule à voir à l'éducation de ses enfants, nous pensons qu'elle ait pu mettre en place un encadrement rigide qui, à ses yeux, devait permettre un fonctionnement adéquat au sein de sa cellule familiale.

En ce sens, l'actualisation de normes et de procédures clairement établies (dites) a favorisé la régulation des comportements et des attentes face aux individus qui forment le système familial d'origine de Mathieu. Cependant, il semble que ces règles n'ont pas été ajustées au cours des années; c'est-à-dire qu'elles n'ont pas évolué au fil des cycles de la vie familiale. Par ailleurs, la grande quantité de règles explicites observée au sein de la famille d'origine nous amène à croire que la mère de Mathieu a en quelque sorte, avec l'hébergement de ses deux enfants dans la même ressource de type familial, imposé un fonctionnement régularisé à la ressource de type familial, laquelle semble favoriser la reproduction par

l'opérationnalisation de ces règles auprès de Mathieu et de Sandra, sa sœur. Nous croyons que Mme Lévesque est en mesure, par sa prestance et ses contacts réguliers avec la responsable de la ressource de type familial, d'influencer cette dernière en regard des règles explicites et ainsi, favoriser la mise en place d'un isomorphisme à cet égard. De plus, de manière complémentaire à ce qui précède, nous pouvons soulever l'hypothèse que la responsable de la ressource de type familial, se voyant confier l'hébergement d'une même fratrie et, sans jugement de notre part, désirant en quelque sorte « rentabiliser » ses places disponibles, a peut-être intérêt à créer une alliance avec la mère de Mathieu et Sandra.

Ainsi nous pensons que l'existence de ces nombreuses règles explicites en regard du fonctionnement des systèmes familiaux en présence favorise le maintien d'une dépendance de la part de Mathieu (et de sa sœur) vis-à-vis des personnes qui s'inscrivent en autorité, soit Madame Lévesque (mère) et Sonia Tellier (la responsable de la ressource de type familial). En fait, Mathieu, en adoptant une attitude de soumission, se retrouve à la fois exclu des processus de décision, et soumis à un cadre de fonctionnement rigide qui évacue toute possibilité de négociation ou de revendication. En fonction de ce qui précède, nous pouvons interpréter que, malgré qu'il ait atteint maintenant l'âge de quarante et un ans, la relation qui existe entre Mathieu et les deux figures maternelles nommées ci haut se construit selon un modèle de type parent/enfant : la personne présentant une déficience intellectuelle obéit à la règle sans remettre en question sa pertinence. Donc, en ce qui concerne les règles explicites de fonctionnement, nous constatons à partir de l'ensemble des observations soulevées jusqu'à présent, qu'il existe une reproduction de ces séquences relationnelles, c'est-à-dire un isomorphisme, et ce, de la famille d'origine vers la ressource de type familial.

Puis, en ce qui a trait au rôle que nous avons nommé le « bon gars », nous croyons que celui-ci maintient Mathieu au sein d'un rôle complémentaire pouvant aller jusqu'à construire, en complémentarité avec les règles explicites, une dépendance vis-à-vis ceux qui détiennent un rôle de décideur et une position hiérarchique haute, en l'occurrence sa mère à l'intérieur du système familial d'origine et Mme Sonia Tellier au sein de la ressource de type familial. Le rôle du « bon gars » entraîne également l'évacuation d'une dimension affective qui pourrait être liée à l'expression de sentiments qui seraient probablement perçus comme étant négatifs : soit des attitudes et comportements d'agressivité.

En plus de l'agressivité, nous questionnons ici la place donnée à Mathieu quant à l'expression de l'ensemble de la dimension affective. Lui est-il permis d'exprimer, par exemple, les émotions liées à la peine, la tristesse, la peur ? A-t-il appris à supprimer ses

émotions dites socialement déplaisantes ? Nous percevons que son rôle de « bon gars » encadre et détermine tout un champ de sa personnalité pour lequel il n'est pas autorisé à exprimer le contenu émotif. Mathieu manifeste fréquemment un large sourire durant les entrevues et ce, indépendamment du fait que la conversation tourne autour d'éléments positifs (qualités que les membres du système familial lui reconnaît) ou négatifs (verbalisations en regard de certaines difficultés manifestées par celui-ci). Nous croyons ici qu'il existe une incohérence entre la manifestation du visage (sourire) et l'émotion vécue au même moment; voire même une forme de cynisme de la part de Mathieu. Avec cette forme d'autocensure, Mathieu se maintient à l'intérieur d'un schéma rigide et imposé par l'environnement afin de conserver la construction familiale reliée à l'image du « bon gars ». Considérant que Mathieu est reconnu comme tel depuis son enfance, nous croyons qu'il s'agit d'une reproduction de la famille d'origine vers la ressource de type familial en ce qui concerne ce rôle.

Par ailleurs, les entraves à la communication construisent un pattern relationnel confinant Mathieu à la position basse au sein de la famille d'origine mais également à l'intérieur de la ressource de type familial. Alors que Mathieu occupe une place mitigée du point de vue relationnel à l'intérieur des deux systèmes familiaux en présence et qu'il semble s'y confiner de manière plus ou moins explicite, nous observons que les séquences reliées aux entraves communicationnelles conduisent sa sœur (Sandra) à tenter de se positionner de façon dominante à l'égard de celui-ci (voir les entraves à la communication, 6.2.2), entrant même parfois en une forme de lutte à deux avec la mère à l'intérieur du système familial d'origine. Les façons par lesquelles Sandra manifeste cette tendance à occuper l'espace relationnel s'actualise essentiellement par le biais d'attitudes et de comportements qui favorisent la construction et le maintien des règles qui entravent la communication. De plus, l'utilisation des éléments d'entrave à la communication sont essentiellement initiés par les figures maternelles des systèmes familiaux (Geneviève et Sonia) et la sœur de Mathieu, laquelle est présente dans les deux entrevues réalisées. Mathieu est constamment repoussé à la position basse et ce, par les deux systèmes en présence : par le biais des entraves à la communication verbale au sein de la famille d'origine (35 séquences sur 39) et par un processus amalgamant la communication verbale et non verbale en ressource de type familial où près de la moitié des entraves effectuées concernent des hochements de tête de la part de la responsable, Madame Tellier.

Alors que la dimension verbale des entraves survenues en regard des règles de la communication peuvent être interprétées par les membres du système comme étant une

incapacité fonctionnelle chez Mathieu à exprimer ce qu'il pense, ressent, perçoit, ou autres, nous croyons que les entraves spécifiques aux règles de la communication non verbale agissent comme si la personne détenant la position haute à l'égard de Mathieu (Sonia) se donne l'obligation de confirmer ou d'infirmer ce que transmet Mathieu dans la cadre de l'entrevue, favorisant ainsi le maintien de celui-ci à l'intérieur d'une présumée capacité déficitaire à s'exprimer. En ce sens, ce dernier reçoit le message que ses dires doivent être constamment « filtrés » par un tiers en position d'autorité. Nous constatons que les environnements familiaux de Mathieu (famille d'origine et ressource de type familial) sont composés exclusivement de figures féminines. Ce monde de femmes entourant Mathieu semble toujours avoir représenté l'autorité et le pouvoir, laissant en quelque sorte Mathieu sans « allié » masculin. Ainsi, depuis probablement sa plus tendre enfance, Mathieu a adopté des comportements et des attitudes spécifiques pour transiger avec les figures d'autorité : occuper la position basse, lui permettant de cette façon d'éviter toute forme de relation conflictuelle, de se sentir en sécurité et de bénéficier d'une zone de tranquillité (« d'avoir la paix! »). En conséquence, nous concluons que les distorsions communicationnelles existantes au sein de la famille d'origine se maintiennent à l'intérieur de la ressource de type familial (isomorphisme) et contribuent à ancrer une position hiérarchique basse chez Mathieu.

Puis, en ce qui concerne l'existence des mythes familiaux, nous constatons que ceux-ci contribuent en grande partie à encadrer de manière rigide les attitudes et comportements attendus de la part de Mathieu. Ces mythes, verbalisés et identifiés par les figures maternelles, ne sont pas remis en question par les membres des systèmes familiaux en présence. Nous pensons qu'ils contribuent au développement et au maintien d'une clarté hiérarchique propre aux relations spécifiques entre le sous-système parental et le sous-système fraternel. Cependant, l'écueil suivant se révèle : alors que ce qui est décrit ci-dessus s'avère essentiel au sein d'une famille avec de jeunes enfants, la hiérarchie familiale doit s'ajuster et nuancer ses relations à mesure que les enfants vieillissent et franchissent l'âge adulte. Ainsi, d'une hiérarchie axée sur la centration du pouvoir vers le système parental, le passage des enfants vers l'âge adulte doit permettre une renégociation de ce pouvoir en vue d'affranchir du pouvoir des parents les individus devenant adultes à l'intérieur du système fraternel; ce qui n'est pas observé au sein du système de la famille d'origine de Mathieu et par reproduction, à l'intérieur de la ressource de type familial.

Le mythe de l'uniformité est présent au sein des deux systèmes familiaux accueillis en entrevue. Nous croyons que la puissance de ce mythe s'actualise par l'ensemble des membres

des systèmes impliqués et agit principalement sur deux dimensions relationnelles. La première est directement liée au rôle du « bon gars » manifesté par Mathieu qui, sous la pression de ce mythe, est maintenu (et se maintient) de manière rigide au sein de ce rôle qui empêche toute expression d'attitudes ou de comportements se situant à l'extérieur de cette sphère le qualifiant effectivement de « bon gars ». De cette façon, le système familial, tant celui d'origine que de la ressource de type familial, contrôle de façon plus ou moins consciente ce que doit dire ou faire Mathieu. De manière complémentaire et afin de permettre l'existence de ce mythe, Mathieu accepte de se laisser contrôler et ainsi confirmer la véracité de ce mythe. La deuxième dimension relationnelle inhibe selon nous le potentiel d'individuation des membres de la fratrie et soulève l'interdiction de manifester ses préférences en regard de l'aspect relationnel. En parlant au « nous » ou en utilisant le terme « ensemble », les individus formant le système familial n'ont pas à se positionner de manière individuelle face aux autres membres. Évacuant de cette façon la plupart des situations conflictuelles émanant des différences individuelles (goûts, préférences, intérêts et autres), ce mythe empêche cependant l'individuation des membres du système.

Le mythe de l'uniformité agit principalement sur la première dimension énumérée (contrôle) à l'intérieur de la famille d'origine alors qu'en regard de la seconde dimension observée (le « nous »), le mythe de l'uniformité se présente plutôt au sein de la ressource de type familial. Cette interprétation concorde avec l'observation des autres mythes répertoriés. En effet, le système de la famille d'origine où les mythes sur les caractéristiques individuelles sont plus nombreux qu'en ressource de type familial, favorise l'existence d'un mythe de l'uniformité visant le contrôle individuel alors que le système de la ressource de type familial, où la présence de mythes sur les caractéristiques familiales est plus grande, privilégie le contrôle du groupe (le « nous »). Pour nous, Mathieu s'inscrit à l'intérieur d'une relation fusionnelle : fusion avec la mère (famille d'origine) et le groupe (ressource de type familial). Mathieu laisse les personnes qui l'entourent décider et prévoir pour lui, il est en quelque sorte « avalé » au sein d'une relation où l'ensemble de sa personne est nié par les individus gravitant autour de lui et par lui-même. Bien sûr, et nous le répétons, nous croyons que ces mythes se construisent et se maintiennent de manière plus ou moins consciente.

Chapitre 7 : La discussion sur l'ensemble des entrevues

L'ensemble des données analysées dans le cadre de la présente recherche nous amène à constater que les systèmes familiaux rencontrés lors des entrevues laissent émerger ce que nous avons nommé des séquences relationnelles répétitives. La totalité de ces séquences répétitives furent classées à l'intérieur de certains éléments de la grille du modèle structurel de la famille. Nous avons donc observé, identifié et analysé les reproductions (isomorphismes) de ces séquences relationnelles répétitives et ce, d'un système familial à l'autre; ce qui constitue le cœur même de notre recherche.

L'ensemble des séquences relationnelles répétitives qui existent et se maintiennent autour de la personne présentant une déficience intellectuelle peuvent être initiées, selon nous, à travers quatre (4) modes interactionnels principaux lors de son hébergement en ressource de type familial : reproduction à partir de la personne hébergée, reproduction à partir de la famille d'origine, reproduction à partir de la ressource de type familial et, reproduction résultant de l'interdépendance entre les systèmes familiaux en présence. Lorsque les séquences relationnelles sont initiées à partir de la personne présentant une déficience intellectuelle, cette dernière tente de reproduire la structure et le fonctionnement de son système familial d'origine dans la ressource de type familial, tentant peut-être même de modifier certains éléments de la structure et du fonctionnement initial du système familial de la ressource de type familial. Lorsque les séquences relationnelles sont initiées à partir de la famille d'origine, celle-ci tente de transposer dans le nouveau système familial autour de la personne présentant une déficience intellectuelle une partie de sa structure et de son fonctionnement qui s'apparentent à ceux qui caractérisent leur système familial. Lorsqu'initiées par la ressource de type familial, les séquences relationnelles déployées par cette dernière favorisent en quelque sorte l'intégration de la personne hébergée à sa structure et à son fonctionnement familial en tentant de maintenir la structure et le fonctionnement qui existent au sein de la famille d'origine. Puis, par l'interdépendance entre les systèmes familiaux en présence, nous pouvons penser qu'il s'agit d'un vaste champ relationnel où s'influencent les acteurs concernés et où il devient difficile de préciser l'origine de la reproduction.

La personne présentant une déficience intellectuelle peut, par ses attitudes et comportements, chercher de manière plus ou moins consciente à amener le système familial de la ressource de type familial à agir et réagir selon un modèle relationnel spécifique, conforme aux séquences relationnelles avec lesquelles elle est familière (1^{er} mode). Lorsque ce type de séquences correspond également aux attentes du système familial de la famille d'origine à l'égard de la ressource de type familial (2^e mode) et qu'en plus, ce type de

séquence est cohérent et compatible avec la structure et au fonctionnement habituels de la ressource de type familial (3^e mode), l'ensemble des systèmes en présence peuvent renforcer ces séquences et contribuer ainsi à leur reproduction.

À partir des observations effectuées, quatre constatations émanent des résultats des entrevues réalisées : éléments de notre grille reflétant la présence de séquences relationnelles répétitives dites saines, éléments de notre grille où il a absence de séquences relationnelles répétitives, l'existence de séquences relationnelles répétitives dysfonctionnelles au sein des éléments observés et l'importance des dissimilitudes entre les éléments d'un système familial à l'autre.

7.1 Séquences relationnelles répétitives saines qui caractérisent certains éléments

Certaines séquences relationnelles répétitives observées (nommées parfois « jeu » par certains auteurs) peuvent être qualifiées de saines à partir de l'instant où il s'agit d'un « ...ensemble de règles constituées au cours du temps et qui structurent l'organisation interne de la famille » (Cirillo, 2000, p.29) et que « ...ce phénomène – le jeu – n'est possible que si les organismes qui s'y livrent sont capables d'un certain degré de métacommunication, c'est-à-dire qu'ils sont capables d'échanger des signaux véhiculant le message : « ceci est un jeu » » (Bateson, 1980, p.249).

Ces séquences relationnelles répétitives sont observées à l'intérieur de toutes les entrevues effectuées mais ne se reproduisent pas de manière concluante d'une famille à l'autre. En fait elles constituent essentiellement un modèle d'organisation familiale propre à un système donné et elles évacuent les aspects reliés à la souffrance ou qui minent l'intégrité des membres de la famille. Par ailleurs, ces séquences répétitives dites saines permettent aux individus formant le système familial de métacommuniquer à l'égard de leurs existences et créent parfois de occasions de rire ensemble.

Nous pensons que l'absence de reproduction de ce type de séquences peut s'expliquer par la nature même de celles-ci. Étant spécifique à un système déterminé, donc à un contexte familial précis, l'exportation de ces séquences répétitives (leur reproduction) à un autre système familial devient inopérant de par son contenu verbal ou non verbal. Bref, ce qui peut être un jeu agréable et familier à l'intérieur d'une famille (contexte A) peut ne pas l'être chez une autre famille (contexte B). Ce qui précède peut, à notre avis, fournir une explication quant à l'absence de reproductions des séquences relationnelles dites saines.

7.2 Absence de séquences relationnelles répétitives pour certains éléments

L'ensemble des entretiens réalisés nous amènent à constater que les systèmes familiaux ne présentent aucune séquence relationnelle répétitive en ce qui concerne certains éléments de leur structure ou de leur fonctionnement. Deux hypothèses peuvent expliquer cette absence. Premièrement, il est possible que les entretiens réalisés n'aient pas permis de mettre en évidence certains types de séquences relationnelles répétitives. Par exemple, le milieu physique neutre utilisé pour les entretiens n'était pas être pas favorable à l'émergence de certaines séquences relationnelles répétitives. Deuxièmement, il est par ailleurs possible que l'absence de séquences relationnelles répétitives reflète davantage une souplesse et une adaptabilité des systèmes familiaux en regard de certains éléments de la grille d'analyse.

Lorsque nous précisons qu'un système familial manifeste de la souplesse, nous référons à « ... *sa capacité d'élaborer quelque chose de nouveau, de se restructurer, de remanier les alliances, les coalitions et les sous systèmes au gré des changements des circonstances* (Belpaire, 1998, p.191). Quant à l'adaptabilité, il s'agit de « ... *la capacité d'une famille de changer sa structure de pouvoir, ses relations de rôles et ses règles relationnelles pour s'adapter à une pression situationnelle ou développementale* (Ibid, p.82).

Par souplesse et adaptabilité, nous entendons la capacité d'un système familial à s'adapter aux pressions internes et externes en vue de maintenir un équilibre (ou une homéostasie). Ceci suppose qu'un système familial dispose d'une capacité à s'ajuster aux demandes qui proviennent tant de l'intérieur du système que de l'extérieur et ce, sans entraîner un déséquilibre important dans son organisation interne. La famille n'adopte pas de réponses stéréotypées ou ne manifeste pas une rigidité relationnelle limitant l'évolution des membres de la famille et l'ajustement aux nouvelles circonstances. Il existe des éléments de dynamiques relationnelles au sein de ce système familial qui ne s'inscrivent pas en tant que séquences relationnelles répétitives. Il en est ainsi pour les entretiens suivantes :

Tableau 13

Éléments du modèle structurel de la famille qui ne présentent aucune séquence relationnelle répétitive

Entrevue	Élément de la grille
Alice / famille d'origine	Règles (explicites / implicites)
Alice / ressource de type familial	Règles (explicites / implicites)
Ginette / famille d'origine	Règles (explicites / implicites)
Ginette / ressource de type familial	Patterns
Mathieu / famille d'origine	Frontières & rôles
Mathieu / ressource de type familial	Frontières & rôles

Mises à part les entrevues avec Ginette où les dissimilitudes sont plus importantes que les similitudes (voir 7.4), nous observons que l'absence de séquences répétitives en regard des éléments indiqués se manifeste tant en famille d'origine qu'en ressource de type familial pour un même individu. Nous pouvons penser ici que la souplesse et l'adaptabilité observées à l'intérieur d'un système familial peut se reproduire au sein de l'autre système familial. Ainsi l'absence de séquences relationnelles répétitives dans un système familial entraînerait une propension à la souplesse et à l'adaptabilité dans à un autre système familial ; bref, à l'existence d'isomorphismes. C'est le cas pour Alice et Mathieu. Par ailleurs, la différence notée en ce qui a trait aux entrevues avec Ginette fait naître l'idée à l'effet que cette divergence peut représenter un élément ayant entraîné le désistement de la responsable de la ressource de type familial face à l'hébergement de cette personne. Les éléments favorisant l'adaptation et la souplesse des systèmes familiaux en présence étant distincts, nous croyons que ceci puisse conduire à une certaine forme d'inadaptabilité ou d'incompatibilité relationnelle.

Pour nous, il existe donc des isomorphismes en regard de l'absence de séquences relationnelles répétitives au sein de certains éléments de notre grille d'analyse que nous expliquons davantage en fonction de la souplesse et de l'adaptabilité manifestées par les systèmes familiaux en présence par rapport à des éléments spécifiques de notre grille d'analyse.

7.3 Séquences relationnelles répétitives dysfonctionnelles qualifiant certains éléments

Les séquences relationnelles dysfonctionnelles sont représentées par les séquences répétitives ayant un impact négatif sur le fonctionnement du système familial et où il y a une incapacité à métacommuniquer sur ce qui se passe. Nous précisons à l'intérieur du cadre théorique qu'au moment où il y a une incohérence entre le niveau verbal et non verbal, accompagnée d'une incapacité de métacommuniquer au sujet de la dynamique en cours, il apparaît un phénomène de séquences relationnelles dysfonctionnelles (ou pathologiques). Cirillo (2000) précise à ce sujet que ce type de dynamique relationnelle peut être à l'origine de symptômes manifestés par un ou plusieurs membres d'un système familial à partir de l'instant où ceci entraîne une souffrance chez l'un d'eux.

Rappelons que le fonctionnement personnel d'un individu présentant une déficience intellectuelle est étroitement lié au réseau de soutien existant autour de lui. Plus ce réseau de soutien est fonctionnel, c'est-à-dire qu'il tend à favoriser l'expression spontanée chez l'ensemble des membres de ce système, plus le fonctionnement personnel s'éloignera des facteurs de handicap. À l'inverse, plus ce réseau manifesterait des dysfonctionnements, plus le fonctionnement personnel sera déficient (ou handicapant).

Globalement, les trois personnes présentant une déficience intellectuelle qui ont fait l'objet de l'actuelle recherche maintiennent des séquences relationnelles dysfonctionnelles à l'intérieur des systèmes familiaux impliqués auprès d'eux et ce, à différents degrés. L'existence de ce type de séquences relationnelles confine ces personnes (et celles-ci se laissent confiner) au sein d'une structure et d'un fonctionnement familial qui entravent leur propre fonctionnement personnel en maintenant la présence de facteurs accentuant le handicap plutôt que de facteurs de protection, de soutien et de développement.

Le tableau qui suit montre les éléments et les indicateurs de notre grille où nous retrouvons des séquences relationnelles dysfonctionnelles auxquels nous avons ajouté les impacts possibles (hypothétiques) et ce, pour chacune des personnes présentant une déficience intellectuelle :

Tableau 14

Éléments et indicateurs où nous notons des séquences relationnelles dysfonctionnelles et impacts possibles chez les sujets

<i>Sujet</i>	<i>Éléments et indicateurs</i>	<i>Impacts sur les sujets</i>
Alice	Hiérarchie – clarté (rigidité) Rôles – complémentarité Positions – basse Frontières – enchevêtrées Règles – communication Pattern – communication déviée	Infantilisation Absence de pouvoir Contrôle / Absence de spontanéité Disqualification / Déresponsabilisation Indifférence Évitement
Ginette	Rôles – symétrie Positions – périphériques (figures paternelles) Positions – centrales (figures maternelles) Règles communicationnelles Croyances - mythes	Agressivité (active / passive) Idolâtrie Dépendance Absence d'individuation Infantilisation / Absence de pouvoir
Mathieu	Hiérarchie – clarté (rigidité) Positions – basse Règles – explicites Règles – communication Pattern – rôle du bon gars Croyances - mythes	Infantilisation Absence de pouvoir Régulation du comportement Incapacité à communiquer Affirmation de soi pauvre Contrôle / Absence d'individuation

Nous notons certains impacts communs des séquences relationnelles dysfonctionnelles auprès de l'ensemble des personnes déficientes intellectuelles ayant participé aux entretiens. Tout d'abord, l'infantilisation par la hiérarchie ou par les mythes. Nous constatons le maintien d'une rigidité hiérarchique fondée sur la relation entre les sous-systèmes parentaux et les sous-systèmes fraternels (représentés par les personnes hébergées). Tel que souligné précédemment, ce type de hiérarchie est utile et fonctionnel au sein d'une famille avec de jeunes enfants. Cependant, lorsque les personnes hébergées sont des adultes, la hiérarchie doit s'ajuster afin d'établir une relation d'adulte à adulte. À l'intérieur des systèmes familiaux en présence, nous observons un statu quo quant à l'évolution de cette hiérarchie, laquelle maintient une relation hiérarchique de type parental face aux personnes présentant une déficience intellectuelle. En ce qui concerne spécifiquement Ginette, cette infantilisation

s'actualise par les mythes véhiculés : la croyance à l'effet que Ginette agit comme une enfant et que nous devons la surveiller tel qu'on le ferait avec un enfant.

Deuxièmement, l'absence de pouvoir décisionnel pour les sujets de la présente recherche. En s'inscrivant au sein d'une position hiérarchique basse, à l'intérieur d'un rôle complémentaire ou en acceptant la nature des mythes familiaux, les personnes hébergées se voient exclues d'une relation de pouvoir égalitaire dont un adulte dit « normal » peut habituellement jouir.

Par ailleurs, la notion de contrôle devient majeure en regard de la régulation des comportements et de la relation de dépendance que développent et maintiennent les personnes hébergées vis-à-vis leur famille d'origine et la ressource de type familial. Étroitement lié avec les deux éléments précédents (infantilisation et absence de pouvoir), le contrôle accentue l'omniprésence de facteurs favorisant le handicap en regard du fonctionnement personnel des individus présentant une déficience intellectuelle.

Il est nécessaire de souligner que les types de séquences relationnelles décrites dans cette section et leurs impacts se créent, se développent et se maintiennent par l'ensemble des membres des systèmes familiaux. Un individu peut difficilement à lui seul jouer ces « jeux » : ces derniers existent à partir du moment où on est deux (2) personnes ou plus à « jouer » et qu'aucun membre du système prend l'initiative de briser ou d'atténuer ces séquences relationnelles dysfonctionnelles.

En fait, nous sommes en mesure de percevoir que la reproduction de séquences relationnelles dysfonctionnelles, par ses impacts sur les sujets de la recherche, accentue la situation de handicap des personnes déficientes intellectuelles hébergées. Ces dernières semblent s'inscrire constamment dans ces séquences répétitives.

7.4 Importance des dissimilitudes

Cette section est propre aux entrevues réalisées auprès de Ginette. Les données recueillies et interprétées nous amènent à faire le constat à l'effet que les séquences relationnelles dysfonctionnelles qui ne se reproduisent pas du système de la famille d'origine à celui de la ressource de type familial peuvent mettre en péril l'hébergement de la personne présentant une déficience intellectuelle.

En effet, nous constatons la présence de dissimilitudes dans les séquences relationnelles dysfonctionnelles en regard de cinq éléments de la grille de catégorisation sur sept. Certaines séquences répétitives se révèlent différentes d'un système familial à l'autre

(positions, frontières) alors que d'autres sont observées uniquement à l'intérieur d'un des deux systèmes familiaux en présence (hiérarchie, règles, pattern de triangulation). Ainsi, nous pensons qu'en fonction des éléments contenus dans le modèle structurel de la famille, la présence de dissimilitudes quant aux séquences relationnelles dysfonctionnelles pourrait avoir d'importantes incidences sur le continuum de l'intégration / non intégration de la personne hébergée au sein de la ressource de type familial. Alors que l'isomorphisme des séquences relationnelles dysfonctionnelles semble malencontreusement favoriser l'intégration de la personne présentant une déficience intellectuelle au sein de la ressource de type familial, la non reproduction des séquences relationnelles dysfonctionnelles pourrait fragiliser l'hébergement de la personne déficiente intellectuellement. Cependant il serait nécessaire de tenter de reproduire ces résultats auprès d'autres situations où une responsable de RTF se désiste en regard de l'hébergement d'une personne qui manifeste des troubles de comportement : en effet, il importe de se rappeler que Ginette manifeste de l'agressivité, des crises de pleurs et des incontinences occasionnelles. Ainsi, en observant les séquences relationnelles d'un autre individu présentant des troubles de comportement hébergé en RTF, nous pourrions vérifier s'il peut exister ou non des isomorphismes assurant la stabilité de l'hébergement.

7.5 Commentaires

Les isomorphismes identifiés dans cette recherche, c'est-à-dire la reproduction d'éléments de la structure et du fonctionnement de la famille d'origine dans la ressource de type familial chez les personnes déficientes intellectuelles, se retrouve en grande partie dans l'aspect dysfonctionnel des relations. En effet, il ressort clairement des résultats de recherche la présence d'isomorphismes en regard des séquences relationnelles répétitives dysfonctionnelles. Ce type de séquence entraîne inévitablement un appauvrissement de la dynamique familiale, rendant ainsi les personnes présentant une déficience intellectuelle vulnérables à l'émergence de facteurs accentuant le handicap.

L'absence d'isomorphisme dans certains éléments de notre grille ne semble pas, par ailleurs, garantir le développement et l'évolution des individus hébergés au sein de la ressource de type familial de la présente recherche. Même si certains éléments de notre grille d'analyse qui ont été observés à l'intérieur des systèmes familiaux s'inscrivent selon notre hypothèse dans la souplesse et l'adaptabilité, force est de constater que les personnes présentant une déficience intellectuelle demeurent, au niveau relationnel global (ensemble des éléments de la grille d'analyse), confinés dans des situations de vulnérabilités sociales. Cette

vulnérabilité semble à notre avis trouver ses sources au-delà du fonctionnement individuel : la complexe dynamique relationnelle entourant ces personnes présentant une déficience intellectuelle semble maintenir un réseau de soutien « handicapant ».

Les résultats observés mettent en évidence un important paradoxe : l'intégration d'une personne présentant une déficience intellectuelle au sein d'une ressource de type familial semble se réaliser aux dépens de son épanouissement, de sa participation citoyenne. Tel que l'indique Castel (1995) : « ... *l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel conjuguent leurs effets négatifs pour produire l'exclusion ...* (p.17). C'est comme si nous avions à choisir entre sa stabilité résidentielle (intégration à la ressource de type familial) et son évolution en tant que personne à part entière (inclusion). Il est évidemment inacceptable de poser ainsi ce questionnement. Afin de résoudre ce paradoxe, nous proposons une lecture de la situation qui s'inscrit au sein d'une position dite « méta » en élargissant l'observation au système thérapeutique.

En tant qu'intervenant (et établissement), sommes-nous cohérent dans nos interventions auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle et leur environnement (systèmes familiaux)? Est-ce que nous agissons selon ce que nous prôtons (croyances et valeurs de l'établissement²⁴)?

Nous devons nous préoccuper sans cesse de la cohérence de l'ensemble du contexte que nous offrons à ceux que nous prétendons vouloir aider. C'est là encore un intérêt de la métaphore de l'induction dans notre modèle d'aide au changement (Mérigot, 1997, p.83).

Prenant pour acquis l'axiome issu du cadre théorique de l'approche systémique (la deuxième cybernétique), selon lequel l'intervenant est partie prenante du système dans lequel il intervient, nous devons tenir compte du fait que ce dernier s'inscrit à l'intérieur d'un système plus large, soit l'établissement qu'il représente, ce dernier devenant lui aussi, à travers l'intervenant, partie prenante du système.

Ainsi nous pensons que l'établissement, ses gestionnaires, les intervenants qui y exercent leur profession, les personnes déficientes intellectuelles qui y reçoivent des services, leur famille, et les responsables des ressources de type familial représentent dans l'ensemble ce que DiMaggio et Powell (1991) nomment le champ organisationnel. Étant reconnus comme partie prenante de la vie institutionnelle, ces acteurs sont étroitement liés à la prestation des services offerts aux personnes présentant une déficience intellectuelle. Donc, en considérant

²⁴ Les croyances et valeurs du CRDI Clair Foyer sont énumérées à l'appendice K.

les déterminants organisationnels (mission et valeurs) et ceux appartenant au champ d'élaboration et d'actualisation des pratiques professionnelles (rôles des intervenants, formation), nous tenterons d'élaborer des pistes d'interprétation complémentaires qui pourraient être pertinentes en ce qui a trait à notre recherche, plus particulièrement les notions d'isomorphisme coercitif et d'isomorphisme normatif. De plus, nous souhaitons semer une réflexion pour le chercheur et l'intervenant.

DiMaggio et Powell ont mis en évidence des phénomènes propres à la reproduction au sein de systèmes qui, à partir de conditions environnementales similaires en regard du champ organisationnel, poussent une organisation (un système) à ressembler à une autre par un processus d'homogénéisation en fonction du lien organisationnel et de la structure. Étroitement lié à une rationalité collective au sein des organisations, ces processus d'homogénéisation tendent à structurer le champ organisationnel de manière rigide, d'où l'expression « cage de fer » (« iron cage » dans le texte original) utilisée par les auteurs.

À partir des caractéristiques de la structure et du champ organisationnel, DiMaggio et Powell parviennent à identifier certains déterminants qui sont en mesure de favoriser la manifestation du processus d'homogénéisation au sein du champ organisationnel. Ces différentes manifestations laissent ensuite émerger, de manière non exclusive, trois catégories de processus d'homogénéisation spécifiques, dont deux s'appliquent à notre recherche : l'isomorphisme coercitif et l'isomorphisme normatif.

L'isomorphisme coercitif

L'isomorphisme coercitif résulte des pressions formelles et informelles exercées sur les systèmes par d'autres systèmes sur lesquelles ils sont dépendants et par les attentes culturelles de la société dans laquelle ces organisations fonctionnent. Bref, il est le résultat de l'influence politique et d'un problème de légitimité.

Il est essentiel ici de préciser la nature du lien unissant la ressource de type familial à l'établissement. La collaboration entre les deux systèmes est tributaire d'un ensemble de règles régissant les rapports entre eux : un contrat. Ce contrat stipule entre autres les obligations de services attendus de part et d'autre ainsi que les mécanismes de traitement des mécontentes. De plus, par sa signature, la ressource de type familial s'engage à respecter les valeurs et la philosophie d'intervention privilégiées par l'établissement. Nous notons ici la présence de déterminants organisationnels favorisant la dépendance de la ressource de type

familial face à l'établissement qui, de plus, bénéficie d'une forte centralisation des pouvoirs étant donné que ces règles (contrat) sont uniformes en région mais également à travers toute la province de Québec. En ce qui concerne le niveau de champ, nous observons deux déterminants spécifiques : une seule source de soutien auprès des ressources de type familial (i.e. l'établissement) et le caractère étatique du service des ressources de type familial (service du Ministère de la santé et des services sociaux encadré par la Loi sur les services de santé et des services sociaux) dans lequel interagissent ces deux systèmes. Quant aux familles d'origine et les personnes présentant une déficience intellectuelle, les éléments soulevés plus haut s'appliquent, démontrant leur dépendance face aux services donnés par l'établissement.

En considérant ce qui est brièvement exposé ici, nous devons inclure à notre réflexion l'existence probable d'un isomorphisme coercitif au sein du champ organisationnel précité. En effet, l'ensemble des éléments (à partir des indicateurs de notre grille d'analyse) soulevés où existent des séquences relationnelles répétitives au sein des systèmes familiaux (familles d'origine et ressources de type familial) trouve une résonance à l'intérieur de la sphère relationnelle développée et maintenue entre l'établissement et les individus qui dépendent, en quelque sorte, des services offerts par l'établissement.

L'isomorphisme normatif

L'isomorphisme normatif est associé à la professionnalisation. Il s'agit d'une lutte collective de membres d'une occupation professionnelle pour définir les conditions et méthodes de leur travail, pour contrôler « la production des producteurs » et pour établir une base de connaissances et une légitimité en regard de leur autonomie de fonctionnement. Deux aspects de la professionnalisation représentent des sources importantes d'isomorphisme : l'éducation formelle et la légitimation au sein des connaissances produites par les spécialistes de niveau universitaire ainsi que la croissance et l'élaboration de réseaux professionnels qui se répandent dans les organisations et à travers lesquels de nouveaux modèles se diffusent rapidement.

Avec la venue des réseaux locaux de services de santé et des services sociaux qui confient aux centres de santé et de services sociaux une responsabilité (imputabilité) populationnelle en ce qui concerne la prestation de services sur son territoire, certains établissements comme le C.R.D.I. Clair Foyer inc. se voient confier un service strictement de deuxième et de troisième ligne ; soit une responsabilité axée sur le développement de programmes dits « spécialisés ». De par son rôle de spécialiste, l'établissement accentue la professionnalisation de ses services en embauchant une variété de professionnels

(psychoéducateur, travailleur social, psychologue, orthophoniste, ergothérapeute) et en offrant un plan de formation visant à développer une plus grande expertise à l'égard des services offerts. En regard de la relation établie avec l'ensemble des partenaires du champ organisationnel, Clair Foyer inc. détermine les façons d'intervenir auprès de sa clientèle et contraint implicitement les familles d'origine et les ressources de type familial à reconnaître et se soumettre à son modèle d'intervention basé sur l'expertise. Les déterminants organisationnels se perçoivent alors plus clairement à travers la formation détenue par les professionnels de l'établissement et leur participation active au sein d'ordres professionnels ou de regroupements de gestionnaires lesquels encouragent et favorisent le maintien du développement d'expertises au sein des domaines professionnels spécifiques. Les familles d'origine et les ressources de type familial deviennent en conséquence des exécutants au service de l'établissement spécialisé qui connaît et sait quoi faire en fonction des programmes à mettre en place pour les personnes présentant une déficience intellectuelle. Quant au niveau du champ organisationnel, nous remarquons, outre l'impact de la professionnalisation, une forte structuration au sein de l'établissement : l'accès aux services est déterminé par un processus clairement défini et les services se donnent selon une logique de programmes (stimulation précoce, insertion au travail, assistance éducative à domicile, autres). L'idée de la structuration entraîne ici une rigidité à laquelle les personnes présentant une déficience intellectuelle, leur famille d'origine et les ressources de type familial doivent se conformer, d'où la force poussant à l'homogénéité du fonctionnement et de la structure : l'isomorphisme. En fait, même si nous situons clairement l'isomorphisme à partir des relations que la personne présentant une déficience intellectuelle entretient avec sa famille d'origine et qu'elle reproduit au sein de la ressource de type familial, nous soumettons l'hypothèse que l'établissement pourrait encourager les isomorphismes qui lui conviennent et décourager les isomorphismes qui ne lui conviennent pas. Encore ici, cet élément que constitue l'isomorphisme normatif doit être inclus à notre réflexion entourant notre recherche. De par les aspects reliés à la professionnalisation et à la structuration du champ organisationnel, l'établissement amène les personnes déficientes intellectuellement, les familles d'origine et les ressources de type familial à développer une collusion en regard de leur fonctionnement avec l'établissement. À travers les données recueillies dans le cadre de notre recherche, cette homogénéisation se reflète en regard de la complémentarité des rôles, des croyances (valeurs) ainsi que des règles explicites élaborées et actualisées par l'établissement.

Par complémentarité des rôles, nous entendons la relation de dépendance créée par la spécialisation des services en déficience intellectuelle qui entraîne une forte concentration du « savoir » et de la « connaissance » (expertise) vers l'établissement d'une part, et l'instauration d'une image de méconnaissance voire parfois d'incompétence vers les systèmes qui requièrent les services (personnes déficientes intellectuelles, familles d'origine, collaborateurs), d'autre part. Bref, le développement d'un langage professionnel hermétique pour le profane tend à maintenir les systèmes familiaux (incluant les personnes présentant une déficience intellectuelle) à l'écart de toute argumentation et décision (réelle) en regard des services à mettre en place.

Les croyances et valeurs (voir appendice K) viennent légitimer l'intervention de l'établissement au sein des systèmes environnants. Quoiqu'elles guident l'ensemble des interventions réalisées par les membres du personnel, les croyances et valeurs de l'établissement peuvent créer une tendance vers une normalisation des acteurs gravitant autour de lui (personnes déficientes intellectuellement, familles d'origine, ressources de type familial, collaborateurs).

Puis les règles explicites de fonctionnement élaborées et actualisées par l'établissement créent et maintiennent un cadre rigide évacuant les particularités individuelles qui pourraient se manifester chez une personne présentant une déficience intellectuelle ou sa famille d'origine. Le processus clinique devient ainsi une force que nous nommons « contraignante » : mécanisme d'accès aux services strict et rigoureux, processus de révision rigide, fragmentation des services professionnels. Quoique ces règles explicites permettent de gérer la plupart des situations en les moulant selon le cadre organisationnel, elles causent un nivelage de l'ensemble des services offerts.

Il est important de souligner qu'un refus de la part d'un des sous-systèmes appartenant au champ organisationnel de se « normaliser » à la pratique de l'établissement entraîne l'expulsion de ce sous-système du champ. Clair Foyer inc. offre des services clairement définis dans un contexte de volontariat, mais si la personne présentant une déficience intellectuelle ou sa famille d'origine refusent ces services, ils deviennent exclus et ne reçoivent aucun service. Quant à la ressource de type familial, elle est tenue par entente contractuelle à offrir les services en continuité avec l'établissement si elle souhaite maintenir son accréditation par l'établissement.

De l'établissement vers les familles : Quand le macrosocial contraint le microsocial

DiMaggio et Powell entraînent notre réflexion à un niveau qui, quoiqu'elle dépasse le cadre de notre recherche par sa dimension macrosociale, nous amène à considérer sérieusement l'influence déterminante que peut manifester le système « établissement » sur les séquences relationnelles pouvant se produire au sein des différents milieux où interagit la personne présentant une déficience intellectuelle.

Les patterns soulevés quant à la dynamique existante au sein des familles d'origine et des ressources de type familial à l'égard de la personne qui présente une déficience intellectuelle pourraient-ils constituer en fait des homogénéisations des patterns que l'établissement entretient auprès de ses partenaires et collaborateurs (champ organisationnel) ? Les séquences relationnelles entretenues au niveau microsocial seraient-elles en partie une reproduction des séquences relationnelles au niveau macrosocial ? Le champ organisationnel reflèterait-il l'existence d'un processus contraignant qui force les familles d'origine et les ressources de type familial à ressembler à certains égards à la structure et au fonctionnement de l'établissement, lequel porte et transmet les conceptions et les valeurs dominantes de notre société et ce, par isomorphisme coercitif et normatif ?

À travers un essai, Vincent de Gaulejac (2005) démontre l'existence de ce que nous appellerons une société managériale. Il s'agit d'une société où la transformation des fonctions sociales entraîne des pressions sur la famille. Ainsi, les techniques managériales visent principalement à rationaliser et optimiser le fonctionnement des organisations à travers des logiques qui relèvent davantage de l'aspect financier que de production : nous devons répondre aux pressions financières avant tout autre chose. Ces pressions se répercutent au sein des fonctions familiales : amener à maturité des individus sains, employables, flexibles, performants, individualistes, etc. Les membres de la société (dont les familles) deviennent des individus que l'on doit faire « fructifier » au maximum afin d'assurer leur survie au sein d'un système de travail basé sur la concurrence et la compétitivité. Pour Gaulejac, la gestion managériale vise à rendre l'individu « rentable ». À ce titre, chacun est appelé à devenir le gestionnaire de sa propre vie en se fixant des objectifs de performance, de les évaluer et, bien sûr, favoriser l'efficacité de son temps. Cette gestion a dorénavant atteint la famille : Celle-ci doit fabriquer des individus productifs. Globalement, toute vie humaine doit devenir synonyme de productivité. Ainsi, l'individu doit continuellement faire la preuve qu'il est et

demeure une personne employable. En conséquence, l'ensemble de la société représente alors une grande entreprise qui inclut les individus qui lui sont utiles et exclut les autres.

Sommes-nous en face d'une construction sociale de la déficience intellectuelle qui contribue à maintenir une structure et un fonctionnement systémique produisant des facteurs de handicap ? De manière plus ou moins consciente, le champ organisationnel propre à l'organisation des services en déficience intellectuelle semble intégrer une structure et un fonctionnement d'aide aux personnes présentant une déficience intellectuelle et à leur famille d'origine reproduisant certains impacts négatifs liés à l'existence de séquences relationnelles dysfonctionnelles et ce, par la présence d'isomorphismes coercitifs et normatifs : infantilisation, absence de pouvoir, contrôle, régulation du comportement, et autres. Le champ organisationnel maintient-il une structure et un fonctionnement contraire à ce qu'on attend, c'est-à-dire l'intégration sociale par l'épanouissement et la participation citoyenne des personnes présentant une déficience intellectuelle ? Desjardins (2001) écrit que « *...la déficience intellectuelle n'est pas une catégorie neutre et objective, mais plutôt un construit culturel (ou, si l'on préfère, un construit imaginaire ou idéologique) dont la teneur varie selon les époques et les sociétés* » (p.180). L'auteur ajoute :

« ... que la rééducation sociale sert en premier lieu les intérêts de la société plutôt que ceux des usagers : ses nombreuses contributions à la qualité de vie de ces derniers visent en effet plus à adoucir leur tabouisation et à dissimuler leur discrimination qu'à les intégrer à la collectivité » (p.188).

Bien sûr, la structure, le fonctionnement et le développement de l'établissement n'ont pas fait l'objet d'une observation rigoureuse et scientifique comme l'ont été les entrevues réalisées dans le cadre de notre recherche. Cependant, les éléments soulevés en ce qui concerne les aspects coercitifs et normatifs présents à l'intérieur du champ organisationnel de l'établissement nous amènent à penser qu'ils peuvent aisément recouper les éléments d'interprétation de notre recherche.

Pour terminer, soulignons que l'intérêt de procéder à l'identification des séquences relationnelles répétitives propres à l'isomorphisme relève à la toute fin de l'intervention, tant l'intervention individuelle et familiale que l'intervention dans le sens du changement social. En effet, nous pouvons soumettre l'idée d'Imber-Black (1988) que l'isomorphisme, s'il peut modeler les séquences relationnelles des microsystèmes (familles) vers les macrosystèmes (établissements), l'inverse est également possible. Nous croyons que l'intervention requise par rapport aux systèmes en présence peut émerger des systèmes environnants (gestionnaires et intervenants) et s'actualiser à partir de l'ensemble des acteurs impliqués dans

l'hébergement des personnes présentant une déficience intellectuelle, incluant les familles d'origine et les responsables des ressources de type familial; mais qu'il appartient à l'intervention en travail social de favoriser les changements à cet égard. À ce titre, Boily affirme que « *la relation la plus facile à changer dans un système est la mienne face à ce système* »(1997).

7.6 Intervention

Le tableau qui suit résume la discussion et démontre la tendance reliée à la reproduction des séquences relationnelles chez la personne présentant une déficience intellectuelle et ce, de sa famille d'origine à la ressource de type familial, à partir d'éléments spécifiques de notre grille d'analyse :

Tableau 15

Isomorphisme (ou non) selon le type de séquence relationnelle répétitive

Type de séquences relationnelles répétitives	Reproduction	Absence de reproduction
Aucune	N/A	N/A
Saines		X
Dysfonctionnelles	X	X

Nous affirmons tout d'abord qu'il existe des isomorphismes en regard de la présence de séquences relationnelles dysfonctionnelles ou encore, lorsqu'un élément de la grille se caractérise par l'absence de séquences relationnelles répétitives au sens de notre recherche. En effet, les données recueillies à travers l'ensemble des entrevues réalisées nous indiquent une propension à l'isomorphisme en ce qui concerne les séquences répétitives ayant un impact négatif sur le fonctionnement du système familial et où il y a une incapacité à métacommuniquer sur ce qui se passe ou lorsque le système familial semble manifester une souplesse et une propension à l'adaptabilité en ce qui a trait à certains éléments spécifiques de notre grille d'analyse.

Par ailleurs, une absence de reproduction en ce qui concerne les séquences relationnelles dysfonctionnelles peut laisser présager des difficultés d'intégration importantes

de la personne qui présente une déficience intellectuelle dans la cadre de son hébergement en ressource de type familial. Ces isomorphismes créent une situation paisible, confortable, stable autour de la personne présentant une déficience intellectuelle mais, en contrepartie, annulent ou rendent difficiles toutes possibilités de changement.

Pour nous, l'intervention sociale doit s'inscrire à l'intérieur d'un système que nous nommons « système thérapeutique », c'est-à-dire un système qui inclut l'ensemble des systèmes familiaux en présence (personne hébergée, membres de la famille d'origine et membres de la ressource de type familial) en plus du ou des intervenants qui sont en relation avec ces systèmes familiaux. Le système thérapeutique prend son sens et s'articule autour de la notion de seconde cybernétique (ou cybernétique de second ordre) :

Cette perception représente un changement fondamental, non seulement dans la façon dont nous faisons avancer la science mais aussi dans notre façon de percevoir l'enseignement, l'apprentissage, les processus thérapeutiques, la gestion des organisations, etc.; et je dirais notre façon de percevoir les relations dans notre vie quotidienne. Ce changement épistémologique devient flagrant si l'on se considère d'abord comme un observateur extérieur qui regarde le monde qui va (cybernétique de premier ordre); puis dans un second temps si l'on se considère comme participant actif dans le drame de l'interaction mutuelle, du jeu de prendre-et-donner (sic) dans la circularité des relations humaines (cybernétique de second ordre). Dans le premier cas, grâce à mon indépendance, je peux dire aux autres comment ils doivent penser et agir : « tu feras... », « tu ne feras point... » : c'est l'origine des codes moraux. Dans le deuxième cas, en raison de mon interdépendance, je peux seulement me dire à moi-même comment penser et agir : « je ferai... », « ne ferai pas... » : c'est l'origine de l'éthique (Foerster, 2000, p.63).

Ainsi, nous devons considérer l'intervenant (et l'établissement) comme étant un membre du système thérapeutique qui peut favoriser par son intervention le maintien ou la modification des séquences relationnelles répétitives qui portent atteintes au développement et à l'évolution de la personne présentant une déficience intellectuelle. En effet, nous devons nous rappeler que la présence même d'un intervenant auprès d'une personne présentant une déficience intellectuelle (ou d'une famille) contribue de manière explicite à identifier cette dernière comme étant un individu qui nécessite de l'aide. Pour Paugam (2004) :

... ce n'est pas seulement l'effet de l'imposition par les travailleurs sociaux d'un statut social dégradé, ni non plus uniquement l'apprentissage des rôles sociaux qui s'accordent à ce statut, c'est aussi l'acceptabilité – ou la non-acceptabilité – de la procédure de désignation ou de l'étiquetage (p.27).

Nous croyons que l'intervention en travail social devrait tenir compte du phénomène de l'isomorphisme lors du processus d'hébergement d'une personne présentant une déficience intellectuelle et ce, en regard de l'observation de la structure et du fonctionnement propre au système familial d'origine (phase pré-placement) et la manière dont l'intervenant s'inscrit à l'intérieur de cette dynamique relationnelle. Ces observations pourraient nous permettre de porter un jugement clinique pouvant favoriser la mise en place d'une intervention spécifique conduisant à une meilleure intégration (incluant l'évolution et le développement) de la personne présentant une déficience intellectuelle au sein de la ressource de type familial. Bref, connaître à l'avance les séquences relationnelles répétitives issues de la famille d'origine pourrait permettre une intervention systémique qui encouragerait la diminution des patterns dysfonctionnels en vue de favoriser l'insertion de la personne présentant une déficience intellectuelle à l'intérieur d'une plus grande participation citoyenne. En effet, cette modification relationnelle pourrait se traduire en une plus grande émancipation de la personne qui présente une déficience intellectuelle vis-à-vis sa famille d'origine, laquelle n'aurait d'autre alternative que de s'adapter à ce membre de la famille qui fut sous-estimé en regard de ses capacités, infantilisé et exclu de la sphère décisionnelle.

Conclusion

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons voulu vérifier si les séquences relationnelles répétitives issues de la famille d'origine d'une personne présentant une déficience intellectuelle se reproduisaient ou non au sein de la ressource de type familial lors de l'hébergement de celle-ci et ce, à partir des éléments de la structure et du fonctionnement propres à une grille d'analyse spécifique, soit le modèle structurel de la famille. Ces reproductions d'une partie plus ou moins importante des séquences relationnelles répétitives du système de la famille d'origine à celui de la ressource de type familial constituent ce que nous nommons des isomorphismes.

Rappelons que les hébergements de personnes déficientes intellectuelles en ressource de type familial existent depuis plusieurs décennies. Le cadre entourant la pratique professionnelle s'est structuré progressivement depuis les années '70 au point d'en faire un service distinct des autres services de santé et de services sociaux contemporains. L'expérience de ce type d'hébergement démontre une lacune d'informations cliniques lorsque surviennent des difficultés relationnelles dans le cadre de ces hébergements. Plusieurs détails sont connus en ce qui a trait au fonctionnement individuel des membres des systèmes en présence (personne hébergée, responsable de la ressource), mais peu de données décrivent la dynamique relationnelle plus large, soit les façons dont les différents systèmes interagissent entre eux. Comme le souligne Minuchin et al. (2000), en ce qui concerne le fait d'orienter nos observations professionnelles uniquement sur la dimension individuelle, « *l'intention est protectrice mais une focalisation étroite sur l'individu, une compréhension limitée des liens familiaux, une attitude critique et la fragmentation bureaucratique des prises en charge, (...), multiplient les obstacles à une approche satisfaisante* » (p.99). Ainsi, notre regard se déplace de l'unité individuelle à la cellule familiale et ce, afin d'observer si la personne présentant une déficience intellectuelle tente de s'inscrire dans une ressource de type familial de la même manière qu'elle s'inscrit au sein de sa famille d'origine. Reproduit-elle les mêmes séquences relationnelles ? Pour nous cette recherche avait pour objectif d'étudier le phénomène d'isomorphisme dans le cadre de l'hébergement de personnes déficientes intellectuelles et, si ce phénomène est observable, contribuer au développement de la connaissance en favorisant la compréhension de ce phénomène dans les activités de jumelage et de suivi des personnes hébergées, des familles d'origine et des ressources de type familial.

Toutes les entrevues réalisées ont mis en évidence l'existence de séquences relationnelles répétitives à l'intérieur des systèmes familiaux. Nous avons été en mesure d'isoler trois tendances principales en regard des séquences relationnelles observées. Ces

tendances principales ont fait surgir des résultats que nous jugeons intéressants en ce qui a trait à notre sujet de recherche : la présence significative d'isomorphismes ou reproductions des séquences relationnelles.

La première tendance concerne l'absence de reproduction des séquences relationnelles dites saines. Tel que précisé au chapitre de la discussion sur l'ensemble des entrevues réalisées, l'absence de reproduction peut trouver une explication par la nature même de ce type de « jeux ». Étant spécifiques à un système familial donné et à son contexte, les séquences relationnelles saines peuvent représenter une symbolique intrafamiliale, laquelle devient en quelque sorte non représentative ou inopérante pour un autre système familial.

La deuxième tendance semble à première vue nous indiquer que l'absence de reproduction quant aux séquences relationnelles dysfonctionnelles puisse mettre en péril l'intégration et la stabilité de l'hébergement de la personne présentant une déficience intellectuelle au sein de la ressource de type familial. Selon nos données, une dissimilitude entre les systèmes familiaux par rapport aux séquences relationnelles répétitives dysfonctionnelles pourrait être à l'origine (ou contribuer) au fait que la responsable de la ressource de type familial de Ginette se désiste compte tenu de la difficulté que présente cette dernière à s'intégrer « réellement » à son nouveau milieu de vie familial. Cependant, ces mêmes dissimilitudes en ce qui concerne les séquences relationnelles répétitives dysfonctionnelles entre les deux milieux familiaux peuvent représenter un terrain d'intervention fertile visant à réduire les facteurs de handicap énumérés précédemment au tableau 14 (séquences relationnelles dysfonctionnelles et impacts observés chez les sujets) : infantilisation, dépendance, absence de pouvoir, autres.

La dernière tendance nous amène à constater à partir des données recueillies et interprétées une propension chez les personnes déficientes intellectuelles hébergées à reproduire spécifiquement les séquences relationnelles dites dysfonctionnelles. N'étant pas sans conséquence en ce qui concerne l'infantilisation des personnes hébergées déficientes intellectuellement, l'absence de pouvoir décisionnel, le contrôle exercé sur eux et d'autres éléments tels la disqualification, la déresponsabilisation, la dépendance. La reproduction des séquences relationnelles dysfonctionnelles semble cependant, de façon paradoxale, être garante de leur intégration et de leur maintien au sein de la ressource de type familial.

En conséquence, les résultats démontrent une propension à l'isomorphisme lors de l'hébergement d'une personne présentant une déficience intellectuelle en ressource de type familial et ce, principalement à partir des séquences relationnelles dysfonctionnelles. La présence d'isomorphismes pourrait favoriser l'intégration de la personne hébergée au sein de

la ressource de type familial, mais présenterait des impacts négatifs sur la situation de handicap. Ces impacts sont également répertoriés dans un dossier de Dorvil et Morin (2001) traitant du logement social et de l'hébergement dans lequel les auteurs soulignent la présence d'impacts négatifs en regard d'une participation citoyenne chez les personnes hébergées : peu ou pas de contrôle sur l'environnement, inégalité des relations, exclusion du processus décisionnel, et autres.

Bien que l'origine de la reproduction demeure parfois incertaine, c'est-à-dire de quel système familial provient réellement les séquences relationnelles répétitives, nous croyons que l'attention devrait être portée sur la reproduction des séquences répétitives formant un pattern plus ou moins dysfonctionnel : ce sont ces séquences qui tenteront de se reproduire d'un milieu à un autre et qui entraîneront une cristallisation des dimensions relationnelles de la famille d'origine et de la ressource de type familial à l'intérieur de leur structure et de leur fonctionnement. De plus, ce type de séquence peut, selon nos résultats, construire et maintenir une situation de handicap autour de la personne présentant une déficience intellectuelle.

L'intervention sociale face à l'hébergement de la personne présentant une déficience intellectuelle doit permettre l'identification de l'existence (ou non) de séquences relationnelles répétitives dysfonctionnelles et ce, par une évaluation rigoureuse en regard de la structure et du fonctionnement du système familial d'origine. Ainsi, les données recueillies par l'observation *hic et nunc* des membres de la famille d'origine en interaction seront utiles afin de procéder aux jumelages qui favoriseront la présence de facteurs de protection plutôt que de handicap. En effet il est clair que l'intégration sociale et la participation citoyenne sont tributaires à la mise en place d'un réseau de soutien efficient qui favorise l'émergence de séquences relationnelles fonctionnelles.

Par séquences relationnelles fonctionnelles, nous entendons un ensemble d'interrelations gravitant autour de la personne présentant une déficience intellectuelle qui se caractérise par une propension à une structure et un fonctionnement sains où la personne hébergée peut s'inscrire à l'intérieur d'une participation citoyenne active et ce, même si elle requiert un soutien spécifique.

Dès lors, en connaissant à l'avance les séquences relationnelles répétitives dysfonctionnelles, l'intervenant social a le mandat de sensibiliser la ressource de type familial sur l'existence de ces séquences relationnelles en vue de parvenir à modifier la manière dont la personne présentant une déficience intellectuelle risque fort probablement de s'inscrire au

sein de la dynamique familiale de la ressource de type familial. Parallèlement, l'intervention sociale doit encourager et favoriser l'adaptation de la famille d'origine afin, justement, de parvenir à une dynamique relationnelle encourageant la personne présentant une déficience intellectuelle à s'insérer à l'intérieur d'une participation citoyenne réelle.

Références

- American association on mental retardation (2003), *Retard mental : Définition, classification et systèmes de soutien* (10^e édition). Baltimore : Éditions Behaviora inc.
- Ausloos, G. (1995). *La compétence des familles. Temps, chaos, processus*. Toulouse : Éditions Érès.
- Bacigalupe, G. & Abbott, C.C. (2004). Tracking and revisiting the evolving perspective of an intern. *Journal of Systemic Therapies*, 23 (3), 21-36.
- Bateson, G. (1980). *Vers une écologie de l'esprit* (tome 1 et 2). Paris : Éditions du Seuil.
- Bateson, G., Birdwhistell, R., Goffman, E., Hall, E.T., Jackson, D., Schefflen, A., et al. (1981). *La nouvelle communication*. Paris : Éditions du Seuil.
- Behan, C.P. (2003). Some ground to stand on : narrative supervision. *Journal of Systemic Therapies*, 22 (4), 29-43.
- Belpaire, F. (1997). *Intervenir auprès des jeunes inadaptés sociaux*. Montréal : Éditions du Méridien.
- Berrick, J.D. (1997). Assessing quality of care in kinship and foster family care. *Family Relations*, 46 (3), 273-281.
- Bertalanffy, L.V. (1973). *Théorie générale des systèmes*. Paris : Dunod.
- Bertrand, Y. & Guillemet, P. (1988). *Les organisations : Une approche systémique*. Montréal : Les Éditions Agence d'Arc inc.
- Bloch, D.A., dir. (1979). *Techniques de base en thérapie familiale*. Montréal : Éditions France-Amérique.
- Boily, P.-Y. (1997). *Agent de changement en milieu complexe* (Recueil de textes). Formation donnée à Rouyn-Noranda du 17 au 20 mars 1997. Sainte-Foy : L'Équipe Prosys inc.
- Braverman, S. (1994). Family therapy when the child is an adult. *Intervention*, 99, 31-37.
- Camirand, J. & Aubin, J. (2004). *L'incapacité dans les familles québécoise : composition et conditions de vie des familles, santé et bien-être des proches*. Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.
- Cantwell, P. & Holmes, S. (1995). Cumulative process : A collaborative approach to systemic supervision. *Journal of Systemic Therapies*, 14(2), 35-46.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer inc. (1999). *Règlement déterminant les critères d'admissibilité en ressource de type familial* (Règlement numéro 7). Conseil d'administration, adopté le 18 mai 1999.

- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer inc. *Rapport annuel 2004-2005*.
- Cirillo, S. (2000). *Familles en crise et placement familial : guide pour les intervenants* (3^e édition). Paris : ESF Éditeur.
- Code des professions du Québec (2001). Lois refondues du Québec, chapitre C-26.
- Coleman, J.C., Butcher, J.N. & Carson, R.C. (1984). *Abnormal Psychology and Modern Life* (7th Edition). Glenview : Scott, Foresman and Company.
- Dabrowski, K. & Granger, L. (1977). *Psychothérapies actuelles*. Montréal : Les Éditions Saint-Yves inc.
- De Frank-Lynch, B. (1986). *Thérapie familiale structurale : Manuel des principes et des éléments de base*. Paris : ESF Éditeur.
- De Rosnay, J. (1975). *Le microscope : Vers une vision globale*. Paris : Éditions du Seuil.
- De Shazer, S. (1985). *Keys to Solution in Brief Therapy*. New York : W.W. Norton.
- Desjardins, Michel (2001). La construction anthropologique des problèmes sociaux : L'exemple de la déficience intellectuelle. Dans H. Dorvil et R. Mayer (Éds), *Problèmes sociaux, Tome 1, Théories et méthodologies*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.
- DiMaggio, P.J. & Powell, W.W. (1991). The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields. In P.J. DiMaggio & W.W. Powell (Eds.). *The New Institutionalism in Organization Analysis*. Chicago : University of Chicago Press.
- Donnadieu, G. & Karsky, M. (2002). *La systémique, penser et agir dans la complexité*. Paris : Éditions Liaisons.
- Dorvil, H. & Morin, P. (2001). Le logement social et l'hébergement (dossier). *Nouvelles Pratiques Sociales*, 14 (2), 20-105.
- Du Ranquet, M. (1991). *Les approches en service social* (2^e édition). Paris : Edisem.
- Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes présentant une déficience intellectuelle (1994). *Rôles et orientations des CRPDI: Une perspective écosystémique*. Montréal.
- Ferreira, A.J. (1981). Les mythes familiaux. Dans P. Watzlawick et John H. Weakland (Éds), *Sur l'interaction*, Paris : Éditions du Seuil.

- Foerster, H.V. (2000). Éthique et cybernétique de second ordre. Dans P. Watzlawick et G. Nardone (Éds), *Stratégie de la thérapie brève*, Paris : Éditions du Seuil.
- Gardner, H. (1996). The concept of family : Perceptions of children in family foster care. *Child Welfare*, 75 (2), 161-171.
- Gaulejac, Vincent de (2005). *La société malade de gestion : idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris : Éditions du Seuil.
- Gardner, H. (1998). The concept of family : Perceptions of adults who were in long-term out-of-home care as children. *Child Welfare*, 77 (6), 681-701.
- Gauthier, Benoît, dir. (1987). *Recherche sociale : De la problématique à la cueillette des données*. Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- Grawitz, M. (2004). *Lexique des sciences sociales* (8^e édition). Paris : Dalloz.
- Haley, J. (1981). *Nouvelles stratégies en thérapie familiale. Le Problem-solving en psychothérapie familiale*. Montréal : Éditions France-Amérique.
- Haley, J. (1973). *Uncommon Therapy : The Psychiatric Techniques of Milton H. Erickson*. New York : W.W. Norton.
- Haugland, B.S.M. (2005). Recurrent Disruptions of Rituals and Routines in Family With Paternal Alcohol Abuse. *Family Relations*, 54 (2), 225-241.
- Houde, R. (1991). *Les temps de la vie. Le développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie* (2^e édition). Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- Imber-Black, E. (1988). *Families and Larger Systems. A Family Therapist's Guide through the Labyrinth*. New York and London : The Guilford Press.
- Jackson, Don D. (1981). L'étude de la famille. Dans P. Watzlawick & J.H. Weakland (Éds.), *Sur l'interaction* (pp. 23-45). Paris : Éditions du Seuil.
- James, M. & Jongeward, D. (1978). *Naître gagnant. L'analyse transactionnelle dans la vie quotidienne*. Paris : InterÉditions.
- Juhel, J.-C. (2000). *La déficience intellectuelle. Connaître, comprendre, intervenir*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Lacroix, H. (1993). *Intervention systémique auprès de jeunes adultes ayant un conflit de loyauté nuisant au développement de leur autonomie*. Essai de maîtrise en service social inédit, Université Laval.
- Lane, T. (1992). *Modèle d'intervention auprès des familles. Session 1.*, Sainte-Foy : L'Équipe Prosys inc., Recueil de textes.
- Lernout, N. (2005). Comment utiliser le phénomène d'isomorphisme entre le système familial et le système des intervenants lors d'un placement en institution pour favoriser le changement sollicité ? Récit d'un traitement. *Thérapie familiale*, 26 (2), 197-212.

Loi sur les services de santé et les services sociaux. (L.R.Q., c. S-4.2).

Luchins, A.S. & Luchins, E.H. (1999). Isomorphism in Gestalt Theory: Comparison of Wertheimer's and Köhler's Concepts. *Gestalt Theory*, 21 (3), 208-234.

Luckasson, R., Coulter, D.L., Polloway, E.A., Reiss, S., Schalock, R.L., Snell, M.E. et al. (1992). *Mental retardation : Definition, classification, and systems of supports* (9^e éd.). Washington, DC : American Association on Mental Retardation.

Madanès, C. (1991). *Stratégies en thérapie familiale*. Paris : ESF Éditeur.

Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D. & coll. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaétan Morin Éditeur.

McGoldrick, M. & Gerson, R. (1990). *Génogrammes et entretien familial*. Paris : ESF Éditeur.

Mérigot, D. (1997). *Familles en structure d'accueil. Approche systémique*. Paris : L'Harmattan.

Meynckens-Fourez, M. & Henriquet-Duhamel, M.-C. (2005). *Dans les dédales des thérapies familiales. Un manuel systémique*. Paris : Érès.

Ministère de la santé et des services sociaux (1990), *Une réforme axée sur le citoyen*, Gouvernement du Québec : Direction des communications du MSSS.

Ministère de la santé et des services sociaux (2001). *De l'intégration sociale à la participation sociale : Politique de soutien aux personnes présentant une déficience intellectuelle, à leurs familles et aux autres proches*. Gouvernement du Québec : Direction des communications du MSSS.

Ministère de la santé et des services sociaux (2003). *La pratique professionnelle et la ressource de type familial : Guide d'orientation*. Gouvernement du Québec : Direction des communications du MSSS.

Minuchin, P, Colapinto, J & Minuchin, S. (2000). *Travailler avec les familles démunies*. Paris : ESF Éditeur.

Minuchin, S. (1979). *Familles en thérapie*. Montréal : Éditions France-Amérique.

Morval, M. V.G. (1985). *Psychologie de la famille*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Neuburger, R. (1995). *Le mythe familial*. Paris : ESF Éditeur.

Ouellet, A. (1981). *Processus de recherche : Une approche systémique*. Sillery : Presses de l'Université du Québec.

Palazzoli, M.-S., Boscolo, L., Cecchin, G. & Prata, G. (1994). *Paradoxe et contre-paradoxe : Un mode thérapeutique de référence face aux familles à transaction schizophrénique* (8^e édition). Paris : ESF Éditeur.

- Paugam, S. (2004). *La disqualification sociale* (3^e édition). Paris : PUF
- Pauzé, R. & Roy, L. (1989). Hypothèse initiale : tentative d'ancrage dans le flot turbulent des événements. Dans J. Pluymekers (Éd.), *Familles, institutions et approche systémique* (pp. 132-147). Paris : ESF Éditeur.
- Pelsser, R. (1989). *Manuel de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- Prata, G., Vignato, M. & Bullrich, S. (1994). *Interventions systémiques dans les jeux familiaux. L'enfant suivait des yeux le bateau*. Toulouse : Éditions Érès.
- Ritz, F. & Lalive-Aubert, J. (1994). L'isomorphisme. La similitude des problèmes entre les familles d'origine et les réseaux institutionnels dans la schizophrénie. *Thérapie familiale*, 15 (1), 25-33.
- Roy, P., Rutter, M. & Pickles, A. (2000). Institutional Care : Risk from Family Background or Pattern of Rearing ? *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 41 (2), 139-149.
- Satir, V. (1971). *Thérapie du couple et de la famille*. Paris : ÉPI.
- Satir, V. (1980). *Pour retrouver l'harmonie familiale*. Montréal : Éditions France-Amérique.
- Selltiz, C., Wrightsman, L. & Cook, S.W. (1977). *Les méthodes de recherche en sciences sociales*. Montréal : HRW.
- Suissa, A.J. (2000). Principes d'évaluation et d'intervention avec les familles. Dans J.-P. Deslauriers et Y.Hurtubise (Éds.). *Introduction au travail social*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval.
- Villeneuve, C. (2006). *L'intervention en santé mentale. Le pouvoir thérapeutique de la famille*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Villeneuve, C. & Toharia, A. (1997). *La thérapie familiale apprivoisée*. Montréal : Érès.
- Watzlawick, P. (1980). *Le langage du changement. Éléments de communication thérapeutique*. Paris : Éditions du Seuil.
- Watzlawick, P. & Weakland, J., dir. (1981). *Sur l'interaction*. Paris : Éditions du Seuil.

Appendice A
Historique de la ressource de type familial

Dès la fin du 17^e siècle, le séminaire Saint-Sulpice accueillait toutes catégories d'enfants de quatorze ans et moins. C'est au début du 18^e siècle que Marguerite d'Youville et les Sœurs de la Charité prennent la relève.

En 1869, le gouvernement du Québec intervient pour la première fois avec une loi intitulée Loi des écoles industrielles. Cette loi permet d'accueillir des jeunes de six à quatorze ans en utilisant la charité publique.

En 1921, une nouvelle loi appelée Loi de l'assistance publique accorde pour la première fois un soutien financier à des établissements qui accueillent des enfants dits « orphelins ». On retrouve donc ces jeunes dans des orphelinats. À cette époque, le financement se faisait comme suit : un tiers du financement provenant de l'état, un tiers des municipalités et un tiers de la charité publique.

C'est en 1954 et 1955 que se font les premiers placements en familles substituts que l'on appelle alors « foyers nourriciers ». Le placement s'effectue alors par des agences de service social.

En 1971, la Loi sur les services de santé et les services sociaux crée un nouveau réseau de services dits spécialisés (2^e ligne), les Centres de services sociaux, et un réseau dit général (1^{re} ligne), les centres locaux de services communautaires (CLSC).

En 1971, par la même occasion, la Loi sur les services de santé et les services sociaux crée l'entité juridique nommée « famille d'accueil » qui consiste en une ressource d'hébergement pour les enfants, les adultes et les personnes âgées. Cette entité regroupe alors deux réseaux distincts : les foyers nourriciers pour enfants relevant des agences de service social, et les foyers affiliés pour adultes et enfants relevant des hôpitaux psychiatriques et des centres d'accueil.

La désinstitutionnalisation, le maintien de l'utilisateur dans son milieu naturel ou dans un milieu s'en rapprochant le plus possible sont des principes d'intervention acceptés et reconnus par tous les organismes et établissements qui offrent des services sociaux et des services de santé. En 1973, le ministère des Affaires sociales établit les normes professionnelles de placement en famille d'accueil pour les enfants, les adultes et les personnes âgées ce qui apporte d'importantes modifications dans la pratique professionnelle. Ces choix de société expliquent le développement et l'importance de la famille d'accueil. La spécificité de ce type de ressources repose sur son caractère familial, en ce sens qu'on y retrouve les principaux attributs de la famille québécoise.

Au cours de l'année 1979, une philosophie de placement pour de courtes périodes se développe pour l'enfance avec la mise en vigueur de la Loi sur la protection de la jeunesse qui vient confirmer l'importance de la responsabilité parentale, l'amélioration de la capacité parentale et le retour éventuel de l'enfant avec ses parents naturels quand la sécurité et le développement de l'enfant ne sont plus compromis.

Deux éléments doivent être pris en considération lorsque l'on analyse l'évolution du statut juridique et réglementaire de la famille d'accueil et de la résidence d'accueil au Québec : d'une part, malgré qu'elles aient constitué en 1971 une même entité juridique, les familles d'accueil pour enfants et les résidences d'accueil pour adultes et pour personnes âgées ont évolué de façon parallèle, et distincte et ce, jusqu'à l'actualisation en 1991, de la Loi sur les services de santé et les services sociaux qui introduisait l'appellation de ressources de type familial comportant deux entités distinctes, soit la famille d'accueil pour enfants et la résidence d'accueil pour les adultes et les personnes âgées.

Rappelons également que c'est à compter du 1^{er} avril 1993 que la responsabilité professionnelle et administrative des ressources de type familial a été graduellement transférée aux établissements définis par les régies régionales de la santé et des services sociaux.

Ces établissements ont alors commencé à assumer les responsabilités suivantes : recrutement, évaluation, suivi des ressources et, le cas échéant, suivi des personnes en perte d'autonomie qui y résident.

Certains centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) ont, depuis ce temps, la responsabilité de ce type de ressources. Ces décisions ont amené une révision du programme afin de tenir compte des diverses orientations privilégiées par chacune des régions.

Certaines régions se distinguent par un regroupement des ressources par clientèle alors que d'autres régions regroupent la gestion des ressources pour l'ensemble des clientèles. Un transfert des ressources humaines, matérielles et financières s'est alors effectué des anciens centres de services sociaux (CSS) vers les CHSLD et autres établissements concernés.

Appendice B
Définitions légales

La Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2) reconnaît les ressources de type familial. Ces ressources se composent de familles d'accueil et de résidences d'accueil (art. 311).

Famille d'accueil

« Peuvent être reconnues à titre de famille d'accueil, une ou deux personnes qui accueillent chez elles au maximum neuf enfants en difficulté, qui leur sont confiés par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial. » (Article 312, 1^{er} alinéa).

Résidence d'accueil

« Peuvent être reconnues à titre de résidence d'accueil, une ou deux personnes qui accueillent chez elles, neuf adultes ou personnes âgées au maximum, qui leur sont confiés par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et leur offrir des conditions de vie se rapprochant le plus possible d'un milieu naturel. » (Article 312, 2^e alinéa).

Appendice C

Pratique professionnelle rattachée au service des ressources de type familial

PROMOTION

La promotion consiste ici en un ensemble d'activités qui favorisent l'image positive de la ressource de type familial et qui ont pour but de solliciter le public en général ou un public cible afin de poser des candidatures à ce titre.

RECRUTEMENT

Le recrutement est une activité qui consiste à encourager des familles ou des individus à soumettre leur candidature pour devenir une ressource de type familial.

ACCUEIL

L'accueil vise principalement à permettre à l'établissement et aux postulants d'échanger des informations en vue de se prononcer sur la pertinence d'une collaboration éventuelle.

ÉVALUATION

L'évaluation s'effectue grâce à différentes activités professionnelles (entrevues de groupe, mises en situation, entrevues individuelles, visites des lieux). Elle porte sur les qualités personnelles des postulants, leurs compétences particulières d'intervention, leur aptitude à collaborer à l'application d'un plan d'intervention, leur capacité d'accepter la famille naturelle et les personnes ayant un lien significatif avec l'utilisateur, ainsi que sur l'environnement et les qualités physiques du milieu de vie. Pendant l'évaluation, l'établissement, si nécessaire, peut s'associer à des ressources de l'extérieur.

JUMELAGE

Le jumelage consiste à sélectionner une ressource de type familial présentant des caractéristiques, des compétences et des attitudes qui la rendent susceptible de répondre aux besoins d'une personne donnée, et à jumeler cette ressource et cette personne.

RÉÉVALUATION

La réévaluation permet à l'établissement responsable de porter un jugement sur la pertinence de maintenir ou de modifier son lien contractuel avec une ressource de type familial.

SUIVI PROFESSIONNEL

L'établissement doit exercer sa responsabilité face à la ressource de type familial en lui apportant l'aide et le soutien nécessaires et en précisant ce qui est attendu d'elle et ce qu'elle est en droit d'attendre de l'établissement.

Le suivi professionnel est constitué d'un ensemble d'actions posées par l'établissement dans le but de soutenir la ressource de type familial dans l'exercice de son rôle. Ce suivi permet de suivre l'évolution de la ressource de type familial quant aux aspects suivants :

- Les besoins de la ressource sur le plan de l'encadrement clinique et administratif, de même que sur celui de la formation, de façon à pouvoir y répondre par un plan de soutien ;
- Les aptitudes et les intérêts de la ressource, ce qui facilite le jumelage autant pour l'usager que pour la ressource ;
- L'appréciation continue de la qualité des services rendus par la ressource.

LA FORMATION DES RESSOURCES DE TYPE FAMILIAL

La formation est un processus dynamique et continu. Afin de mettre sur pied des activités de formation susceptibles de répondre aux besoins des ressources de type familial, des programmes doivent être élaborés en collaboration avec les instances concernées, et ce, tant pour leur contenu que pour leurs modes de diffusion.

Appendice D

Éléments biopsychosociaux : Informations nécessaires pour procéder au jumelage

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR PROCÉDER AU JUMELAGE

**INFORMATIONS CONCERNANT
L'USAGER**

Caractéristiques

Sexe, âge, origine ethnique, langue, religion, statut, principales caractéristiques physiques, intellectuelles, sociales et psychoaffectives, comportements sur le plan socioculturel et religieux, état de santé (présence ou non de maladies infectieuses telle l'hépatite B, etc.)

**INFORMATIONS CONCERNANT
LA RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL
RECHERCHÉE**

Caractéristiques

Les caractéristiques de la ressource ont été évaluées au moment des étapes menant à sa reconnaissance et doivent être prises en considération.

L'âge des postulants

L'âge des postulants doit être évalué en fonction du plan de vie et des besoins de l'usager. Pour les familles d'accueil, il doit habituellement y avoir un minimum de dix années de différence entre les postulants de la ressource de type familial et les enfants ou adolescents qui leur sont confiés.

La composition de la famille

Un jugement clinique doit être rendu sur la capacité de répondre aux besoins des usagers qui y résident. Ce jugement doit tenir compte entre autres, de la composition de la famille ainsi que des besoins des usagers. Le nombre d'usagers dans une ressource de type familial ne doit pas dépasser le nombre prévu au contrat.

La langue parlée

L'usager devrait être confié à une ressource parlant la même langue que lui ou étant en mesure de communiquer avec lui, à moins qu'il ait exprimé un désir contraire.

**INFORMATIONS CONCERNANT
L'USAGER (suite)**

Environnement physique

Caractéristiques du milieu de vie habituel.

Éléments nécessaires pour répondre aux besoins de l'utilisateur.

Services complémentaires nécessaires à l'utilisateur.

Présence d'incapacités et conséquences de celles-ci

Description des placements antérieurs et de leurs résultats

Motif de placement et objectifs visés

**INFORMATIONS CONCERNANT LA
RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL
RECHERCHÉE (suite)**

Environnement physique

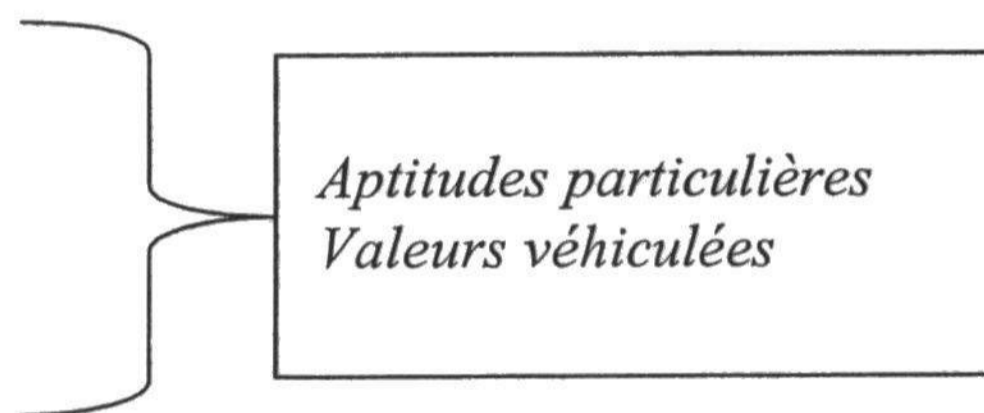
L'environnement physique devra assurer à l'utilisateur un lien avec son milieu de vie habituel en étant situé à proximité de celui-ci, dans le même secteur géographique ou dans un environnement similaire, sauf avis contraire.

Le nouveau milieu devra permettre l'accessibilité aux services exigés par l'utilisateur.

Homogénéité des clientèles

- Types de clientèles.
- Portrait des usagers déjà présents.

On doit éviter de regrouper au sein d'une même ressource plusieurs catégories d'utilisateurs vivant des problématiques différentes, dans la mesure du possible.



Caractéristiques souhaitées

Si possible, la ressource doit répondre aux caractéristiques souhaitées par l'utilisateur, les parents, les personnes ayant un lien significatif avec l'utilisateur et l'intervenant responsable.

En règle générale, toutes ces personnes doivent être consultées sur le choix de la ressource de type familial.

Sauf situation exceptionnelle, l'adulte ou l'enfant de 14 ans et plus, doit être consulté et son avis pris en considération.

**INFORMATIONS CONCERNANT
L'USAGER (suite)**

Relations avec la famille naturelle et les personnes ayant un lien significatif avec l'usager

Durée prévue du placement

**INFORMATIONS CONCERNANT LA
RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL
RECHERCHÉE (suite)**

La ressource de type familial doit pouvoir assurer à l'usager le maintien d'un lien, à moins d'avis contraire, avec ses parents et avec les personnes ayant avec lui un lien significatif.

On doit également évaluer les possibilités relatives à la durée du placement, que ce soit à court, à moyen ou à long terme, de même que la possibilité d'une adoption éventuelle.

Appendice E
Les facteurs de risques du retard mental

Les facteurs de risque du retard mental

Période	Biomédical	Social	Comportemental	Éducationnel
Prénatale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Troubles chromosomiques 2. Troubles génétiques 3. Syndromes 4. Troubles métaboliques 5. Dysgénésie cérébrale 6. Pathologies maternelles 7. Âge parental 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pauvreté 2. Malnutrition maternelle 3. Violence familiale 4. Manque d'accès aux soins prénataux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Abus de drogues par le parent 2. Abus d'alcool par le parent 3. Parent fumeur 4. Immaturité parentale 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Incapacité cognitive du parent et absence de soutien 2. Manque de préparation à la parentalité
Périnatale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prématurité 2. Traumatisme de la naissance 3. Troubles néonataux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Manque d'accès aux soins périnataux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rejet par le parent de la responsabilité de dispenser des soins à l'enfant 2. Abandon de l'enfant par le parent 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Manque de référence médicale pour des services d'intervention
Postnatale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Blessure traumatique cérébrale 2. Malnutrition 3. Méningo-encéphalite 4. Troubles convulsifs 5. Troubles dégénératifs 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Incompétence du tuteur de l'enfant 2. Manque de stimulation 3. Pauvreté familiale 4. Maladie chronique dans la famille 5. Institutionnalisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agression et négligence envers l'enfant 2. Violence familiale 3. Mesures de sécurité inadéquates 4. Privation sociale 5. Comportement difficile de l'enfant 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Habileté parentale déficitaire 2. Diagnostic tardif 3. Services d'intervention précoce inadéquats 4. Services spécialisés inadéquats 5. Soutien familial inadéquat

Appendice F

Modèle structurel de la famille (et définitions)

Composantes	Éléments	Indicateurs
Structure - Carte familiale - Sculpture - Génogramme	Noms des membres de la famille et leurs attributs	Social : ex.: amis, groupe,... Physique : ex.: grand, fort,... Psychologique : ex.: déprimé,... Biologique : ex.: asthme, cancer
	Sous-systèmes	Conjugal : gratifiant, support,... Parental : aimer, guider,... Fraternel : complicité, ...
	Hiérarchie	Confusion, clarté,...
	Rôles	Symétrie, complémentarité,...
	Positions	Haute, basse, périphérique, tampon, centrale...
	Frontières	Enchevêtrée, rigide, claire
Fonctionnement	Règles	Explicites et implicites Communicationnelles
	Patterns de fonctionnement	Schèmes répétitifs Alliances, coalitions, triangulations
	Croyances (Schémas de fonctionnement et de changement)	Mythes
Développement	Cycles	...de la vie du couple ...de la famille
	Adaptation aux stress	Extra-familiaux Transitions Problèmes particuliers

Tiré de : Lane (1992)

(DeFrank-Lynch, 1986 ; Madanès, 1991 ; Suissa, 2000 ; Lane, 1992 ; Ausloos, 1995 ; Neuburger, 1995 ; Ferreira, 1981)

- Systeme : Ensemble dynamique lié pour assurer sa survie et possédant sa propre autorégulation. Dans la présente recherche, le système familial sera le système de référence.
- Sous-système : Petit groupe au sein du système familial. Les sous-systèmes les plus courants sont :
 - Conjugal
 - Parental
 - Fraternel
- Hierarchie : Structure de distribution du pouvoir dans le système familial. Dans le système fonctionnel, les adultes détiennent le pouvoir, ils sont les dirigeants du système, puis viennent les enfants, en position inférieure dans la hiérarchie. La hiérarchie est également déterminée par les « ... *différences de statut basées sur l'âge, le contrôle financier et le fait d'être investi d'autorité ou de responsabilité...* » (Madanès, 1991, p.27)
 - Confusion
 - Clarté
- Rôles : Modèles comportementaux répétés qui permettent aux membres de la famille de remplir leur fonction.
 - Symétrie : « ... *fondée sur l'égalité (...) peut produire des conflits et mener à une escalade à cause du danger de concurrence.* » (Suissa, 2000, p.130)
 - Complémentarité : Aspect de la dépendance mutuelle du comportement et des interactions entre deux personnes. Le résultat du comportement complémentaire est régulateur, et ne permet pas le changement. Exemple, plus A est faible, plus B le soutient et plus B le soutient, plus A est faible.

- Positions : Il s'agit du statut plus ou moins formel occupé par chaque membre du système familial (zone généralement occupée au sein de la carte des relations familiales). Différent de la hiérarchie, la position lui est cependant complémentaire.
 - Paire exécutive (ou coéquipier) : Partage du pouvoir et des décisions.
 - Haute : Zone du pouvoir et des décisions.
 - Basse : Zone caractérisée par une absence de pouvoir et d'impact sur les décisions.
 - Périphérique : Zone de désengagement, « satellite ».
 - Tampon : Zone régulatrice entre deux positions conflictuelles.
 - Centrale : Zone par où passent toutes les communications formelles et informelles du système familial.
 - Saboteur : Caractérisée par la disqualification d'un membre du système familial vis-à-vis un autre membre.
 - Enfant parentifié : Enfant assumant une position parentale (habituellement envers sa fratrie).
 - Bouc émissaire : Membre de la famille qui suscite l'hostilité des autres.

- Frontières : Modèles transactionnels qui règlent la participation au système familial. Il existe des frontières entre le système familial et d'autres systèmes (social, politique, religieux, autres familles), entre des sous-systèmes dans la famille comme couple-enfant, hommes-femmes, mère-fille, père-fils, etc., entre chacun des individus de la famille.
 - Enchevêtrement :

« Proximité excessive, surimplication, surprotection, empiètement sur le territoire de l'autre, stress chez l'un affecte profondément l'autre, négation de l'intimité de l'autre, négation des différences, pseudo-harmonie, liens excessifs, refus des conflits, trop de sollicitude, obligation excessive pour le bien de l'autre, priorité à l'unité conjugale ou familiale au détriment de la liberté individuelle. » (Lane, 1992, p.16)
 - Désengagement (ou rigidité) : *« ...Distance excessive, prônent l'indépendance, peu ou pas de communication, stress chez l'un n'affecte pas du tout l'autre, isolement réciproque, négligence, loyauté inexistante, priorité à la liberté individuelle au détriment de l'unité conjugale ou familiale. » (Idem)*
 - Clarté : *« ... Favorisent l'autonomie et non l'indépendance, respect du territoire de l'autre, respect de l'intimité de l'autre, respect des différences, les rôles de chacun sont clairs et assumés par les bonnes personnes, valorisation de la saine collaboration. » (Idem)*

- Règles : Normes, stratégies et procédures utilisées pour régler le comportement des individus qui forment un système. Ce sont les lois et ententes qui gouvernent les relations interpersonnelles à l'intérieur du système familial.
 - Explicites : Clairement établies, dites, parfois écrites. Des « pénalités » sont prévues en cas d'infraction.
 - Implicites : Non-dites quoique fortement respectées, elles sont soumises à une interdiction de les discuter (métarègle).
 - Communicationnelles :
 - Digitales : Réfèrent au langage verbal, au contenu.
 - Analogiques : Réfèrent au non verbal, au contenant.
 - Directes : Message adressé à la bonne personne.
 - Indirectes : Message transmis par personne interposée.
 - Claires : Attente / demande exprimée de façon précise.
 - Confuses : Attente / demande exprimée sous forme d'accusations ou de reproches.

- Patterns : Transactions ou schèmes répétitifs. Il peut s'agir de coalitions, de triangulations, d'alliances.
 - Coalition ou triangulation : Association de deux membres d'une famille dans le but précis d'écartier un troisième de toute interaction. Bien souvent, la coalition transgresse la barrière des générations, c'est-à-dire que parent et enfant peuvent former une coalition pour exclure l'autre parent ; un grand-parent et un enfant peuvent s'associer pour réduire l'un des parents à l'impuissance. Il existe une distinction nette entre la coalition et l'alliance.
 - Alliance : Deux membres (d'une famille) partageant un intérêt non partagé par un troisième. Les alliances tendent à former des *duos non négatifs*. Père et fils adorent le base-ball et assistent à des matches, tandis que la mère, qui ne s'intéresse pas à ce jeu, est bien contente de rester à la maison ou se livre à une autre activité.

- Croyances : Mythes, valeurs sur lesquels un système familial base son fonctionnement.
 - Mythe :

« C'est un ensemble de croyances sur les qualités supposées du groupe, une sorte de saga plus ou moins développée (...) De ces croyances découlent des règles de comportement concernant les membres du groupe, le type de relations qu'ils doivent établir entre eux, mais également le type de relations qu'il est attendu

que chacun d'eux établisse avec le monde extérieur.»
(Neuburger, 1995, p.32).

Ferreira, au sujet du mythe, écrit que :

« La notion de mythe familial se rapporte à un certain nombre de croyances assez bien systématisées, partagées par tous les membres de la famille, concernant leurs rôles mutuels dans la famille et la nature de leur relation. Ces mythes familiaux contiennent de nombreuses règles masquées de la relation, règles qui demeurent dissimulées, sous la gangue triviale des routines et des clichés familiaux. Certains de ces mythes, comme on le voit à ce qu'ils opèrent en douceur, sont si bien intégrés à la vie quotidienne qu'ils finissent par faire partie intégrante du contexte perceptif dans lequel les membres de la famille mènent leur vie commune. (...) ces croyances organisées – au nom desquelles la famille instaure, maintient et justifie de nombreux modèles interactionnels – sont partagés et soutenus par tous les membres de la famille, comme autant de vérités dernières échappant à toute critique ou remise en question. » (Ferreira, 1981, p.85)

- Cycles : Réfèrent aux différentes étapes que franchit une vie familiale / conjugale.
- Adaptation aux stress : Capacité de faire face à des situations telles un deuil, un déménagement, un changement d'emploi, une maladie, etc.

Appendice G
Formulaire de consentement



Université du Québec en Outaouais
Case postale 1250, succursale B, Hull (Québec), Canada J8X
3X7
Téléphone (819) 595-3900
www.uqo.ca

Le présent formulaire de consentement vise à vous informer des objectifs de la présente recherche qui a pour titre « La reproduction d'éléments de la structure et du fonctionnement de la famille d'origine dans la ressource de type familial chez les personnes présentant une déficience intellectuelle », recherche qui s'effectue dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise en travail social. Cette recherche est supervisée par M. Luc Lacroix, professeur au département de travail social et des sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais.

Cette recherche a pour objectif de vérifier si les façons d'entrer en relation qui existent dans la famille d'origine d'une personne qui présente une déficience intellectuelle hébergée en ressource de type familial se reproduisent au sein de cette dernière. L'avantage de cette recherche est qu'elle pourrait nous permettre de préciser l'intervention professionnelle requise afin de favoriser l'intégration de la personne qui présente une déficience intellectuelle au sein de la ressource de type familial. Elle devrait également apporter un nouveau regard sur la pratique professionnelle reliée aux activités de jumelage (identifier le milieu qui permettra de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de la personne à héberger) et au suivi des personnes hébergées et des ressources de type familial.

Afin d'actualiser la présente étude, nous souhaitons effectuer une entrevue familiale avec les individus qui vivent sous votre toit et la personne hébergée afin d'explorer et d'apprécier votre manière d'être et votre fonctionnement vis-à-vis cette dernière.

Pour nous, cette recherche présente peu de risques à votre égard : nous souhaitons observer et noter vos échanges; nous ne souhaitons pas modifier ou changer quoi que ce soit. Bien sûr, parler de vos façons d'être et de faire ensemble peut susciter des émotions et des réactions qui demeurent, à notre avis, essentielles à la réalisation des objectifs de la présente recherche.

Cette entrevue sera d'une durée approximative d'une heure trente (1 ½) et sera enregistrée sur vidéo (image et voix) à des fins d'analyse.

Toutes les données nominatives permettant de vous identifier seront modifiées ou éliminées afin de conserver l'anonymat des informations recueillies. Vos noms seront changés pour des noms fictifs.

Tous les enregistrements vidéo seront conservés pour une durée de trois ans puis détruits par la suite. En ce qui concerne le matériel écrit (notes, verbatim, transcriptions, autres), celui-ci sera conservé pour une période de cinq ans puis détruit.

Votre participation est volontaire et vous demeurez toujours libres de vous retirer du présent processus de recherche, que ce soit durant l'entrevue ou pendant la période de production de cette recherche.

Tout le matériel recueilli lors du processus de recherche (Autorisations, enregistrements vidéo et audio, notes et autres documents) ne servira qu'à la présente recherche et sera conservé dans un classeur sous clé où seul l'auteur de la recherche ou son directeur pourront y accéder.

Consentement du ou de la participante

J'ai été informé(e) de la nature, des objectifs et de la méthodologie de recherche effectuée par Marc Pelletier, étudiant de deuxième cycle en travail social de l'université du Québec en Outaouais.

- Je comprends en quoi consiste cette recherche et consent à y participer librement.
- Je peux mettre fin à ma participation en tout temps, si je le désire.
- Je suis assuré(e) que les informations recueillies lors de l'entrevue seront traitées en toute confidentialité.
- Je saisi que ma participation à cette recherche est utile dans une meilleure compréhension des enjeux humains qui se jouent lors d'un hébergement en ressource de type familial.
- Je peux, si je le désire, demander de plus amples informations concernant ma participation à cette recherche ou sur cette dernière elle-même.
- Je pourrai prendre connaissance des résultats de la recherche lorsque les résultats seront rendus publics.

Pour toutes questions relatives à mes droits, je peux communiquer avec le président du Comité d'éthique à la recherche (CÉR) de l'UQO, M. André Durivage, au (819) 595-3900, poste 1781.

Nom du ou de la participante

Signature du ou de la participante, du
représentant ou de l'autorité parentale*

Date : _____

L'entrevue est réalisée par Marc Pelletier, étudiant à la Maîtrise en travail social.
Téléphone : (819) 825-4821

* Le titulaire de l'autorité parentale signataire du formulaire informe l'autre parent de la participation de l'enfant à la recherche dans l'éventualité où il s'agit d'une famille monoparentale ou reconstituée.

Appendice H
Aide-mémoire : famille d'origine

DONNÉES FACTUELLES :

Systeme de référence :

Adresse :

Téléphone :

NOM	DATE DE NAISSANCE	NIVEAU DE SCOLARITÉ	ORIGINE ETHNIQUE OU TERRITORIALE
Nom 1	jj / mm / aa	Prim./ sec./ coll./ universitaire	
Nom 2	jj / mm / aa	Prim./ sec./ coll./ universitaire	
Nom 3	jj / mm / aa	Prim./ sec./ coll./ universitaire	
Nom 4	jj / mm / aa	Prim./ sec./ coll./ universitaire	

CONTEXTE DE L'ENTREVUE :

Où ?

Quand?

Particularités ?

Comment les membres du système se présentent-ils ?

AIDE-MÉMOIRE (Entrevue avec la famille d'origine) :

Dynamique familiale globale

- Parlez-nous de votre famille. Quel genre de famille êtes-vous ?
- Comment ça s'est passé lors du départ de « la personne hébergée » ?
 - Qu'est-ce qui a bien été ? Qu'est-ce qui a mal été ?
- Comment ça se passe lors des visites / appels téléphoniques avec « la personne hébergée » ?
 - Qu'est-ce qui va bien ? Qu'est-ce qui accroche ?
- À la « personne hébergée » :
 - Qu'est-ce que vous appréciez le plus au sein de votre famille ?
 - Qu'est-ce que vous appréciez le moins au sein de votre famille ?
- Comment s'est passé l'annonce du diagnostic de déficience intellectuelle de « la personne hébergée » ?
- Parlez-moi de « la personne hébergée » ?

- À qui «la personne hébergée» confie-t-elle ses joies ? Ses peines ?
- Envers qui «la personne hébergée» exprime-t-elle davantage son agressivité ?
- Envers qui «la personne hébergée» exprime-t-elle peu ou jamais son agressivité ?
- Avec qui «la personne hébergée» passe-t-elle le plus de temps ? Le moins de temps ?
- Avec qui « la personne hébergée » s'entend le mieux ? S'entend le moins bien ?
- Qu'est-ce que (père, mère, autres) nous dirait sur toi ?
- Selon (père, mère, autres), quelle est ta plus grande qualité ?
- Selon (père, mère, autres), quelle est ton plus grand défaut ?
- Qui est la personne de ta famille qui est la plus :
 - Calme ? Généreuse ? Agressive ? Aimante ? Distante ?
- Qui semble le plus affecté par ton départ ? Le moins affecté ?

Modèle de prise de décision

- Comment ça se passe quand vous avez une décision à prendre ? Exemple.
- Qui prend généralement les décisions ?
- Comment se prennent les décisions ?
 - Consensus ? Mode autoritaire ?
 - Qui décide ?
- Qui semble le plus concerné par les décisions qui se prennent ici ?
- Qui semble le moins concerné par les décisions qui se prennent ici ?
- Racontez-nous la dernière décision d'importance que vous ayez eue à prendre ?

Processus de résolution de conflit

- Comment ça se part une chicane dans votre famille ? Qui part les chicanes ?
- Comment faites-vous face à ces chicanes ?
 - Qui fait quoi ?
 - Qui semble le plus dérangé ?
 - Qui semble le moins dérangé ?
- Comment débute une chicane avec « la personne hébergée » ?
- Comment se termine une chicane avec « la personne hébergée » ?
- Racontez-nous la dernière chicane à être survenue au sein de votre famille et qui concernait « la personne hébergée » ? Qu'est-ce qui s'est passé ? Qui a fait quoi ?

Appendice I

Aide-mémoire : ressource de type familial

DONNÉES FACTUELLES :

Système de référence :

Adresse :

Téléphone :

NOM	DATE DE NAISSANCE	NIVEAU DE SCOLARITÉ	ORIGINE ETHNIQUE OU TERRITORIALE
Nom 1	jj / mm / aa	Prim./ sec./ coll./ universitaire	
Nom 2	jj / mm / aa	Prim./ sec./ coll./ universitaire	
Nom 3	jj / mm / aa	Prim./ sec./ coll./ universitaire	
Nom 4	jj / mm / aa	Prim./ sec./ coll./ universitaire	

CONTEXTE DE L'ENTREVUE :

Où ? Quand?

Particularités ?

Comment les membres du système se présentent-ils ?

AIDE-MÉMOIRE (Entrevue avec la ressource de type familial) :

Dynamique familiale globale

- Parlez-nous de votre famille. Quel genre de famille êtes-vous ?
- Comment ça s'est passé lors de l'arrivée de « la personne hébergée » ?
 - Qu'est-ce qui a bien été ? Qu'est-ce qui a mal été ?
- Comment ça se passe dans la vie de tous les jours avec « la personne hébergée » ?
 - Qu'est-ce qui va bien ? Qu'est-ce qui accroche ?
- À la « personne hébergée » :
 - Qu'est-ce que vous appréciez le plus au sein de votre ressource de type familial ?
 - Qu'est-ce que vous appréciez le moins au sein de votre ressource de type familial ?
- Parlez-moi de « la personne hébergée » ?
- À qui « la personne hébergée » confie-t-elle ses joies ? Ses peines ?
- Envers qui « la personne hébergée » exprime-t-elle davantage son agressivité ?
- Envers qui « la personne hébergée » exprime-t-elle peu ou jamais son agressivité ?
- Avec qui « la personne hébergée » passe-t-elle le plus de temps ? Le moins de temps ?

- Avec qui « la personne hébergée » s'entend le mieux ? S'entend le moins bien ?
- Qu'est-ce que (responsables de la ressource, autres personnes vivant dans la ressource) nous dirait sur toi ?
- Selon (responsables de la ressource, autres personnes vivant dans la ressource), quelle est ta plus grande qualité ?
- Selon (responsables de la ressource, autres personnes vivant dans la ressource), quelle est ton plus grand défaut ?
- Qui est la personne de ta ressource de type familial qui est la plus :
 - Calme ? Généreuse ? Agressive ? Aimante ? Distante ?
- Qui semble le plus affecté par ton arrivée ? Le moins affecté ?

Modèle de prise de décision

- Comment ça se passe quand vous avez une décision à prendre ? Exemple.
- Qui prend généralement les décisions ?
- Comment se prennent les décisions ?
 - Consensus ? Mode autoritaire ?
 - Qui décide ?
- Qui semble le plus concerné par les décisions qui se prennent ici ?
- Qui semble le moins concerné par les décisions qui se prennent ici ?
- Racontez-nous la dernière décision d'importance que vous ayez eue à prendre ?

Processus de résolution de conflit

- Comment ça se part une chicane dans votre famille ? Qui part les chicanes ?
- Comment faites-vous face à ces chicanes ?
 - Qui fait quoi ?
 - Qui semble le plus dérangé ?
 - Qui semble le moins dérangé ?
- Comment débute une chicane avec « la personne hébergée » ?
- Comment se termine une chicane avec « la personne hébergée » ?
- Racontez-nous la dernière chicane à être survenue au sein de votre famille et qui concernait « la personne hébergée » ? Qu'est-ce qui s'est passé ? Qui a fait quoi ?
- À « la personne hébergée » : Comment c'était au début ? Comment c'est maintenant ?

Appendice J

Programme de formation (Pro-Sys inc. : de 1992 à 1997)

Programme de base :

Session I (3 jours) : Apprendre à identifier les principaux concepts systémiques dans les situations présentées.

- Bref historique et postulats de base de l'approche systémique.
- Structure d'une famille initiale et d'une famille recomposée ; hiérarchie, frontières rôles, sous-système.
- Positions de survie.
- Alliances.
- Coalitions.
- Fonctionnement d'une famille ; règles et patterns.

Session II (3 jours) : Apprendre à appliquer une grille d'analyse systémique et à formuler des questions circulaires.

- Informations sur la structure et le fonctionnement de la famille.
- Démarche du questionnement circulaire.
- Types de questions à formuler.

Session III (3 jours) : Apprendre à redéfinir le problème présenté en termes relationnels et à élaborer le contrat approprié.

- L'hypothèse : sa définition et son utilisation.
- Différents types d'hypothèses.
- Caractéristiques d'un contrat interactionnel.
- Éléments du contrat.

Session IV (3 jours) : Apprendre à élaborer des stratégies et à maîtriser des techniques d'interventions directes.

- Faire alliance avec le rôle de parent.
- Supporter et non suppléer.
- Travailler avec la famille et non sur la famille.
- Briser l'escalade.
- Se placer dans une position paradoxale.
- Utiliser la connotation positive.
- Faire un recadrage.
- Personnifier le problème présenté.

Programme avancé :

Session V (3 jours) : Apprendre à maîtriser des techniques d'intervention indirectes.

- Questions réflexives.
- Prescription de rituels.
- Paradoxe.
- Opinion paradoxale.

Appendice K

Croyances et valeurs du CRDI Clair Foyer inc.

Envers la personne présentant une déficience intellectuelle et ses proches :

- Une confiance inébranlable envers la personne ayant une déficience intellectuelle, ses compétences et sa capacité à se développer.
- Le respect de l'autonomie et des droits de la personne ayant une déficience intellectuelle, dont celui d'appartenir à une communauté et d'y prendre une part active.
- La croyance que le handicap résulte d'un déséquilibre dans l'adaptation réciproque entre l'individu et son environnement.
- La croyance qu'il faut donc agir sur le milieu pour qu'il permette l'intégration sociale et devienne un facteur de développement plutôt qu'une source de handicap.
- La croyance que l'efficacité et la qualité des actions de chacun pour la participation et l'intégration sociales dépendent de la concertation, de la complémentarité et de la complicité développées avec les autres acteurs concernés.

Envers l'ensemble des intervenants :

- Des agents de changement en action, partenaires des organismes dans leur milieu pour parvenir à une véritable intégration sociale.
- Des ressources humaines compétentes, qui posent des actes professionnels et respectueux, et qui mettent leur vécu, riche d'expérience et d'expertise, au service des personnes présentant une déficience intellectuelle et leurs proches, partout dans la communauté.

Envers les partenaires :

- Les autres établissements, les organismes scolaires, les employeurs, les municipalités et les organismes communautaires : des partenaires indispensables pour l'intégration sociale des personnes déficientes intellectuelles et des alliés privilégiés dans la dispensation de services en réseaux intégrés.

Hors programme :

La consultation clinique :

- Identifier les différents éléments liés à la dynamique de la consultation clinique.
- Connaître les étapes de la consultation clinique.
- Identifier les attitudes à développer.

Agent de changement en milieu complexe* :

- La phase d'analyse.
- L'hypothèse.
- Les stratégies.

* Mme Thérèse Lane fut la formatrice pour l'ensemble de ce programme à l'exception de la dernière (Agent de changement en milieu complexe) qui fut donné par M Pierre-Yves Boily.